



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



nr. Mercure  
511<sup>s</sup> - 1757,7





14. 185-204  
**MERCURE**  
**DE FRANCE,**  
**DÉDIÉ AU ROI.**  
**JUILLET. 1757.**

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---

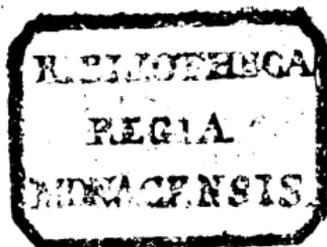


**A PARIS,**

**Chez** { **CHAUBERT**, rue du Hurepoix.  
**PISSOT**, quai de Conty.  
**DUCHESNE**, rue Saint Jacques,  
**CAILLEAU**, quai des Augustins.  
**CELLOT**, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du *Mercur*e est chez *M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercur*e, rue *Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.*

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à *M. DE BOISSY, Auteur du Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols ; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

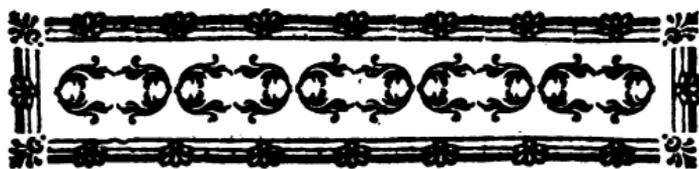
Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton; & il observera de rester à son Bureau les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine; après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure, les autres Journaux, ainsi que les Livres, Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





# MERCURE

*DE FRANCE.*

JUILLET. 1757.

---

---

ARTICLE PREMIER.

---

---

*PIECES FUGITIVES*

EN VERS ET EN PROSE.

---

L'IMPIE ET LA STATUE,

*FABLE.*

CERTAIN Impie un jour se promenant  
Dans les sentiers d'une forêt touffue,  
Vit sur son piédestal une belle statue.

A cet objet il s'écrie à l'instant :

Quel ciseau délicat, quel art inimitable ;

Dans un bloc de marbre grossier,

A sçu tailler cet ouvrage admirable !

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

J'y reconnois la main d'un habile Ouvrier.

Proportion, grace, harmonie,  
Contour, dessein, tout est gardé.

Ah ! sans doute un puissant Génie  
A ce chef-d'œuvre a présidé !

Les Dieux en ce moment, pour confondre l'Im-  
pie,

Animent la statue, & lui donnent la vie.

Oui, ce n'est point du pur hazard,  
Dit-elle, que j'ai reçu l'Être.

Je dois mon existence au ciseau d'un grand  
Maître,

Conduit par les règles de l'art.

Mais si ma structure t'étonne,  
Si d'un mortel industriel

Tu reconnois en moi le travail merveilleux,  
Vois ces rocs escarpés, dont les fronts sourcilleux  
Fendent l'air qui les environne ;

Ces flambeaux éternels qui brillent dans les cieux ;  
Vois ces riches moissons qui dorment les campa-  
gnes,

Ces sources de flots jaillissans,  
Qui tombent avec bruit du creux de ces mon-  
tagnes,

Et qui vont, dans leur cours, désaltérer les  
champs.

Entends les mers mugir dans leurs gouffres im-  
mensés,

Vois ces Monstres cruels qui tremblent sous ta loi,

Tout ce vaste univers qui n'est fait que pour toi :  
Toi-même encor plus grand , qui raisonnes , qui  
penses ,

Ne te trouves-tu pas plus merveilleux que moi ?  
Cependant , ô mortel aveugle & phrénétique ,  
Tu te crois du hazard l'ouvrage fantastique !  
Abjure tes erreurs , gémis , ouvre les yeux.

Sur ce théâtre magnifique :

Tu trouveras partout l'existence des Dieux.

*Par M. GUIs , de l'Académie royale des  
Belles-Lettres de Caen.*

V E R S

*A mon voisin Silene.*

**D**EPUIS qu'aux Dieux de l'Hypocrène  
On sçait que j'offre un peu d'encens ,  
Silene me craint , & je sens  
Que mon voisinage le gêne.  
Eh ! quoi donc , Silene , crois-tu  
Qu'esclave d'un fougueux délire ,  
Tous les jours sur tes mœurs , par maint vif Im-  
promptu ,  
Je m'en vais distiller le fiel & la satire ?  
Détrompe-toi : la Muse qui m'inspire ,  
Ne sçait célébrer sur sa lyre  
Que l'amitié , les arts & la vertu.

*A S. S. aux Amognes.*

A iv

## LES QUATRE FLAÇONS,

*Ou les Aventures d'Alcidonis de Mégare.*

J'AI grand regret à la Féerie. C'étoit pour les imaginations vives une source de plaisirs innocens, & la manière la plus honnête de faire d'agréables songes. Aussi les climats de l'Orient étoient-ils peuplés autrefois de Génies & de Fées. Les Grecs les regardoient comme des intelligences médiatrices entre les hommes & les Dieux ; témoin le Démon familier de Socrate , témoin la Fée qui protégeoit Alcidonis, comme je vais le raconter.

La Fée galante avoit pris Alcidonis en amitié , même avant qu'il vînt au monde. Elle présida à sa naissance , & le doua du don de plaire, sans aucun penchant décidé à l'amour. Sa jeunesse ne fut que le développement des talens & des graces qu'il avoit reçus en partage.

Il avoit passé sa quinziesme année lorsque son pere , l'un des plus riches & des plus honnêtes citoyens de Mégare , l'envoyant à Athenes, pour y faire ses exercices, lui dit, en l'embrassant : Mon cher fils, vous allez trouver dans le monde une

foule de jeunes évaporés, qui se répandent en injures contre les femmes. N'en croyez rien. Ceux-là n'affectent de les mépriser, que parce qu'ils n'ont pu parvenir à les rendre méprisables. Pour moi, à commencer par votre mere, ma vertueuse épouse, j'ai reconnu dans ce beau sexe une délicatesse de sentiment, une candeur, une vérité dont peu d'hommes sont capables. Faites comme moi; choisissez une femme honnête, d'une humeur égale, d'un caractère solide, d'une vertu sociable & douce. Il y en a partout. Mon aveu suivra votre choix. Je suis bon pere; & je ne veux que votre bonheur.

Alcidonis plein de ces leçons, arrive à Athenes. Sa premiere visite fut à Séliane, à qui on l'avoit recommandé. Séliane, dans sa jeunesse, avoit été jolie & belle: elle étoit belle encore; mais elle commençoit à n'être plus jolie. Après les premiers complimens, que venez-vous faire ici, lui dit un vieux Capitaine, l'époux de Séliane, & l'ancien ami de son pere? C'est bien à votre âge qu'on doit s'enfouir auprès des femmes! Le Cirque, le Pirée, voilà vos écoles, & non pas ce cercle frivole, qu'on appelle le beau monde. Je suis furieux quand je vois arriver un jeune homme à Athenes. C'est à Sparte qu'on devoit aller.

Alcidonis fut déconcerté par une si vive apostrophe : mais Séliane prit son parti avec chaleur. Je vous reconnois bien là, dit-elle à son mari. Sparte, le Cirque, le Pirée ! Eh ! qu'apprend-on, s'il vous plaît, dans ces écoles si fameuses ? A s'enrichir & à se battre, répondit brusquement l'époux.. A s'enrichir, voilà qui est noble ! A se battre, voilà qui est gracieux ! Le premier est indigne de l'ambition d'un galant homme, & le second ne s'apprend que trop tôt.. Non pas sitôt, Madame, non pas sitôt que vous croyez. Je doute qu'après avoir passé sa jeunesse à une toilette, on soit ni bon guerrier, ni bon soldat.. Et moi, je ne vois rien de plus gauche, de plus mauffade qu'un homme qui n'a jamais appris qu'à se battre. Ne diroit-on pas que vous n'êtes ici que pour vous égorger ? La paix a ses talens & ses vertus, comme la guerre. On n'est pas toujours à la tête d'une troupe. Et voilà le mal, de par tous les Dieux ! voilà le mal. Je voudrois qu'il fût défendu, même en temps de paix, de quitter les drapeaux, sur peine de la vie.. Quoi, Monsieur, vous voulez donc que nous n'ayons pas un seul homme ? Vous en aurez, Madame, vous en aurez de reste. Il y en a tant d'inutiles à l'état !. Fort bien, vous nous réduisez au rebut de la Républi-

que. Les femmes vous doivent des remerciemens. Je les en dispense. Non, Monsieur, nous sommes citoyennes, & nous cédon's généreusement à l'état toutes les figures qui nous déplaisent, tous ces visages à faire peur, tous ces caractères féroces, qui ne se plaisent qu'à tuer, & qui ne sont bons qu'à cela. Et vous vous réservez les jolis hommes, qui aiment à vivre, n'est-ce pas ? Assurément. C'est fort bien dit, & l'Arcéopage ne manquera pas d'en faire un décret pour vous plaire. Seigneur, pardonnez : ma femme est folle. Je vous laisse ; car je n'y tiens plus. Par Hercules, Madame, faut-il que je sois votre mari ! Ces choses-là n'arrivent qu'à moi. A ces mots il sortit, en tapant du pied, & ferma brusquement la porte.

Voici un singulier ménage, dit Alcidonis. Madame, avez-vous souvent de pareilles scènes ? Mais oui, répondit-elle froidement, toutes les fois que j'ai du monde. Et quand vous êtes seuls ? Il gronde encore, mais un peu plus bas. Et comment l'avez-vous épousé ? Comme on épousé, par convenance & par raison. Au reste, c'est le meilleur homme du monde. Dès qu'il m'ennuie, je le contredis ; il s'impatiente & se retire. L'on en fait tout ce qu'on veut. Je vous conseille

## 12 MERCURE DE FRANCE.

de lui marquer de la déférence. Son amitié n'est pas à négliger : cela est bon à quelque chose. Etes-vous recommandé ici à beaucoup de monde ? Aux amis particuliers de mon père, & le nombre n'est pas grand. Tant mieux, nous nous verrons plus souvent. Je le souhaite pour vous-même ; car en entrant dans un monde nouveau, le plus sage a besoin d'un guide. Daignez-vous m'en servir, Madame. Qu'on mon mari, ou moi : vous choisirez. Mon choix est fait. Ainsi se passa leur première entrevue.

Quand le mari fut de retour, vous êtes étrange, lui dit Séliane ! Votre ton a effarouché ce jeune homme. Que vous vouliez apprivoiser ? Je vous entends, Monsieur : je vais ordonner que ma porte lui soit fermée. Eh ! non, Madame, non, je ne suis point jaloux. Ce seroit commencer un peu tard. Je ne l'ai pas été de votre jeunesse, je ne le serai pas de votre maturité. Voilà de vos galanteries : mais j'en suis accoutumée. Souvenez-vous cependant que vous devez une visite au fils de votre ancien ami. Je le verrai, Madame, si je sçais vivre, & l'on peut se fier à moi sur l'article des procédés.

Le lendemain, en entrant chez Alcide, il reprit leur entretien de la veille. Eha

bien, lui dit-il, allez-vous donner dans les mœurs efféminées de la jeunesse Athénienne? Ma femme vous y a disposé sans doute. Gardez-vous bien, non pas d'elle, car son temps est passé, grace au ciel, mais gardez-vous de ses semblables. Ce sont les syrenes les plus dangereuses! Nulle sûreté dans leur commerce. Cela vous prend, vous trompe & vous quitte sans pudent. On diroit, à les voir, se jouer des hommes, qu'ils ne sont faits que pour leurs plaisirs. S'il est ainsi, dit Alcidas, les femmes d'Athènes ne ressemblent guere à celles de Mégare. A Mégare c'est tout comme ici. Vous tenez de votre vieux pere. Le bon homme ne juroit que par sa chaste moitié. C'étoit par complaisance pour lui qu'elle se paroit & voyoit du monde; par piété, qu'elle s'enfermoit avec un jeune prêtre de Minerve; par respect, qu'elle alloit passer les soirées dans une petite maison qu'il lui avoit arrangée lui-même; il s'endormoit sur la vertu de la meilleure foie du monde. Il avoit raison, sans doute; & je vous prie de respecter la mémoire de ma mere. Ma mere, se mere étoit une femme: ne veux-tu pas qu'on l'eût faite, exprès? J'en ai bien vu; je ne connois que mon extravagant qui soit exactement fidelle; & encore est-ce moi qui l'ai formé. Je l'ai rendu vertueux

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

se en dépit d'elle : mais je n'ai pu lui ôter ce fonds de coquetterie , que la nature ou l'exemple leur inspire presque en naissant. Je gage qu'elle est capable encore de chercher à te séduire , pour le plaisir de se moquer de toi. Tu ne serois pas le premier qu'elle auroit mis au désespoir. Elle s'amu-  
soit autrefois à ce petit jeu-là ; & puis elle m'en faisoit des contes , dont elle rioit comme une folle. Heureusement elle vieillit , & le danger n'est plus si grand.

Alcidonis fut occupé une partie de la nuit de tout ce qu'il venoit d'entendre. Les femmes , disoit-il , sont donc ici bien redoutables , & il s'endormit dans la résolution de les fuir.

La Fée galante lui apparut en songe , & lui dit : Rien ne ressemble tant aux hommes que les femmes. Tout le bien , tout le mal qu'on en publie , est vrai en particulier , & faux en général. Il ne faut , ni se fier à tout , ni se défier de tout. Vivez avec les femmes ; mais ne vous y livrez qu'à propos. Je ne vous ai point donné de caractère , afin que vous soyez plus flexible au leur. Un homme décidé est un homme inflexible. Vous serez charmant , si l'on dit de vous : *on en fait tout ce qu'on veut*. Mais ce n'est pas assez de plaire , il faut encore savoir aimer , & n'aimer ni trop , ni trop peu. Il y a trois

fortes d'amour : la passion, le goût & la fantaisie. Tout l'art d'être heureux consiste à placer bien ces trois nuances. Pour cela, voici quatre flacons, dont vous seul pourrez faire usage. Ils sont différens de vertu, comme de couleurs. Vous boirez du flacon pourpre, pour aimer éperduement ; du couleur de rose, pour effleurer le sentiment & le plaisir ; du bleu, pour le goûter sans inquiétude & sans ivresse ; & du blanc, pour revenir à votre état naturel. A ces mots l'image de la Fée s'évanouit comme une vapeur.

Alcidonis s'éveille enchanté d'un si beau songe. Mais quelle fut sa surprise, en trouvant en effet les quatre flacons sous sa main ! Ah ! pour le coup, dit-il, je n'en prendrai qu'à mon aise. Il se leve en rendant grâces à la Fée, & le même jour il revoit Séliane. Elle étoit seule. Vous avez vu mon mari, lui dit-elle : ne s'est-il pas bien déchaîné contre la galanterie ? Beaucoup. . Il vous a dit mille horreurs des femmes. . Il est vrai. Je me flatte qu'il m'a exceptée. . Il n'a même excepté que vous, sur l'article de la fidélité. . Le bon homme ! . Il est persuadé que vous lui êtes fidelle ; mais il prétend que vous n'en êtes que plus dangereuse, & que vous vous moquez impitoyablement de ceux qui ont le malheur

## 16 MERCURE DE FRANCE.

de vous aimer. . Eh ! voilà comme il me décrie ! Il mériteroit bien. . . . Mais non ; je dois me respecter moi - même. . Votre vertu , dit-il , est de sa façon ; c'est lui qui vous a rendue honnête. . Lui !. Lui-même ; & malgré vous. . Malgré moi ? Celui-là est fort. Je lui ferai bien voir si l'on me rend honnête malgré moi. . Je vous avoue qu'à votre place. . . . Et j'aurois bien à me venger aussi de l'insulte qu'il fait à ma mere. . A votre mere !. Il a osé me dire que mon pere n'étoit qu'un sot , & qu'il n'y avoit que lui au monde qui ne le fût pas. . Le malheureux ! C'est bien à lui de se vanter ! Mais encore une fois je me respecte. Non , Monsieur , je ne suis point coquette ; & puisqu'il m'oblige à me justifier, j'ai le cœur aussi tendre & plus tendre qu'une autre. . Et qu'en faites-vous de ce cœur !. Hélas ! je n'en fais rien : mais vous croyez bien que ce n'est pas pour ses beaux yeux que je le garde. Je suis sage pour mon repos, pour ne pas m'exposer au caprice , à l'inconstance , à l'ingratitude des hommes. Je sens que si j'aimois , j'aimerois passionnément , & je voudrois être aimée de même. . Ah ! vous le seriez. . Point du tout : rien n'est plus foible , plus vain, plus léger que l'amour de vos pareils : Ils ont des goûts , des fantaisies ; mais la

passion de l'amour, cette ivresse qui en fait le charme, & qui en est l'excuse, ils ne la connoissent pas. Pour moi, Madame, je sçais bien où il y en a de cet amour que vous méritez; & si j'étois sûr du retour, j'en prendrois une bonne dose. Séliane sourit de la simplicité d'Alcidonis (car la Fée lui avoit donné avec elle cet air naïf, ce ton ingénu, que les coquettes aiment tant). Non, lui dit-elle, on ne s'enflamme pas ainsi tout à coup; eh! le moyen de nous aimer! nous ne nous connoissons pas encore. A la bonne heure, Madame, demain nous nous connoîtrons mieux. Je vous verrai donc demain. Oui, Madame. L'après-dînée, entendez-vous? car je veux vous éviter l'ennui de trouver mon mari, Nous serons seuls; nous serons libres, & je vous parlerai raison.

Alcidonis ne manqua pas de se trouver au rendez-vous, avec ses flacons dans sa poche. Séliane le reçut dans le négligé le plus séduisant. Voilà, dit Alcidonis, en la voyant, le privilège de la beauté: moins elle a de parure, & plus elle a de charmes. Séliane fit semblant de rougir. Sçavez-vous, lui dit-elle, que vous êtes dangereux avec cette ingénuité feinte: on s'y laisseroit prendre, & on y seroit trompée. Moi, Madame, vous tromper! Je n'ai ja-

18 MERCURE DE FRANCE.

mais trompé personne. . Et vous voulez commencer par moi. . Non , je vous le jure. . Pourquoi donc ces propos flatteurs , ces regards tendres. . Vous êtes belle , j'ai des yeux , je dis ce que je vois ; il n'y a point là de flatterie. . En effet votre tranquillité fait bien voir que vous n'avez aucun intérêt à me séduire. . Ah ! ah ! si vous vouliez , cette tranquillité me passeroit bien vite. . Oh ! sans doute ; & pour vous enflammer , vous n'attendez que mon aveu : n'est-ce pas ? . Rien n'est plus vrai : vous n'avez qu'à dire. . En vérité vous êtes bon , avec ce ton froidement résolu. . C'est que je suis sûr de mon fait. . Quoi , si je vous faisois voir quelque envie d'être aimée. . Vous le seriez à point nommé : je vous en donne ma parole. . Je vois bien , Alcidonis , que vous ne sçavez à quoi vous vous engagez , ni combien je suis exigeante. . Exigez , Madame , exigez ; mon cœur vous défie. Je vous aimerai tant qu'il vous plaira. . Vous m'aimeriez donc , si je voulois , à la folie ? . A la folie , soit ; il ne m'en coûtera pas davantage. . Sa simplicité me charme. Eh bien , oui , je veux que vous m'aimiez , & que vous m'aimiez de toutes vos forces. . A la passion ? . A la passion. . Et vous m'aimerez de même ? . Je le crois. . Ce n'est pas assez. . J'en suis sûre. .

Cela me suffit, & vous allez voir beau jeu..  
Où allez vous donc ? . Je suis à vous ; je  
ne demande qu'une minute.

Le crédule Alcidonis s'étant retiré dans  
un coin, but l'élixir du flacon pourpre, jus-  
qu'à la dernière goutte. Il reparoît, les  
yeux enflammés, le cœur palpitant, la  
voix éteinte. Plus de fadeur, plus de ga-  
lanterie. Son langage étoit rapide, entre-  
coupé, plein de substance & de chaleur.  
Les mots ne pouvoient suffire aux senti-  
mens. Des accens inarticulés suppléoi-  
ent aux paroles ; un geste véhément, une ac-  
tion impétueuse en redoubloient l'énergie.  
Cette éloquence pathétique. mit Séliane  
hors d'elle-même. Elle est émue, agitée,  
interdite. Elle a peine à le reconnoître ;  
elle a peine à concevoir ce changement  
prodigieux. Elle veut paroître douter, crain-  
dre, hésiter encore : inutiles efforts ! Son  
cœur s'attendrit, ses yeux s'animent, sa  
raison l'abandonne ; & l'on eût dit, l'ins-  
tant d'après, qu'elle avoit bu au même  
flacon.

Deux mois se passerent dans des trans-  
ports qu'ils avoient peine à contenir. Le  
mari ne cessoit de plaisanter Alcidonis sur  
ses assiduités auprès de sa femme. Pauvre  
dupe, lui disoit-il, vous n'avez pas voulu  
me croire. Vous y êtes pris ; j'en suis bien

## 20 MERCURE DE FRANCE.

aïse. Consomez-vous auprès d'elle : voilà un temps bien employé. Alcidonis se ven-geoit le mieux qu'il pouvoit , de cette ironie insultante. Mais sa passion n'étoit plus secondée : celle de Séliane s'affoiblissoit de jour en jour. Séliane lui suffisoit ; il ne pouvoit plus lui suffire. Elle eut besoin de se dissiper , de se distraire , de voir le monde qu'elle avoit oublié. Alcidonis en prit de l'ombrage. Il s'aperçut , avec un chagrin profond, qu'elle s'amusoit de tout, tandis qu'il ne s'occupoit que d'elle. Il devint triste , inquiet , jaloux. Il fit tant , qu'elle en fut excédée , & prit le parti de le congédier.

Il est vrai , lui dit-elle , je vous ai aimé ; j'étois folle. Je suis sage ; imitez-moi. Il n'est pas dit qu'on doive s'aimer jusqu'à la caducité. Tout passe, & l'amour lui-même. Le mien s'est affoibli ; vous m'avez grondée, Il s'éteint ; vous vous désespérez. Tant pis pour vous ; je ne sçais qu'y faire. . Eh quoi ! perfide ! ingrate ! parjure ! . Tant qu'il vous plaira. Dites-moi bien des injures , si cela peut vous soulager. . Ah ! juste ciel ! comme on me traite. . Comme un enfant à qui l'on pardonne tout. . Est-ce là , perfide , les sermens que vous m'aviez faits cent fois, de m'aimer jusqu'au dernier soupir. . Sermens téméraires , qui n'enga-

gent à rien : insensé qui les fait, insensé qui s'y fie. En croiriez-vous quelqu'un qui, en se mettant à table, jureroit par tous les Dieux d'avoir toujours le même appétit ? . Le même appétit ! Quelle image ! Est-ce là cette délicatesse, dont votre cœur se glorifioit ? . Autre sottise. On désavoue l'empire des sens au moment même qu'on en est esclave. Je suis femme ; j'aime comme une femme, & vous n'avez pas dû vous attendre que la nature fît un miracle en votre faveur. Alcidonis, à ce discours, s'arrachoit les cheveux de désespoir. Eh bien, poursuivit-elle, que faites-vous ? En serez-vous plus aimable ou plus aimé, quand vous serez chauve ? Alcidonis, écoutez-moi. Je conserve pour vous une amitié compatissante. . Ah cruelle ! est-ce de l'amitié, de la pitié que je vous demande ? . Il faut bien vous y réduire ; je ne sens pour vous rien de plus. Lequel des deux a tort, ou celui qui cesse d'aimer, ou celui qui cesse de plaire : le procès n'est pas décidé, & ne le sera pas sitôt. En attendant, croyez-moi, prenez votre parti avec courage. . Il est pris, ingrate, il est pris, dit-il, en s'éloignant pour boire, & il épuisa le flacon blanc.

Tout à coup ses sens se calmerent, & la raison lui revint. En effet, dit-il, en reve-

## 22 MERCURE DE FRANCE.

nant à Séliane , avec un air doux & tranquille , j'étois un sot de me fâcher. Nous avons été amans ; nous sommes amis. Il faut de tout dans la vie. La passion est un accès : quand il est passé , tout est dit. On n'est obligé de se garder , qu'autant qu'on s'amuse ; & rien n'est plus naturel , que de changer quand on s'ennuie. Vous m'avez aimé autant que vous avez pu. Vous auriez été bien dupe de vous piquer d'une confiance pénible. Jouissez , Madame , du droit que vous donne votre beauté de multiplier vos conquêtes. Je suis trop heureux d'avoir été du nombre. Il faut que chacun ait son tour. Je vous souhaite bien du plaisir.

Séliane fut aussi surprise , que piquée de la froideur de ses adieux. Elle vouloit bien qu'il se consolât , mais pas sitôt , & si aisément. Cette révolution n'étoit pas concevable. Réflexion faite , elle fut persuadée que la tranquillité qu'il faisoit paroître , n'étoit qu'un dépit simulé ; & elle ne laissa pas de dire à quelques-unes de ses amies que le pauvre garçon étoit désespéré , qu'il lui avoit fait une peur horrible , & qu'elle avoit eu toutes les peines du monde à l'empêcher de prendre un parti violent.

Le jour suivant Alcidonis alla souper chez le voluptueux Alcipe , avec les plus jeunes & les plus jolies femmes d'Athenes.

Cela m'est égal, disoit-il en lui-même; le flacon pourpre est à sec : mais la Fée auroit beau le remplir, je veux bien mourir si j'y goûte. Dès qu'il vit toutes ces beautés, ah ! pour le coup jouissons : voici le moment des fantaisies. Il boit du flacon couleur de rose, & voilà ses yeux & ses desirs qui se promettent sans se fixer.

Le hazard l'avoit placé à table auprès d'une blonde aux regards languissans, d'une timidité & d'une modestie extrême. Il en fut vivement touché ; mais il avoit de l'autre côté une brune éblouissante de vivacité & de fraîcheur. Il eût bien voulu de celle-ci, mais il aimoit bien celle-là ; & réflexion faite, il eût préféré la blonde, sans je ne sçais quoi qui l'inclinoit vers la brune. Ce je ne sçais quoi déterminâ ses vœux. Il eut pour elle tous les soins d'une galanterie empressée : elle les reçut d'un air distrait, & comme un hommage qui lui étoit dû. Alcidonis en fut piqué. La fantaisie, comme la passion, s'irrite contre les obstacles. Excité par le desir de plaire, Alcidonis fit les honneurs du souper. Corine, sa brune charmante, vit bien qu'on lui envioit sa conquête. Elle en connut enfin le prix, & quelques regards de complaisance porterent l'espoir dans le cœur de son nouvel amant.

#### 24 MERCURE DE FRANCE.

L'heure de se quitter arrive. Corine se leve; il la suit. Vous voulez donc bien m'accompagner, lui dit-elle en acceptant sa main? Je sens tous les sacrifices que vous me faites. Il jura qu'il ne lui en faisoit aucun. . Pardonnez-moi : je vous enleve aux plus jolies femmes d'Athenes; & c'est un triomphe assez beau. . Je n'ai fait que les entrevoir : elles m'ont parues assez bien. . Assez bien ! Vos éloges sont modestes ! Direz-vous de Cléonide, qu'elle est assez bien ? Ces grands yeux, ces traits réguliers, cette taille majestueuse : on croit voir une Déesse. . Il est vrai, l'auguste Junon. . Vous êtes méchant ! & Amate, que vous en semble ? Cet air de volupté, cette nonchalance attrayante, qui semblent appeler le plaisir. . Oui, c'est ainsi que je peindrois l'occasion négligée. . Négligée ! Le mot est cruel ! Je ne le répéterai pas : il passeroit en proverbe. J'espère du moins que vous ferez grâce à l'air ingénu & craintif de Céphise. Ce coloris, ce regard tendre, cette bouche qui n'ose sourire, & qui est si belle lorsqu'elle sourit : qu'en dites-vous ? . Qu'il ne manque à tout cela qu'une ame. . Et vous voudriez bien lui donner la vôtre ? . Je vous avouerai que sans vous elle auroit eu la pomme. . Hélas ! Et qu'en auroit-elle fait ? Rien n'est plus froid, plus indolent ,

indolent , plus insensible que Céphise. .  
 Aussi n'a-t-elle eu que le premier coup  
 d'œil. Je vous ai surpris cependant, même  
 vers la fin du soupé, les regards attachés  
 sur elle. . Il est vrai, je l'admirois comme  
 un beau modele en cire. . Beau modele, si  
 vous voulez : on dit dans le monde que ce  
 modele a grand besoin d'une draperie. En  
 parcourant ainsi les objets de la jalousie de  
 Corine, ils arrivent à son logis. Montez-  
 vous un moment, dit-elle à Alcidonis ? Il  
 est de bonne heure ; nous causerons. Alci-  
 donis fut enchanté. La Fée, qui le rendoit  
 méchant avec Corine, sçavoit bien ce  
 qu'elle faisoit. La louange la plus flatteuse  
 pour une jolie femme, c'est le mal qu'on  
 lui dit de ses rivales : aussi avoit-elle bien  
 pris.

Il me tarde, poursuivit Corine, de sça-  
 voir à mon tour tout le bien & le mal que  
 vous pensez de moi. . Le mal ! Eh, s'il y  
 en a, m'avez-vous laissé le temps, la liberté  
 de l'appercevoir ? L'illusion vous environ-  
 ne. Cet éclat, cette vivacité brillante, nous  
 cacheroient la laideur même : je l'aurois  
 prise pour la beauté. Je vous vois, je suis  
 ébloui, enivré, transporté : voilà mon his-  
 toire. C'est un enchantement, une folie,  
 c'est tout ce qu'il vous plaira : mais rien au  
 monde n'est si sérieux, & vous m'allez ren-

B

dre d'un seul mot le plus fortuné ou le plus malheureux des hommes.. En effet, rien n'est plus fou, s'écria-t'elle en le voyant à ses genoux : vous me voyez, vous m'aimez, s'il faut vous en croire, & vous osez me l'avouer ! Sçavez-vous si je mérite ces sentimens ? Sçavez-vous si je puis y répondre ? Non, Madame, je ne sçais rien. Vous êtes peut-être la plus cruelle des femmes, la plus volage, la plus perfide. Ce beau corps, ces traits charmans peuvent cacher une ame insensible. Je le crains : mais j'en cours les risques ; & le danger fût-il encore plus grand, il n'est pas en moi de l'éviter. . Ah ! je reconnois bien à ces traits ce qu'on m'a dit de votre caractère : c'est vous, Alcidonis, qui êtes le plus dangereux des hommes, & celui de tous que je craindrois le plus d'aimer. . Pourquoi donc ? Que vous a-t'on dit ? Que vous êtes un homme à passion, & un homme à passion est un homme insoutenable. Vous vous abandonnez à corps perdu. Vous aimez comme un furieux, & vous voulez être aimé de même. Si l'on n'est pas aussi éperdue que vous, ce sont des plaintes, des reproches. Vous devenez sombre, inquiet, ombrageux. On ne sçait comment vous quitter : il n'y a pas moyen de vous prendre. . Il est vrai, Madame, que j'ai donné dans ces travers :

mais m'en voilà bien revenu. On peut me prendre en toute sûreté : je signerai mon congé d'avance.. Ne croyez pas plaisanter, Monsieur ; c'est le charme de l'amour que la liberté, la franchise. Sans cela un amant seroit un mari, & en vérité ce ne seroit pas la peine d'être veuve.. J'entends raison, belle Corine, & vous pouvez compter sur moi.. Vous donneriez donc votre parole d'honneur à une femme, qui auroit pour vous de la foiblesse, de vous retirer sans faire de scene, dès qu'elle vous diroit en amie : je vous aimai ; je ne vous aime plus.. Assurément : j'ai appris à vivre, & vous n'avez qu'à m'éprouver.. Je le veux bien : mais souvenez-vous que je ne m'engage à vous aimer, qu'autant que vous sçavez me plaire.

Je vois bien, disoit Alcidonis en lui-même, qu'ici le flacon blanc me fera d'un grand secours. Il se trompoit ; il n'en eut pas besoin : l'impression du couleur de rose s'effaçabientôt d'elle-même. Il étoit encore auprès de Corine ; & déjà l'image des autres beautés qu'il avoit vues chez Alcipe, venoit s'offrir à sa pensée. Celle-ci est vive, disoit-il : mais voilà tout. Nul sentiment, nulle délicatesse. Cela change d'amans comme de parure. Demain je serai renvoyé, si demain quelqu'autre l'amuse.

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

En vérité je suis bien bon de lui prodiguer mes soupirs. J'aurois bien mieux fait de les porter à cette blonde languissante, dont les yeux se levoient sur moi d'un air si tendre & si touchant. Corine m'a dit du mal de Céphise ; il faut que Céphise ait du mérite. Elle n'est pas bien animée : mais quel plaisir de l'animer ! Une femme naturellement vive , l'est pour tout le monde : celle-ci ne le seroit que pour moi. Allons la voir : aussi bien je ne veux pas qu'on me renvoie. Corine apprendra que je ne suis pas de ceux que l'on met sur le pavé, & que je sçais donner un congé tout comme elle.

Il dit à Céphise les mêmes choses qu'à Corine, mais avec plus de ménagemens. Est-il possible, s'écria-t-elle sans s'émouvoir ! Quoi, vous serez malheureux, si je ne vous aime pas !. Plus malheureux que je ne puis dire.. J'en suis fâchée ; car je ne sçais point aimer.. Ah ! belle Céphise, avec ce sourire enchanteur, ce regard tendre, cette voix qui va jusqu'à l'ame, vous ne connoissez pas l'amour !. En vérité je ne le connois pas.. Et si je vous le faisois connoître.. Vous me feriez bien du plaisir ; car j'en suis fort curieuse. Mais tant de gens l'ont essayé, & pas un n'y a réussi. Mon mari lui-même y perdoit ses peines.. Votre mari, je le crois bien ; mais vous avez eu

des amans.. Beaucoup, & des mieux faits, & des plus tendres.. Et les rendiez-vous heureux ? . Non ; car ils se plaignoient tous que je ne les aimois pas. Ce n'étoit pas ma faute : j'y faisois mon possible. Imaginez-vous que j'en prenois quelquefois quatre en même temps, pour tâcher, dans le nombre, d'en aimer au moins un ou deux : tout cela étoit inutile. Voilà, dit Alcidonis, une ingénuité dont j'ai vu peu d'exemples. Ne nous décourageons pas, ma chere enfant, vous m'aimerez.. Vous croyez ? . Je le crois : vous êtes sensible.. Oui, sensible, par-ci, par-là : mais en un moment cela me passe.. C'est une maladie assurément. Avez-vous fait, pour en guérir, quelque sacrifice à Venus ? . Mon mari en faisoit beaucoup ; mais il me retrouvoit la même au retour du temple.. Et pourquoi ne pas vous y menter vous-même ? . Il n'avoit garde : le prêtre étoit un jeune homme qui vouloit m'initier.. Vous initier ! Et sçavez-vous quelle est cette cérémonie ? . Hélas ! non : je ne sçais rien.. Voulez-vous que je vous l'apprenne, reprit vivement Alcidonis, en risquant quelque liberté.. Doucement, seigneur, s'écria-t'elle, vous faites comme si je vous aimois ; je ne vous aime point encore.. Et comment vous en appercevoir, si nous ne faisons pas quel-

ques essais. J'en ai fait mille : mais tout cela ne prouve rien. D'abord il me semble que j'aime , & puis il me semble que je n'aime plus. Il vaut mieux attendre que cela vienne : si cela vient , je vous le dirai.

Alcidonis faisoit de jour en jour quelques nouveaux progrès sur l'indolente sensibilité de Céphise : mais elle n'en étoit pas encore où il vouloit l'amener. Pour lui échauffer l'imagination , il lui proposa de se trouver ensemble à une fête qui se devoit célébrer en l'honneur de Venus. Elle y consentit , à condition qu'elle ne seroit point initiée. Le lendemain chacun d'eux , pour la décence , s'y rendit de son côté. Les filles & les garçons , vêtus en graces & en amours , chantoient des hymnes en l'honneur de la Déesse , & dansoient au son de la lyre , sous l'ombrage du bois sacré , qui environnoit le Temple.

Céphise s'y étoit rendue la première. Ah ! dit-elle à Alcidonis , je vous cherchois des yeux : j'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre. La Déesse a prévenu nos vœux : je crois que je commence à vous aimer tout de bon. Cette nuit je vous ai vu dans mon sommeil. Vous étiez pressant ; j'étois animée. . Eh bien ? . Eh bien , je vous dirai le reste à souper. A souper , reprit Alcidonis , d'un air préoccupé , & les yeux attachés

sur la fête ? A souper, soit, je le veux bien.... Ah la jolie danseuse que voilà ! Que celle-ci chante avec grace !. Nous serons seuls, entendez-vous ? . Seuls ? j'y consens. Je voudrois bien sçavoir quelle est cette jolie danseuse ? . Alcidonis, vous ne m'écoutez pas ! . Pardonnez-moi, je vous entends: mais je cherche quelqu'un qui me dise.... Ah, Pamphile, un mot ! Apprends-moi quelle est cette jolie enfant. C'est Cloé, dit Pamphile. Je soupe avec elle. . Avec elle ? Ce soir ? . Ce soir même.. Ah ! j'en veux être. . Cela ne se peut pas. . Je t'en conjure, mon cher Pamphile, au nom de notre amitié. . Vous n'y pensez pas, Alcidonis, lui dit tout bas Céphise interdite : vous soupez avec moi ; je vous l'ai dit. . Il est vrai, c'étoit mon dessein ; mais j'ai promis à mon ami Pamphile. Ma parole est sacrée, & je ne sçaurois y manquer. Il vit Cloé, la trouva ce qu'on appelle adorable un quart d'heure, & insipide l'instant d'après. Il vit la chanteuse Phillire ; il en fut épris une soirée ; le lendemain elle l'enuya. Ah ! que les fantaisies sont fatigantes, dit-il ! A chaque instant des desirs nouveaux, dont aucun ne remplit mon ame ! C'est le tourment des Danaïdes. Loin de moi ces lueurs de sentiment passageres & renaissantes, qui ne me laissent aucun re-

## 32 MERCURE DE FRANCE.

pos. Buons l'oubli de mes folies. Il dit & but le flacon blanc. Il ne lui reste plus que le bleu , & son bonheur dépend de l'usage qu'il en va faire.

Alcidonis étudioit la Philosophie sous Ariste l'Académicien. Ariste, en mourant, laissa une jeune veuve , la plus honnête & la plus belle du monde. Le disciple d'Ariste crut devoir à sa veuve les consolations & les secours de l'amitié. Glicérie les refusa avec une modestie mêlée de douceur & de fierté. J'ai peu de bien , lui dit-elle ; j'ai encore moins de desirs. Mon époux m'a laissé le plus précieux héritage, le goût de la médiocrité, l'habitude à vivre de peu. Tant de sagesse unie à tant de beauté méritoit bien un attachement délicat & solide. Il est temps , dit Alcidonis , que je goûte du flacon bleu.

Une chaleur douce & vive se répandit dans ses veines. Ce n'étoit point l'inquiétude des fantaisies ; ce n'étoit point l'emportement de la passion ; c'étoit une émotion délicieuse , le pressentiment de la félicité. Il brûle d'être à Glicérie ; il brûle de n'avoir plus avec elle qu'un même sort , qu'une vie & qu'une ame ; & cédant à son impatience , il lui propose de s'unir à elle. Glicérie ne fut point insensible à cette marque d'amour & d'estime. Vous êtes assez

généreux , lui dit-elle , pour m'offrir votre main. Je veux la mériter : je la refuse. J'en ferois indigne , si je l'acceptois. Il eut beau lui répondre de l'aveu de son pere , de lui faire un crime de ses refus , la menacer des reproches qu'elle se feroit à elle-même de l'avoir rendu malheureux. Elle parut inébranlable. Cependant Glicérie livrée à elle-même , ne cessoit de verser des larmes. La seule esclave qui lui restoit, voyoit la douleur dont elle étoit consumée, & n'en pouvoit pénétrer la cause , à moins de l'attribuer à la mort de son époux. Mais quoi ! pleurer sans cesse un mari philosophe ! Cela n'étoit pas naturel. Sa maîtresse écrivoit souvent à un citoyen d'Argos ; & les réponses qu'on lui rendoit , lui arrachotent de profonds soupirs. La curiosité ou le zele porta l'esclave à ouvrir une des lettres de Glicérie. Elle étoit conçue en ces termes :

Si vous n'avez un cœur d'airain , vous ferez touché, seigneur, du désespoir d'une infortunée , qui donneroit son sang pour la liberté de son pere. Ariste , mon époux , à qui je n'avois pas rougi d'avouer que j'étois née d'un esclave, n'a rien épargné pour rendre mon pere à mes vœux. Il l'a fait chercher vainement. J'apprends enfin qu'il est en votre pouvoir, & je l'apprends dans l'indigence. J'ai apprécié tout ce qui me

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

reste. Hélas ! il s'en faut bien que je sois en état de suffire à ce que vous exigez. Je n'ai plus qu'une seule ressource : c'est de m'offrir moi-même en échange pour mon pere. Il n'est pas juste que je sois libre, tandis que mon pere est esclave. Je suis jeune ; il est accablé d'années. Vous pouvez tirer de ma servitude plus d'avantages que de la sienne. Mes mains s'endurciront au travail ; mon cœur est fait à la patience. Si je voulois user de la facilité qu'on peut avoir à mon âge de séduire & d'intéresser les hommes, je ne serois pas réduite à cette cruelle extrémité : mais l'esclavage est moins honteux que le vice. Je n'hésite pas à choisir.

L'esclave pénétrée d'admiration & de pitié, porta cette lettre à Alcidonis. Ah ! s'écria-t'il, le cœur saisi & les yeux en larmes. Voilà donc la cause de ses refus. Elle est née esclave ! Et qu'importe ? La vertu est la Reine du monde. C'est à la fortune à rougir. Quelle pitié ! Quelle tendresse ! Vous, Glicérie, vous dans l'esclavage ! Que n'ai-je un trône à vous offrir ! Au nom des Dieux, dit-il à l'esclave, garde-moi bien le secret. Je pars : les pleurs de ta maîtresse vont être essuyées. Ton zèle aura sa récompense.

Alcidonis se rend à Argos, & le pere de Glicérie est libre. L'inconnu qui l'affran-

chit, lui donne de quoi se rendre à Athenes, & lui dit en le quittant : vous allez revoir Glicérie ; vous devez la liberté à sa tendresse & à ses vertus. Il dépend d'elle d'être heureuse & de vous rendre heureux. Mais si le service que je viens de vous rendre, vous est cher, promettez moi d'engager cette fille vertueuse à cacher sa naissance & vos malheurs aux yeux de celui qui la demande pour épouse. Je le connois ; il la respecte ; il lui seroit affreux de la voir rougir. Si votre bienfaicteur paroît jamais devant vous, renfermez votre reconnoissance. Il ne veut être connu que de vous seul. Quoi, dit le vieillard attendri, ma fille ne connoitra jamais la main qui vient de briser ma chaîne. Non, reprit Alcidonis, n'accablez point Glicérie de ce fardeau humiliant. Il est des devoirs qui abaissent l'ame. Laissons à la sienne, je vous en conjure, sa noblesse & sa liberté. Le vieillard promit tout à son libérateur.

Il arrive à Athenes. Sa fille s'évanouit en le voyant. Oh ! mon pere, lui dit-elle, quel Dieu vous accorde à mes larmes ? L'avarice de votre maître s'est elle enfin laissé fléchir ? Oui, ma fille, répondit le vieillard. Je sçais que je dois à ta tendresse & à tes vertus la liberté, la vie & le bonheur inespéré de venir mourir

### 36 MERCURE DE FRANCE.

dans tes bras. Alcidonis de retour , vint presser de nouveau Glicérie , par tout ce que l'amour a de plus tendre de consentir à leur hymen. Le vieillard n'avoit pas manqué d'exhorter sa fille au silence sur l'humiliation de leur premier état. Non , lui avoit-elle répondu avec courage, il est moins humiliant de l'avouer , que de le taire : quiconque aura intérêt à me connoître , apprendra de moi qui je suis.

Vous voulez donc, dit-elle à Alcidonis, que je vous ouvre mon ame. Tant que j'ai été malheureuse, j'ai renfermé ma douleur en moi-même : mais vous méritez de partager ma joie. Apprenez donc que le ciel m'a fait naître dans la servitude. On m'en avoit retirée; mon pere y gémissoit encore. Un Dieu bienfaisant me l'a rendu ; il est libre ; il est ici ; vous l'allez voir. Cependant la tache de notre servitude est ineffaçable ; & vous avouer qui nous sommes , c'est vous déclarer sans retour que ni votre honneur , ni ma reconnoissance , ne me permettent de vous écouter.

Vous m'outragez , Glicérie , lui dit Alcidonis , d'un air plein de tendresse & d'amertume. Me croyez-vous moins philosophe, moins généreux qu'Ariste ? Lui aviez-vous caché le malheur de votre naissance ? Non sans doute. . N'a-t'il pas méprisé l'in-

justice de la fortune & de l'opinion? Je suis son disciple; ses préceptes sont gravés dans mon cœur. Son exemple est-il honteux à suivre? Ou ne me croyez-vous pas assez de vertu pour l'imiter? Ce n'est pas la vertu, lui dit-elle en souriant, c'est la prudence qui vous manque. Ariste avoit eu le temps de s'éprouver : vous n'êtes pas comme lui dans l'âge où l'on peut se répondre de soi-même. Je vous épargne des regrets.

Alcidonis désolé de cette constance invincible, tomboit aux genoux de Glicérie, pour la fléchir par la pitié. Dans ce moment paroît le vieillard qu'il avoit tiré d'esclavage. Que vois-je? Ah! ma fille, s'écria-t'il, c'est lui. Et tout à coup se souvenant de la défense d'Alcidonis, il s'interrompt lui-même, & demeura les yeux attachés sur son libérateur, en laissant échapper quelques larmes. Quoi! mon pere, dit Glicérie étonnée, vous le connoissez!. C'est lui, dites-vous. Achevez. Qu'a-t'il fait? Où l'avez-vous connu? Alcidonis, vous baissez les yeux! Vous rougissez! Mon pere vous regarde avec attendrissement! Ah! je vous entends l'un & l'autre. Mon pere, c'est lui qui vous a racheté; c'est à lui que je dois mon pere. Oui, ma fille, voilà mon libérateur. Ah cruel! dit Alcidonis, en embrassant le vieillard qui

se prosternoit à ses pieds, vous m'avez trahi. Pardonnez, dit le vieillard, mon cœur étoit saisi; mes larmes ont coulé, ma fille m'a deviné; ce n'est pas ma faute. Eh bien, puisqu'elle sçait tout, obligez-la donc, cette fille cruelle, à ne pas me désespérer. C'est sa main, c'est son cœur que je demande pour prix du bien que je lui rends. Le vieillard pénétré, reprocha vivement à sa fille une ingratitude dont elle n'étoit point coupable; & prenant la main de Glicérie, il la mit dans celle de son libérateur. C'est à votre pere que je la dois, cette main que vous m'avez refusée, dit tendrement Alcidonis, en la baisant. Consolez-vous, répondit Glicérie, avec un sourire: vous ne lui devez que ma main; mon cœur s'étoit donné lui-même.

Alcidonis enchanté, employa le reste du jour à se disposer à partir le lendemain pour Mégare. La nuit, comme il goûtoit un doux sommeil, la Fée galante lui apparut de nouveau, & lui dit: soyez heureux, Alcidonis; aimez sans inquiétude; possédez sans dégoût; désirez pour jouir; faites des jaloux, & ne le soyez jamais. Ce n'est pas un conseil que je vous donne, c'est votre destin que je vous annonce. Vous avez bu à la source de la félicité parfaite. Je distribue à pleines mains des flacons

pourpre & couleur de rose : mais le flacon bleu est un don que je réserve à mes favoris.

## L'EXISTENCE DE DIEU,

*Et l'Immatérialité de l'Ame.*

O D E.

**E**SPRITS enivrés de prestiges,  
 Dupes d'un cœur voluptueux,  
 Quel aveuglement, quels vertiges  
 Ont fasciné vos foibles yeux !  
 Ce n'est plus l'encens de la terre  
 Qui va grossir l'affreux tonnerre  
 Prêt à fondre sur les mortels ;  
 L'orgueil, par un nouveau blasphème,  
 Ose du Créateur suprême  
 Sapper le culte & les Autels.



Le temps n'est plus où la folie  
 Divinisoit les animaux,  
 Où la stupide idolâtrie  
 Prodiguoit l'encens aux métaux :  
 L'univers a changé de face ;  
 L'homme dans sa coupable audace  
 Professe l'incrédulité ;  
 Et par un hardi sacrilege,  
 Usurpe l'affreux privilege  
 De nier la Divinité.



## 40 MERCURE DE FRANCE.

Chacun guidé par son caprice  
Attaque le Dieu d'équité ;  
L'un ose blâmer sa justice ,  
L'autre insulter à sa bonté :  
L'impie arrachant la balance  
A cette sage Providence  
Qui dirige les élémens ,  
En fait une aveugle nature ,  
Comme un vaisseau que l'aventure  
Mene au gré des flots & des vents.



En vain un Auteur téméraire ,  
Par un sophisme séduisant ,  
Du premier flambeau qui m'éclaire  
Veut obscurcir l'éclat brillant ;  
Je rejette son faux système ,  
Je sens ma foiblesse en moi-même :  
Hors de moi , je cherche un soutien ;  
Le vrai Dieu qu'on m'a fait connoître ,  
Le Dieu puissant qui m'a fait naître ,  
Est lui seul ma force & mon bien.



Tout annonce son existence ;  
L'astre du jour par sa clarté ,  
La nuit par son obscur silence ,  
Le firmament par sa beauté :  
C'est lui qui créa la matière ;  
Qui fit éclore la lumière  
Du sein ténébreux du néant ;

C'est lui dont la main toujours sage  
Fabrique l'homme à son image  
Pour être son temple vivant.



Disciples du vieux Epicure ,  
Par le choc d'atomes divers  
Vous édifiez la nature ,  
Vous formez ce vaste univers :  
Voyez ce chef-d'œuvre d'adresse  
Qui sçait avec tant de justesse  
Diviser l'heure & le moment ;  
Au hazard , sans intelligence ,  
Oser accorder la science  
Qui dirige ce mouvement !



Un ressort de votre structure  
Vous paroît réfléchi par l'art ;  
Et l'œuvre entier de la nature  
Vous semble l'effet du hazard :  
Non , non , cette heureuse harmonie  
Est le fruit adroit d'un génie ,  
D'un Dieu digne de notre amour ;  
Et se soustraire à sa lumière ,  
C'est vouloir fermer la paupière  
Aux rayons éclatans du jour.



Foibles rivaux des Encelades ;  
Portez au ciel votre courroux ;  
Vos traits , vos rochers , vos bravades

## 42 MERCURE DE FRANCE:

Retomberont bientôt sur vous.  
Un labyrinthe de chimères  
Egare vos âmes altières ,  
Le mensonge a-t'il tant d'appas ?  
N'est-il point de fil secourable  
Contre ce dédale effroyable  
Où vous avez guidé vos pas.



Esprits pervers, cœurs indociles  
Livrés à la cupidité ,  
Ce sont là les routes faciles  
Qui mènent à l'impiété :  
Un Dieu sévère en ses maximes ,  
Un Dieu juste, vengeur des crimes ,  
Ne mérite pas vos tributs ;  
Il les auroit , si par caprice  
Il pouvoit déférer au vice  
Le prix qu'il destine aux vertus.



L'homme orgueilleux veut tout connoître ;  
Et lui-même se connoît-il ?  
Le ver que la fange a fait naître  
Epuise son esprit subtil.  
Du Dieu qui partout l'environne ,  
Du Dieu dont la grandeur l'étonne ,  
Il voudroit sonder la hauteur ,  
Tandis que son moteur intime ,  
Cet esprit même qui l'anime ,  
Le conduit dans une autre erreur.



Qui , de son active pensée ,  
 Ne pouvant atteindre le cours ,  
 La matiere subtilisée  
 Est appellée à son secours :  
 Une vertu toujours puissante ,  
 De cette ame toujours vivante  
 Eternise le sentiment :  
 Est-ce là la terre pesante ,  
 Ou l'air léger qui ne présente  
 Qu'étendue & que mouvement ?



Trouvez-y la riche matiere  
 De ce principe glorieux ,  
 Qui plus vite que la lumiere ,  
 S'élançe de la terre aux cieus ,  
 Mesure l'orbe des planetes ,  
 Regle la course des cometes ,  
 Sonde la profondeur des mers ,  
 Assigne une route aux étoiles ,  
 Et voit même à travers des voiles  
 Le Dieu qui créa l'univers.



La machine la plus parfaite  
 Cede au temps vainqueur des travaux ;  
 Des corps la structure imparfaite  
 Périt même par le repos ;  
 Le choc des plus fermes solides ,  
 Le cours du plus fin des liquides  
 Penchent vers leurs fins en durant ;

#### 44 MERCURE DE FRANCE:

C'est enchaîner le temps volage,  
Que de leur assigner l'ouvrage  
D'un ressort toujours agissant.



L'esprit est la seule puissance  
Qui vit de son activité,  
Cet Etre de divine essence,  
Dans nos vils corps précipité,  
Y tient un souverain empire;  
C'est par l'ame que je respire,  
Que mon cœur se meut & qu'il vit;  
Le corps s'use, elle agit sans cesse,  
Et son apparente foiblesse  
Vient de sa prison qui vieillit.



Formé de pieces réunies,  
Le corps dépérit tous les jours;  
Et l'esprit exempt de parties  
Fut créé pour durer toujours;  
Accablé par la maladie  
Bientôt notre corps perd la vie:  
Abandonné de son moteur;  
Mais notre ame toujours entiere,  
Dans le séjour de la lumiere  
Va se rejoindre à son auteur.

*CHEVALIER, Médecin à Paray.*

*SUITE sur M. de Fontenelle, par  
M. l'Abbé Trublet.*

VII. **L**ORSQUE j'ai parlé de la Comédie de la *Comets*, dans le premier volume d'Avril, page 81, je ne l'avois point encore lue. Je me rappellois seulement que je l'avois entendu attribuer à *M. de Fontenelle*, quoique jouée sous le nom de *M. de Visé* (1); qu'il m'avoit dit lui-même qu'il pouvoit bien l'avoir faite; qu'il en avoit quelque idée, &c. Mais sur un pareil discours, & tenu dans un temps où, comme je l'ai dit ailleurs, *M. de F.* n'avoit presque plus de mémoire, je n'ai rien assuré; je n'ai pas même voulu citer son témoignage, dans la crainte qu'en lisant la piece, je ne visse évidemment qu'il ne pouvoit en être l'Auteur.

Cette Comédie étant devenue très-rare, j'ai eu recours à *M. de Bombarde*, qui possède une collection presque complète

(1) *M. de Visé* étoit ami des *Corneille*, & logeoit même avec le cadet. C'est par les oncles qu'il connut le neveu, & de-là le portrait qu'il en fit dans le *Mercur* de Mai 1677, & qu'on a pu lire dans le premier tome de celui d'Avril de cette année, page 72.

## 46 MERCURE DE FRANCE.

de pieces de Théâtre, & qui a bien voulu me la prêter. Je la crois de M. de F. Je l'y reconnois en tout, dans le sujet & dans la maniere dont il l'a traitée. C'est son tour d'esprit, c'est son style. J'en excepterois pourtant quelques plaisanteries; mais elles peuvent bien n'être pas de lui, & avoir été ajoutées par M. de Vise, à qui M. de F. aura envoyé sa piece de Rouen à Paris.

Les personnages de cette Comédie sont un *Astrologue*, *Florice* sa fille; M. de la *Forest*, amant de *Florice*; M. *Taquinet*, oncle de M. de la *Forest*; une Comtesse de *Gouffignan*, une Madame *Fraisier*, *Mathurin* valet de l'*Astrologue*, & *Françoise* sa servante.

L'*Astrologue* est très-persuadé que les Cometes sont des signes de malheurs; mais à cela près, il n'est ni sot, ni ignorant. Il est Astronome, & tout son tort est d'être encore *Astrologue*. *Florice* sa fille, aime beaucoup plus son Amant, qu'elle ne respecte son pere dont elle sent trop le ridicule, pour que le respect n'en souffre pas un peu; enforte que l'enlèvement qui dénoue la piece, & qui convient si bien au sujet, comme on le verra plus bas, est encore adroitement préparé par le caractère & la position de celle qui se laisse enlever,

A beaucoup d'esprit , M. *de la Forest* , joint beaucoup de politesse. Il n'est point dans le préjugé commun sur les Cometes. Il le combat très-bien , en parlant au pere de sa maîtresse ; mais il le fait avec toutes sortes d'égards , & l'on sent qu'ils viennent autant du fonds de son caractère, que de l'intérêt qu'il a de ménager un homme dont il veut épouser la fille.

M. *Taquinet* , son oncle , est très-différent. S'il ne croit point aux Cometes , il dit très-brusquement à l'Astrologue que c'est une sottise & une folie que d'y croire. Cette brusquerie de l'oncle fait un contraste plaisant avec les égards du neveu , & d'autant plus , qu'elle embarrasse beaucoup celui-ci , par l'obstacle qu'il en craint à ses vues sur *Florice*.

La Comtesse de *Goustignan* croit aux Cometes , craint beaucoup celle dont il s'agit , & vient consulter l'Astrologue qui augmente encore sa crainte.

Madame *Fraisier* n'y croit point , n' imagine pas même qu'on puisse y croire , & ne vient trouver l'Astrologue qu'afin qu'il lui dise si le mot *Comete* est féminin ou masculin , & s'il faut dire *la Comete* ou *le Comete*. Elle lui raconte qu'elle s'est trouvée dans une compagnie où l'on s'est partagé là-dessus. L'Astrologue trouve bien

## 48 MERCURE DE FRANCE.

petit & bien misérable, que pendant qu'il paroît une Comete qui annonce les plus grands malheurs, on s'amuse à disputer sur le genre du mot *Comete*.

*Maithurin*, & même *Françoise*, sont bien éloignés de penser comme leur maître, & ils s'en moquent entr'eux assez plaisamment: mais *Maithurin* veut tirer parti de la sottise de ceux qui croient aux prédictions des Astrologues, & faire aussi des almanachs. La premiere Scene est entre lui & *Françoise*. Il lui avoit demandé si, pour grossir un peu son almanach, car il en a déjà fait un, il mettroit à la fin *la vie de quelque grand homme, ou la maniere de planter des choux*. Elle lui conseille de *s'en tenir aux choux*.

Elle lui demande ensuite *comment il a fait pour prédire le beau & le mauvais temps?* Il répond: « Comme ils font tous. Les af-  
 » tres ne sont pas trop de ma connoissance.  
 » J'ai eu recours à trois dez. Quand j'ai eu  
 » de certains coups, j'ai mis, *frimats*; à  
 » d'autres *gelées blanches*; à d'autres, *vents*  
 » *humides avec tonnerre*, & ainsi du reste.  
 » Tu en ris. Tu verras que mes trois dez  
 » auront deviné juste.

Dans la Scene troisieme, entre *M. de la Forest* & *Florice*, celle-ci ayant dit à son Amant qu'elle voyoit avec plaisir que son pere

pere consentoit à leur mariage , elle ajoute : « Nous ne sommes pas trop mal-  
 » heureux d'être venus à bout de son es-  
 » prit , & je vous avoue que j'ai tremblé  
 » mille fois pour vous. »

*M. de la Forest* répond : « Il est vrai que  
 » les gens de sa profession sont d'une  
 » humeur assez difficile , & que le com-  
 » merce qu'ils ont avec les astres , les  
 » rend d'ordinaire assez peu propres à en  
 » avoir avec les hommes. »

*Florice* replique : « Apparemment mon  
 » pere a consulté les étoiles sur notre ma-  
 » riage. Il faut qu'elles ne lui aient rien  
 » promis que d'heureux , & nous devons  
 » être assez contents de voir que les influen-  
 » ces célestes s'accordent avec celles que  
 » l'amour a versées dans nos cœurs. »

Dans la Scene quatrieme , l'Astrologue effrayé de la Comete , déclare nettement qu'il ne faut plus songer à un mariage. *Je viens de voir*, dit-il , *une affreuse Comete qui passe sur nos têtes. Eh bien !* replique *M. de la Forest* , *il faut la laisser passer.*

Il ajoute un moment après : *Ne m'avez-vous pas engagé votre parole ?* L'Astrologue répond : *La Comete la retraëte.*

*M. de la Forest* insiste & dit : « Hé !  
 » Monsieur , croyez vous tout de bon que  
 » les astres s'inquiètent de notre mariage ?

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

» Vous leur donnez bien de la pratique , si  
» vous voulez qu'ils se mêlent de tous les  
» menus tracas qui occupent les hommes. »

A cette raison , comme à toutes celles que lui apporte encore *M. de la Forest* , l'Astrologue ne répond que des choses ridicules ; mais ridicules seulement jusqu'au point où il falloit qu'elles le fussent , pour être plaisantes ; & *M. de la Forest* y réplique par d'autres très-sensées , & toujours très-polies , & néanmoins plaisantes aussi. Par exemple , l'Astrologue lui dit : *S'il n'y avoit pas de grands mysteres dans les Cometes , à quoi serviroient tous ces aspects des astres , ces conjonctions , ces oppositions , ces stations , ces directions , ces rétrogradations ?*

*M. de la Forest* répond : « Tout cela sert  
» à faire rouler les planetes dans le ciel , à  
» les faire aller & venir. Elles vont leur  
» train , & nous laissent aller le nôtre.

### *L'Astrologue.*

« Il suffit de vous faire regarder une Co-  
» mete pour vous confondre. Sa figure ex-  
» traordinaire , sa lumiere rougeâtre , cet-  
» te queue , cette barbe , cette chevelure ;  
» tout cela ne vous inspire t'il pas naturel-  
» lement de la frayeur ?

### *M. de la Forest.*

» A moi ? Non. Je trouve cela fort beau ;

» C'est un nouvel astre, dont le ciel nous  
 » favorise. Et pourquoi ne veut-on pas  
 » croire qu'il nous annonce par là quelque  
 » bonheur ? N'y a t'il pas présentement  
 » mille gens heureux, qui ont autant de  
 » droit de remercier la Comete de leur fé-  
 » licité, que les malheureux ont droit de  
 » se prendre à elle de leur infortune ? »

Après une réplique de l'Astrologue à  
 M. de la Forest, dans laquelle il lui dit  
 qu'il n'aura pas du moins à remercier la Co-  
 mete de son mariage, ni à se moquer d'elle  
 entre les bras de *Florice*, M. de la Forest  
 lui dit : « Mais, Monsieur, écoutez-moi,  
 » je vous en conjure, & rendons-nous un  
 » peu de justice. Sommes-nous des gens  
 » si importans, que nous puissions nous  
 » imaginer que le ciel fasse pour nous la  
 » dépense d'une Comete ? Si elle avoit à  
 » menacer quelqu'un, au lieu que je suis  
 » persuadé qu'elle ne menace personne, se-  
 » roit-ce-vous & moi qu'elle menaceroit ?  
 » Voilà un feu plus gros que toute la terre  
 » qui s'allume dans le ciel ; & pourquoi  
 » cela ? Pour empêcher le mariage de  
 » Mademoiselle *Florice* & de moi. »

Enfin l'Astrologue ayant demandé à  
 M. de la Forest, si l'on a jamais vu de Co-  
 mete, sans qu'il soit arrivé de grands  
 malheurs, M. de la Forest dit :

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

« Si vous voulez bien que je vous ré-  
 » ponde , ne m'avouerez-vous pas qu'il est  
 » arrivé beaucoup de grands malheurs sans  
 » Comete , ou plutôt qu'ils sont presque  
 » tous arrivés sans Comete ? Pourquoi les  
 » uns sont-ils annoncés lorsque d'autres ,  
 » même plus considérables , ne le sont pas ?  
 » Quand il n'y a point de Comete , il faut  
 » bien que l'on s'en passe , & que l'on  
 » croie que tout est arrivé selon l'ordre na-  
 » turel ; mais dès que le hazard veut qu'il  
 » en paroisse une , c'est justement elle  
 » qu'on rend responsable de tout le mal. »

En voilà assez pour mettre les Lecteurs  
 en état de juger si cette Comédie est ou  
 n'est pas de M. de F. J'ajouterai seulement,  
 pour satisfaire la curiosité que ce que je  
 viens de citer de cette pièce , peut avoir  
 inspiré sur le reste , que dans la Scene  
 V, M. *Taquinet* combat à son tour l'Astro-  
 logue , mais sans raisonner , & sans au-  
 cuns ménagemens ; ce qui fait , comme je  
 l'ai dit , un contraste bien imaginé entre  
 l'oncle & le neveu ; que la Scene VII , en-  
 tre l'Astrologue & *Mathurin* , qui feint de  
 donner dans les idées de son maître , com-  
 me *Sancho Pança* dans celles de *D. Qui-*  
*shotte* , est très-plaisante , & du meilleur  
 comique ; que la Scene X , entre l'Astro-  
 logue , les deux Dames & *Mathurin* , est

en même temps philosophique & plaisante ; que dans la Scene XI, l'Astrologue explique fort bien à la Comtesse le système de *Descartes* ; que la Scene XVII, dans laquelle *Mathurin* raconte l'enlèvement de *Florice*, est très-bien filée ; qu'enfin un enlèvement est un dénouement heureux dans une piece, dont une Comete est le sujet, parce que c'est un malheur qui ne pouvoit que confirmer l'Astrologue dans son préjugé, & qu'il falloit l'y confirmer, pour le rendre plus ridicule.

La Comédie veut corriger un défaut ; un travers un vice. Pour cela, elle expose sur la Scene un personnage qui a ce défaut, ce travers, ce vice. Quelquefois il se corrige à la fin de la piece ; quelquefois aussi il ne se corrige point. Mais alors même il n'en est souvent que plus propre à corriger les spectateurs. Ce n'est pas ici le lieu de marquer les cas où l'Auteur Comique doit, si je puis m'exprimer ainsi, *convertir son personnage vicieux*, & ceux où il ne le doit pas. Je dirai seulement que le parti à prendre sur cela, dépend principalement du caractère & de la nature du vice dont il s'agit dans la piece.

MM. *Parfaict* n'ont pas rendu justice à la Comete, dans leur *Histoire du Théâtre*

*François*, ( to. 12, p. 220 ) ; c'est qu'ils l'ont crue de *M. de Visé*, dont elle porte le nom, & qu'ils l'ont jugée sur ce nom, plus connu que célèbre. Mais, outre qu'il ne faut jamais juger d'un ouvrage, soit en bien, soit en mal, sur son Auteur, & qu'il est tout au plus permis de se prévenir pour ou contre, de mauvais Auteurs ayant quelquefois fait de bons ouvrages, & de bons Auteurs de mauvais, il y en a beaucoup de *Pseudonimes*, surtout dans le genre dramatique. Plusieurs de ceux qui ont travaillé pour le Théâtre, avoient de fortes raisons de se cacher. Il seroit aisé d'en citer des exemples ; mais ils sont assez connus (1), & je crois que la Comédie de

(1) On sçait entr'autres que l'*Andrienne*, Comédie excellente, jouée & imprimée sous le nom de *Baron*, fut attribuée au *P. de la Rue*, dans le temps même qu'elle fut représentée, & c'est à quoi *Baron* fait allusion, lorsqu'il dit dans l'Avertissement qu'il mit à la tête de cette Pièce : « J'aurois  
 » ici un beau champ pour me plaindre de l'in-  
 » justice qu'on m'a voulu faire. On a dit que je  
 » prètois mon nom à l'*Andrienne*. . . . Je tâcherai  
 » d'imiter encore *Térence*, & je répondrai ce qu'il  
 » répondit à ceux qui l'accusoient de ne prêter  
 » que son nom aux Ouvrages des autres (*Scipion*  
 » & *Lélius*). Il disoit qu'on lui faisoit beaucoup  
 » d'honneur de le mettre en commerce avec des  
 » personnes qui s'attiroient l'estime & le respect  
 » de tout le monde. Je dirai donc la même chose

la *Comete* en est un. Moins MM. *Parfait* estimoient M. de *Vifé*, ou, pour trancher le mot, plus ils le méprisoient, plus ils devoient sentir qu'une piece aussi philosophique ne pouvoit être de lui, & chercher alors de qui elle pouvoit être. Ils auroient du moins appris qu'on l'avoit attribuée à M. de F.

Outre le nom de M. de *Vifé*, quelques mauvaises plaisanteries qu'on trouve dans la *Comete*, ont encore contribué à tromper MM. *Parfait*. Mais, fussent-elles de M. de F. ce ne seroit pas une raison pour lui ôter cette Comédie. Il en est peu, surtout avant le commencement de ce siècle, où il n'y ait des plaisanteries de mauvais goût, quelquefois même des Scènes entières plus dignes de la *Farce* ou de la *Para-*

« aujourd'hui, &c. » On sçait encore que ce n'est pas l'*Andrienne* seule qu'on ôte à *Baron*; que *Baron* n'est pas le seul à qui on ôte quelques pieces; & qu'il en est de même de *Dancourt*, d'*Hauteroche*, &c. Les vrais Auteurs de quelques-unes des meilleures Comédies imprimées sous leur nom, sont connus de tous les Gens de Lettres. Mais je suis persuadé qu'à la fois Comédiens & Auteurs comiques, & en cette double qualité connoissant mieux le Théâtre que les simples Auteurs, ils ont pu faire à ces Pieces des corrections & des additions, qui ont beaucoup contribué à leur succès.

de, que de la vraie Comédie. D'ailleurs, M. de F. étoit très-jeune, quand il composa la *Comete*. Il demouroit en Province, & n'avoit encore fait que de petits voyages à Paris. Quoi qu'il en soit, MM. *Parfaict* ne devoient du moins pas dire que cette piece est sans *intrigue*, ou que l'*intrigue* en est mauvaise, & *peu propre*, comme ils s'expriment, à *amener le sujet*. Il me semble que le court extrait que j'en ai donné, suffit pour prouver le contraire.

VIII. Mais voici encore une Comédie, représentée sous le nom de M. de *Visé*, à laquelle je soupçonne M. de F. d'avoir eu quelque part. Elle est vraisemblablement de *Thomas Corneille*, de même que la *Devineresse*, plutôt que de M. de *Visé*, & l'oncle aura consulté le *neveu*. Cette Comédie a pour titre : *les Dames vengées*, ou *la Dupe de soi-même*, 5 Actes, en prose, 1695. Elle eut un grand succès, & elle le méritoit, du moins par les détails presque toujours ingénieux & fins. L'Auteur a voulu y peindre un jeune homme (*Lisandre*,) puni par la perte d'une Maîtresse (*Hortense*) qu'il aimoit véritablement, des mauvais procédés qu'il avoit eus jusques-là avec toutes les femmes qu'il avoit feint d'aimer; un homme à bonnes fortunes, malhonnête homme. Cette mora-

le est d'autant plus forte & plus utile que *Lisandre* ne manque son mariage que sur une faute apparente, mais dont on n'hésite point à le croire coupable, après toutes celles dont il l'est déjà. Je ne sçais si cela plut au parterre; car il est juste & même miséricordieux, si je puis me servir de cette expression, & il n'aime pas à voir punir le pécheur converti. Quoi qu'il en soit de cette catastrophe, la piece a du reussir, je le repete, par des détails pleins d'esprit & de finesse, sans préjudice du comique. Cependant, dit M. de *Vise* dans une préface qui est certainement de lui, quand la piece n'en seroit pas, on prétendoit que le parterre ne goûtoit que *les plaisanteries outrées*; qu'il ne pouvoit souffrir les longues Scenes, encore moins les *sérieuses*; qu'il ne vouloit que *rire*, &c. Voici, ajoute-t'il, la preuve du contraire. « Le Public est entré » dans toutes les délicatesses du rôle d'*Hor-* » *tense*; il a applaudi à tout ce qu'elle dit » de fin à sa mere; il a écouté favorable- » ment deux longues Scenes entr'elle & » son Amant, quoique sérieuses. . . . j'ai » été detrompé par-là de la mauvaise opi- » nion qu'on m'avoit voulu donner de son » goût, & j'ai connu que les ouvrages » fins, délicats & travaillés, plairont tou- » jours plus que ceux dont les traits seront

## 58 MERCURE DE FRANCE.

» trop marqués, & à plus forte raison, d'un  
» comique bas. » Il conclut du succès de  
cette Comédie, que la carrière est ouver-  
te à tous ceux qui croyant que l'esprit ne  
plaisoit point sur le Théâtre, n'osoient y  
exposer des pieces dont le principal mérite  
eût consisté dans l'esprit.

Je crois voir dans ces paroles une invi-  
taion à M. de F., de travailler pour le  
Théâtre, après l'expérience qu'on venoit  
de faire, qu'une piece pouvoit réussir beau-  
coup, quoique très-ingénieuse, & par ce-  
la même qu'elle le feroit.

Pour entrer dans les vues de M. de Vise,  
au lieu d'un extrait qui feroit connoître le  
fonds & la conduite de la Comédie des  
*Dames Vangées*, je me bornerai à en citer  
quelques traits, qui justifieront le juge-  
ment qu'en porta alors le public, en y trou-  
vant beaucoup d'esprit.

*Silvanire*, mere de *Lisandre*, a un frere  
négociant à la Rochelle, vieux garçon très-  
riche; aussi le nomme t'on M. *Richard*.  
Elle dit à *Marion*, sa suivante :

« Ah ! *Marion*, si mon fils vouloit  
» changer de conduite, mon frere feroit  
» beaucoup pour nous : il faut que nous  
» le marions, ma pauvre *Marion*, ce fils  
» qui aime tant sans aimer. »

*Lisandre* dit beaucoup de mal des fem-

mes , avant que d'aimer *Hortense*. Dans  
elles , dit il à *Marion* , rien de naturel. Au  
dehors tout est art ; au dedans , tout est arti-  
fice.

Lorsqu'il aime enfin , il parle bien dif-  
féremment. « Les hommes , dit-il à *Hor-  
tense* , consomment leur jeunesse à se faire  
un esprit que les femmes ont en nais-  
sant. Leur goût nous sert de regle. . . .  
Nous apprenons le chemin de la gloire ,  
quand pour mériter leur amour , nous  
marchons sur les traces des Héros. »

*Pasquin* , valet de *Lisandre* , prend le  
ton de son maître ; mais à sa manière. Ses  
louanges sont malicieuses , & mêlées d'i-  
ronic & de satire. « A quinze ans , dit-il,  
une fille est faite , & souvent à trente  
un homme n'est qu'un sot. L'esprit leur  
vient avant la raison. . . . .

*Lisandre.*

« Les femmes sont donc bien dans ton  
esprit ?

*Pasquin.*

« Depuis que vous les estimez , il m'a  
pris envie de les estimer aussi. . . . Sur  
leurs simples recommandation , on donne  
des agrémens , des charges , des audien-  
ces , des emplois , des Arrêts. . . . Elles  
font les Académiciens , &c. »

C vj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

*Lisandre* confie à *Marton*, mais modestement, qu'il a quelque sujet de se croire aimé d'*Hortense*. « Ses yeux, dit-il, » à demi baissés & languissans, & sa voix » mal assurée, m'ont fait remarquer un » trouble, qu'une douce fierté vouloit me » dérober. Je voyois l'embarras d'un cœur » engagé, qui, craignant de se commettre, » avoue en niant, cede en se défendant, & » se découvre dans le temps qu'il cherche » à se déguiser. Plus elle affectoit d'indif- » férence, plus un feu timide & discret se » faisoit remarquer. Ses discours pre- » noient le parti de sa raison, & ses yeux » celui de son cœur. . . . Je goûte le plaisir » de sçavoir que l'amour me doit la con- » quête d'un cœur qui n'avoit pas dessein » de le reconnoître. »

Il y a aussi beaucoup de comique dans cette pièce, surtout dans les rôles de *Pasquin*, de *Marton* & de *Lisette*, suivante d'*Hortense*; & ce comique est souvent très-fin. Par exemple, on a appris que *M. Richard* étoit dangereusement malade. *Pasquin* dit à son maître : « Mandez votre » conversion à votre oncle. Faites qu'il » l'apprenne par tous vos amis. Si son mal » continue, employez des gens de bien » pour lui parler en votre faveur. S'il re- » vient en santé, servez-vous de ses amis de plaisir & d'affaires. »

*Pasquin* voulant intéresser *Lisette*, suivante de la mere d'*Hortense*, en faveur de *Lisandre*, lui dit : « Si tu me crois, tu  
» gagneras tout ce que tu voudras. »

*Lisette.*

« Et à quel jeu ?

*Pasquin.*

« Oh ! c'est en travaillant, & non en  
» jouant. Il faut se mettre en quatre pour  
» servir nos maîtres.

*Lisette.*

« A qui parles-tu ? Je fais tout chez  
» nous ; je blanchis, je coëffe, je suis à  
» la chambre, à la garde-robe, & fais  
» toute la besogne du logis.

*Pasquin.*

« Avec tous ces services-là, tu serviras  
» toujours. »

Cette Comédie eût pu finir par un double mariage ; car *Hortense* a un frere ( *Alcippe*, ) qui épouse *Henriette*, sœur de *Lisandre*. Leur mere ( *Orasie* ) est une femme entêtée de sa noblesse. La Scene V du cinquieme acte, entre cette *Orasie* & *Marion*, est vraiment comique. En voici une partie.

*Orasie.*

« Je veux prendre soin de ta fortune,

62 MERCURE DE FRANCE.

» *Marion*. J'ai dit à mon fils de te laisser  
» auprès de ta jeune maîtresse, quand elle  
» sera mariée.

*Marion*.

» Il faut l'avouer ; la vraie noblesse a tou-  
» jours l'ame bienfaisante.

*Orafile*.

» A propos de noblesse, il y a des gens  
» qui médisent de celle de ta maîtresse.

*Marion*.

» Ce sont de francs imposteurs.

*Orafile*.

» Cependant tous les parens. . . ?

*Marion*.

» Tous les parens sont d'aussi bonne  
» maison qu'elle.

*Orafile*.

» Et l'oncle *Richard*.

*Marion à part*.

» J'aurai bien de la peine à l'ennoblir.

*Orafile*.

» *Richard* ! Ce nom fait pitié. Est-il un  
» nom de plus méchant air, de plus mau-  
» vais goût, & qui soit plus mince & plus  
» gueux ? *Richard* ! Ah ! *Richard* ! il n'y  
» a pas une syllabe de noble dans tout ce  
» nom-là. »

*Marion* s'avise de le faire descendre de *Richard* sans peur. « Mais, ajoute-t'elle ,  
 » venons au fait. M. *Richard* est peut-être  
 » à l'agonie. Son corps dont il ne sera plus  
 » parlé après sa mort , demeurera à la Ro-  
 » chelle : on oubliera jusqu'à son nom ; ses  
 » millions viendront ici , vos enfans les  
 » partageront , & l'argent de la roture  
 » servira à faire briller la Noblesse. »

Quand on apprend à *Silvanire* la mort de son frere , elle s'écrie :

» Mon frere est mort ! Je ne puis donner  
 » trop de larmes à la perte d'un frere qui  
 » m'aimoit tendrement.

*Marion.*

« Pleurez donc pour la forme , & riez  
 » pour le fonds. . »

J'ai dit que *Lisandre* manquoit son mariage avec celle qu'il aimoit. La piece finit par une scene où il se trouve avec la plûpart des autres personnages. *Pasquin* dit : « Son ascendant n'est pas pour les  
 » honnêtes femmes. » Et *Marion* termine tout par un trait de morale qui , pour être galante , n'en est pas moins vraie & moins utile. Il est dangereux d'offenser le  
 » sexe ; l'amour le vange têt ou tard. »

On a mis bien des *Lisandre* sur le théâtre , & l'on ne sçauroit y en mettre trop .

parce qu'il y en aura toujours dans la société ; des hommes sans probité avec les femmes , pendant qu'ils n'oseroient en manquer avec les hommes. Ce caractère plus commun parmi nous , il faut l'avouer , que chez les autres Nations , est un composé de fatuité & de lâcheté , aussi ridicule qu'odieux & méprisable , & par-là également propre à la satyre & à la vraie comédie. D'ailleurs , en traitant bien ce caractère , on instruit à la fois les hommes & les femmes , aussi folles en se faisant tromper par les *Lisandre* , que les *Lisandre* font scélérats en les trompant. Au reste , il y en a moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit dans le siècle passé.

Depuis avoir écrit ce qu'on vient de lire , j'ai consulté l'*Histoire du Théâtre François* , par MM. Parfaict , & j'ai eu le plaisir de voir que j'avois pensé à peu près comme eux sur la Comédie des *Dames vengées*. « Le style de cette piece , disent-ils , est si différent de celui des précédentes de M. de Vise , que nous n'avons pas beaucoup de peine à imaginer quelle fut la surprise du Public.

« Cette Comédie, ajoutent MM. Parfaict à la fin de l'article , est la meilleure de M. de Vise , sans en excepter celle de la *Devinresse*. »

Depuis ceci écrit , j'ai encore lu de bonnes Réflexions sur la Comédie des *Dames vengées* dans le tome 4 , du *Journal de Hambourg* 1696 , par M. d'Artis , François réfugié. « J'ai trouvé dans cette piece , dit » le Journaliste , des caracteres bien repré- » sentés , des descriptions bien touchées , » des pensées fines , & si heureusement » exprimées , qu'elles ne pouvoient man- » quer de faire beaucoup d'effet. » Mais après ces louanges viennent quelques critiques , & entr'autres celle-ci : « J'aurois » voulu , dit M. d'Artis , que *Lisandre* en » devenant véritablement amoureux , n'eût » pas laissé de soutenir son premier carac- » tere , & de le faire paroître plus que » jamais. »

Le Journaliste se trompe. *Lisandre véritablement amoureux* , amoureux pour la première fois de sa vie , & d'un objet estimable , a dû changer & se corriger , du moins en partie. Le spectateur le desiroit , & s'y attendoit ; & le caractère *soutenu* jusqu'au bout , eût paru d'autant plus odieux , qu'il n'eût plus été dans la nature (1).

Par ce que M. de F. a écrit sur la Comédie , lorsqu'il a eu occasion d'en parler

(1) On peut revoir la page 53.

## 66 MERCURE DE FRANCE.

dans ses Ouvrages , par ce que je lui en ai entendu dire dans la conversation , surtout par son caractère & son tour d'esprit , caractère enjoué , esprit moral , j'ai lieu de croire que ce genre de littérature auroit été son genre favori. Mais cette force comique , *vis comica* , qui en tout temps & en tous pays a été si nécessaire pour les grands succès du théâtre , qui manquoit pourtant à *Térence* , mais que *Plaute* avoit dans un si haut degré , manquoit aussi à M. de F , & il le sçavoit bien. En général , personne ne se connoissoit mieux que lui , & à tous égards. Je donnerois cette louange à peu d'hommes , & même à peu de gens de Lettres.

« C'est d'une humeur triste & compatissante aux malheurs des hommes , dit M. de la Motte (1) , que nous est venue la Tragédie ; comme au contraire , c'est d'une humeur enjouée , maligne , ou peut-être un peu philosophique , que sont nées la comédie & la satire. » Et voilà pourquoi M. de F. n'a fait qu'une Tragédie , qui même ne réussit pas ; qu'il a fait plusieurs Comédies très-agréables , du moins à la lecture ; & qu'il n'a point fait de satire.

(1) Discours sur l'Ode.

Mais si une Comédie, très-agréable à la lecture, ne réussit point au Théâtre, n'est-ce point parce qu'il ne s'y trouve pas assez de spectateurs capables de la trouver agréable? Il est certain du moins que les gens d'esprit & d'un esprit fin, n'y font pas le grand nombre; mais où le font-ils?

IX. Je passe à un Ouvrage d'un genre bien différent, & dont j'ai déjà parlé dans le premier volume du *Mercur*e d'Avril, page 65. C'est le petit livre intitulé, *Doutes sur le système physique des causes occasionnelles*, imprimé à Rotterdam en 1686. M. de F. m'a dit qu'il en avoit confié le manuscrit à MM. *Basnage*, qui l'emportèrent en *Hollande*, l'y firent imprimer, & lui en envoyèrent ensuite quelques exemplaires à *Rouen*. L'Auteur auroit-il trouvé quelque difficulté à le faire imprimer en *France*? (1)

J'avois dit dans le *Mercur*e cité, que j'aurois une véritable obligation à celui qui me procureroit ce livre, & que le Public lui en

(1) J'ai dit dans le premier volume du *Mercur*e d'Avril, p. 65, que ce livre étoit anonyme; mais que M. *Bayle* avoit nommé l'Auteur dans une note de son extrait. J'aurois dû ajouter, & on verra plus bas pourquoi je l'aurois dû, que cette note ne se trouve que dans la seconde édition des *N. N. de la République des Lettres*.

*ſçauroit gré auffi.* M. l'Abbé *Polonceau*, Recteur de l'Univerſité de *Rheims*, m'a fait la politefſe de me l'envoyer, quoique je n'euffe point l'honneur d'être connu de lui. Ce livre eſt encore plus rare que je ne penſois, puisſque malgré mon eſpece d'*avis au Public*, donné dans l'Ouvrage périodique le plus généralement & le plus promptement répandu, M. l'Abbé *Polonceau* eſt juſqu'à préſent le ſeul qui m'ait fait ſçavoir qu'il le poſſédoit. Cette rareté, jointe au mérite de l'Ouvrage, le rendra plus précieux, quand on le trouvera dans la nouvelle édition des *Œuvres* de M. de F. On le regardera comme un Ouvrage nouveau, & il le fera en effet pour la plûpart des Lecteurs. M. de *Mairan*, à qui je l'ai communiqué, ne le connoiſſoit point, tout inſtruit qu'il eſt ſur ce qui regarde M. de F. & ſes Ouvrages. Je ne ſçais ſi l'illuſtre Auteur a rien fait de mieux, & l'on doit être diſpoſé à le penſer d'avance. C'eſt un ouvrage philoſophique, & purement philoſophique; M. de F. n'a point cherché à égayer ſa matiere, ni même à l'orner & à l'embellir. Il n'a voulu y mettre d'autre agrément que celui qui réſulte de la clarté, de la précision & de l'ordre, ſans préjudice néanmoins de cette élégance qui ne l'abandonnoit

jamais , & dès-lors sans sécheresse. (1)

Quoique les systêmes du Pere *Malebranche* , qui n'ont jamais été fort suivis , soient aujourd'hui presque entièrement abandonnés , on lira long-temps encore avec plaisir ce qui a été écrit de bon contre un Auteur si justement célèbre , surtout par un autre Auteur aussi célèbre lui-même que M. de F. Si le Pere M. n'a plus de sectateurs & de disciples , il aura toujours , à bien des égards , des partisans & des admirateurs.

Au reste , il n'étoit pas l'inventeur du *système des causes occasionnelles* ; il le tenoit de *Descartes* ; mais il l'avoit étendu , généralisé , & porté de la philosophie dans la théologie , & jusques dans les matieres de la grace.

Ceci me donne lieu d'ajouter qu'indépendamment du nom de M. de F , son livre contre le Pere M. a un grand avantage pour se faire lire. Il est très-court , & ,

(1) L'Abbé *Desfontaines* donna les plus grandes louanges aux *Réflexions sur la Poétique* , par M. de F , lorsqu'elles parurent pour la première fois dans l'édition de 1742 , & ces louanges n'étoient suspectes ni de partialité , ni de flatterie. L'article finit par ces mots : « D'ailleurs cet Ouvrage est écrit avec une clarté & une élégance peu communes. » Mais , je le répète , ils le sont tous ainsi. *L'Esprit de l'Abbé D. F. t. 3 , p. 262.*

comme je l'ai dit , purement philosophique. Ceux de M. *Arnauld* sont assurément très-beaux , & l'Auteur étoit un génie de la première force ; mais ce sont de gros livres , & la théologie y domine sur la philosophie , & l'absorbe. D'ailleurs , si cette haute & sévère théologie de M. *Arnauld* fait encore aujourd'hui plus de bruit qu'elle n'en a jamais fait , elle est pourtant moins suivie qu'elle ne l'étoit il y a 60 ans.

M. de F. en combattant le système des causes occasionnelles , a montré qu'il n'étoit pas Cartésien en tout. Il ne l'étoit donc pas par une prévention prise dès sa première jeunesse en faveur de *Descartes*. D'ailleurs la prévention ne fut jamais son défaut , si ce n'est peut-être celle qui suit l'examen ; mais l'examen le plus attentif , le plus long & le plus impartial (1). Préendre qu'alors même elle est encore un défaut , & même plus grand encore , parce que c'est prévention pour soi & en sa propre faveur , ce seroit dire qu'il ne doit

(1) « Lent à s'affurer des vérités , parce qu'il » les examinait , il n'aimoit pas qu'elles lui écha- » passent , quand il croyoit s'en être assuré. Il » doutoit long-temps avant de voir ; il ne reve- » noit pas au doute après avoir vu. » Réponse de M. le Duc de Nivernois à M. Séguier , page 23.

jamais y avoir de fin au doute, & donner dans un *pyrrhonisme* outré.

J'ai dit dans le *Mercur*, déjà cité (page 65), que je ne connoissois le petit livre des *Doutes*, que par l'extrait que *Bayle* en a donné dans ses nouvelles de sa République des Lettres, & par un autre petit ouvrage de *métaphysique* &c. Il est intitulé, *Lettres Philosophiques sur divers sujets importants. A Trévoux, chez Ganeau 1703.* Il n'est question du livre des *Doutes*, &c. que dans la sixieme de ces lettres. L'Auteur qui m'est inconnu, est un *Malebranchiste*, qui néanmoins ne pense pas toujours comme le P. *Malebranche*, surtout lorsque celui-ci ne pense pas comme *Descartes*. C'est donc plutôt comme *Cartésien*, que comme *Malebranchiste* qu'il répond à M. de F. « Laissons, dit-il, au Père M. » ce que l'Auteur avance de particulier » contre son système : on tâchera seule- » ment de parer les coups, dont il atta- » que des sentimens qu'on croit avoir jus- » qu'ici démontrés. (1)

M. de F. n'avoit proposé que des *Doutes*; on lui offre des *éclaircissemens*; & le défenseur de *Descartes* a intitulé sa réponse, *Eclaircissemens sur un petit traité in-*

(1) Dans les Lettres précédentes;

*simulé, Doutes, &c.* Mais, malgré la modestie de ces deux titres, quand on a lu les écrits mêmes, on sent, je l'avoue, que l'Auteur du premier a regardé ses doutes comme des objections invincibles, & que l'Auteur du second a donné de même ses *éclaircissemens* pour des réponses victorieuses.

Celui-ci loue beaucoup son adversaire, sans le nommer néanmoins; & peut-être ignoroit-il que ce fût M. de F. J'ai déjà dit que le livre des *Doutes*, étoit anonyme, & que M. Bayle avoit nommé l'Auteur dans une note de son extrait; mais seulement dans la seconde édition de ses *NN. de la République des Lettres*.

« Dans la nécessité de combattre, dit  
 » l'Auteur des *éclaircissemens*, on ne pou-  
 » voit se rencontrer plus heureusement  
 » qu'avec un homme du caractère de l'Au-  
 » teur des *Doutes*. Car comme rien n'est  
 » plus incommode, que de se trouver aux  
 » mains avec des gens engagés, par pro-  
 » fession, à avoir raison (1), & incapa-  
 » bles de reconnoître leur erreur, avec  
 » quelque évidence qu'on la leur montre;  
 » rien n'est plus heureux que d'avoir affai-  
 » re à un homme qui, au lieu de toutes  
 » ces mauvaises qualités, n'a que celle

(1) C'est l'expression de M. de F. Voyez le *Mercure cité*, page 67.

» d'aimer

« d'aimer la vérité & de la chercher sincé-  
 » rement. »

Ces louanges n'empêchent pas que dans la suite de l'écrit, l'Auteur ne s'exprime quelquefois d'une manière qui paroît un peu les contredire. Par exemple, après avoir cité un passage du livre des *Donies*, il dit : « Tout ceci n'est qu'une suite d'il-  
 » lusions que l'Auteur prend plaisir de faire  
 » aux Lecteurs crédules. »

Il revient aux louanges en finissant ; mais il revient aussi au soupçon insinué dans les paroles qu'on vient de lire, que l'adversaire du Pere M. avoit plus d'esprit que de bonne foi. « Que l'Auteur,  
 » dit-il, ajuste donc tout cela avec ses  
 » principes, s'il le peut ; ou s'il ne le peut  
 » pas, qu'il se défie plus que jamais de  
 » leur solidité. C'est pour le moins ce  
 » qu'on a sujet d'attendre de son désinté-  
 » ressement & de l'amour sincere qu'il  
 » fait paroître pour la vérité ; si pourtant  
 » il est vrai qu'il ait cru quelque solidité  
 » dans ses principes : car il y a bien de  
 » l'apparence qu'il ne les a proposés que  
 » par divertissement, & pour donner  
 » lieu, par les réponses qu'on y feroit, à  
 » l'affermissement des principes contrai-  
 » res. Et c'est pour cela aussi qu'on a cru  
 » pouvoir les maltraiter un peu, sans

D

» blesser l'Auteur qu'on honore véritable-  
» ment. »

Quand l'accusation de mauvaise foi est sincère, & pourtant injuste, qu'elle n'est pas une injure gratuite, & que l'accusateur est un homme modéré, elle prouve ordinairement deux choses, la forte persuasion où il est de la vérité de son opinion, & son estime pour les lumières de celui qui la combat.

Si l'Auteur des *Eclaircissemens* avoit connu celui des *Doutes*, il n'eût pas moins estimé sa sincérité que son esprit; il l'eût jugé Philosophe dans toute l'étendue de ce mot.

Il étoit assez naturel qu'un *Malebranchiste* soupçonnât de mauvaise foi un homme éclairé, qui ne pensoit pas comme le Pere *Malebranche*, & c'est le cas de dire que le *Disciple n'est pas au dessus du Maître*. Les réponses du Pere M. à M. *Arnauld* sont pleines de ce soupçon, ou plutôt de cette accusation. Elle étoit néanmoins injuste. Le Théologien n'est pas le seul qui ait cru voir dans l'étendue intelligible du Philosophe une étendue réelle, dès-lors matérielle, selon *Descartes*, ou du moins qui ait craint que d'autres ne l'y vissent, ne l'admissent, & en un mot ne devinssent *Spinozistes*, quelque éloigné que le P. M.

fût de l'être lui-même. Jamais Philosophe ne fut plus sincèrement religieux.

Il est remarquable que M. de F. n'ait pas dit un mot de son livre des *Doutes* dans son éloge du P. *Malebranche*. Après avoir parlé d'un M. *Foucher*, Chanoine de *Dijon*; de M. *Regis*, & surtout de M. *Arnauld*, il dit : *Nous ne parlons point de quelques autres adversaires moins illustres qu'il a eus*. M. de F. se seroit-il compté modêtement parmi ceux-ci ; ou bien auroit-il évité de parler de son propre Ouvrage, par l'extrême difficulté qu'il y a toujours à parler de soi-même ? Elle étoit plus grande encore dans cette occasion pour M. de F. Le Pere M. ne lui avoit point répondu, & cela étoit désagréable à dire (1).

(1) Rien ne mortifie plus les Critiques que de ne leur point répondre, & cela est si vrai, que plusieurs ne critiquent un Auteur célèbre, qu'afin qu'il leur réponde. Le Poète *Gacon* avoit écrit contre M. *de la Motte*, qui ne lui répondoit point. *Gacon* lui dit : *Vous craignez ma réplique : eh bien, vous ne l'éviterez pas en vous taisant ; & je vais faire une brochure qui aura pour titre Réponse au silence de M. de la Motte.*

Mais pour revenir au Pere M. peut-être n'avoit-il point connu le livre des *Doutes*, ou du moins son Auteur, ( voyez la note de la page 67 ) qui, au reste, n'ayant encore publié que les *Dialogues des*

Ne trouveroit-on point une autre raison de ce silence de M. de F. dans le billet que M. de Mairan m'a écrit en me renvoyant le livre des *Doutes* que je lui avois prêté, comme je l'ai dit ci-dessus. Voici ce billet :

« Ce petit Ouvrage m'a fait grand plaisir. J'y ai même trouvé plus d'une certaine métaphysique que ne m'en avoit fait paroître l'Auteur pendant plus de 30 ans que je l'ai fréquenté. . . Je crois l'y voir presque partout ; mais aussi y trouvai-je quelques endroits qui ne me semblent pas être de lui. Le long intervalle du temps qui s'est écoulé depuis cette date, 1686, jusqu'à celle de notre commerce, peut bien avoir produit cette différence. »

M. de Mairan croit voir presque partout M. de F. dans le livre des *Doutes* ; & il y a pourtant quelques endroits où il ne le voit pas. Cela ne peut tomber sur le style, la forme, la maniere ; jamais à cet égard M. de F. ne s'est plus ressemblé à lui-même que dans cet écrit. M. de Mairan ne peut

*Morts*, n'avoit pas la réputation qu'il acquit depuis. Un Anonyme, ou un Ecrivain peu célèbre, a pu être dédaigné par le Pere M. qui, en général, dédaignoit assez ses adversaires. Ils ne m'entendaient pas, rép. toit-il sans cesse, or ne veulent pas m'entendre.

donc avoir eu en vue que le fonds de l'ouvrage , & les sentimens qui y sont exposés & défendus contre le Pere *Malebranche*. Si M. de F. en avoit changé depuis le temps qu'il composa cet écrit , & s'il étoit revenu au systême Cartésien , aux *causes occasionnelles* , il seroit tout simple qu'il n'eût point parlé de son ouvrage contre ce systême dans l'éloge du Pere M ; car quoique du caractère dont étoit M. de F. une rétractation ne lui eût point coûté , il y avoit quelque embarras pour la maniere de la faire , & enfin ç'auroit toujours été parler de lui-même. Mais il m'a toujours paru très-éloigné de ce systême , & autant que de celui qui des animaux fait de pures machines , & voilà encore un article qu'il retranchoit du symbole Cartésien. Je dirai à cette occasion qu'il trouvoit aussi juste qu'ingénieux le mot de M. de la Motte ; que cette opinion sur les animaux étoit *une débauche du raisonnement* (1). En effet , ce mot exprime très-bien que *Descartes* , & après lui le P. *Malebranche* , n'y avoient été amenés que par une suite des principes de leur métaphysique , & par un enchaînement de conséquences. Je ne sçais même si *Descartes* admettoit celle-ci bien sincère-

(1) Discours sur la Fable.

ment. Quant au Pere M. il en étoit intimement persuadé, & plus intrépide encore que son maître, il n'en étoit point effrayé. C'est que si le mécanisme des bêtes choque presque également les sens & la raison, il s'accorde très-bien avec la foi, & même la favorise & l'appuie à l'égard du dogme si essentiel de la spiritualité de l'ame. Au sujet de cette forte persuasion du Pere M. M. de F. contoit qu'un jour étant allé le voir aux PP. de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, une grosse chienne de la maison, & qui étoit pleine, entra dans la salle où ils se promenoient, vint caresser le P. M, & se rouler à ses pieds. Après quelques mouvemens inutiles pour la chasser, le Philosophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jeter à la chienne un cri de douleur, & à M. de F. un cri de compassion. *Eh! quoi*, lui dit froidement le P. M. *ne savez-vous pas bien que cela ne sent point?* (1)

« Ce conte, dis-je à M. de F. la première fois que je le lui entendis faire, peint parfaitement le Pere Malebranche, & son intrépide Cartésianisme; mais, ajoutai-je en badinant, il vous peint

(1) J'ai trouvé parmi les papiers de M. de F. un petit écrit sur l'*Instinct*, dont la conclusion est *quo les bêtes pensent & ne sont pas des machines.*

„ aussi vous-même , & prouve votre bon  
 „ naturel. Je suis tout-à-fait édifié de la  
 „ peine que vous ressentîtes du coup de  
 „ pied donné à cette pauvre chienne ; &  
 „ comme de son *cri de douleur* vous con-  
 „ clûtes avec raison qu'elle *senoit* , je con-  
 „ clus de votre *cri de compassion* que vous  
 „ *sentez* aussi. On a beau dire ; les bêtes  
 „ ont *une ame* , & vous avez *de l'ame* ;  
 „ cela est démontré par les faits. »

M. de F. prit très-bien cette petite plai-  
 fanterie , & ne fit qu'en rire. Il avoit pris  
 de même celle de Madame de Tencin , qui  
 lui dit un jour , en lui mettant la main sur  
 la poitrine : *Ce n'est pas un cœur que vous*  
*avez-là ; c'est de la cervelle , comme dans la*  
*tête.*

Mais Madame de Tencin qui avoit tant  
 d'esprit , qui connoissoit si bien l'homme  
 & les hommes , & en particulier M. de  
 avec lequel elle avoit si long-temps vécu  
 cette Dame , dis-je , sçavoit mieux que  
 personne qu'il y a des *cervelles* , pour me  
 servir de son expression , qui valent des  
*cœurs* , ou plutôt qui valent bien mieux ;  
 & elle en avoit la preuve dans son ami.  
 Que de services de toute espece ne lui  
 avoit-il point rendus ! J'en dirai quelque  
 jour davantage : mais en attendant que je

D iv

### 30 MERCURE DE FRANCE.

puisse le dire , on peut être sûr que je sçais bien ce que je dis.

A l'occasion de la plaisanterie de Madame de *Tencin* , & de celles que je me permettois quelquefois avec M. de F. bien sûr qu'elles ne pouvoient lui déplaire , l'eût-il été moins lui-même de mon attachement & de mon estime , j'indiquerai en passant un autre trait de son caractère.

Nullement railleur , il entendoit très-bien raillerie. C'est qu'avec beaucoup d'esprit , il avoit l'esprit bien fait , de l'usage du monde , de l'envie de plaire , de la gaieté , & un goût vif , comme je l'ai dit ailleurs , pour tout ce qui a un certain sel. Rien n'est plus sot , plus bourgeois , & plus gênant dans la société , que cette vanité tristement glorieuse , que la raillerie la plus légère & la plus douce , pique & enflamme ; qu'on appréhende toujours de blesser , parce qu'on la blesse sans le vouloir ; & même qu'aveugle à force de sensibilité & de défiance , elle s'offense souvent de ce qui devoit la flatter & lui plaire. Rien de pareil à craindre avec M. de F. rien de plus facile que son commerce. On étoit parfaitement à son aise avec lui , & il y étoit avec les autres.

On le railloit beaucoup à l'occasion de l'aventure de Mademoiselle *Tétar* ; & il

*entendit si bien raillerie* que c'est par lui même que se répandit dans le monde la lettre que lui avoit écrite Mademoiselle de *Lau-nay*, depuis Madame de *Staal*. On a vu l'histoire de cette lettre, & la lettre même dans les *Mémoires* de cette Dame, ( tome premier, page 246. ) Mais on n'y trouve point la réponse que lui fit M. de F. Elle n'en parle même pas ; & je ne puis imaginer aucune raison de ce silence. Comme cette réponse est encore une bonne preuve que M. de F. *entendoit raillerie*, j'invite à relire & à comparer les deux pieces. La première *passoit* peut-être *raillerie* ; la seconde n'est que douceur & badinage ; & voilà pourquoi on y a trouvé moins d'esprit. Elles sont l'une & l'autre dans l'*Année Littéraire* 1755, tom. 6 pag. 232. C'est moi qui communiquai à M. *Fréron* la réponse de M. de F. Le Libraire des *Mémoires* de Madame de *Staal*, auroit bien dû l'ajouter dans la seconde édition qu'il en a donnée. Je lui en avois offert une copie, & indiqué l'*Année Littéraire*. On la mettra dans le supplément des *Œuvres* de M. de *Fontenelle*.

Il fut très-bien lié avec Madame de *Staal* jusqu'à sa mort, arrivée en Juin 1750. Je me rappelle même qu'environ un an auparavant, j'avois dîné chez lui

## 32 MERCURE DE FRANCE.

avec cette Dame, & que comme il vaquoit alors une place dans l'Académie Française, elle lui demanda sa voix pour un de ses amis, & même de la part de Madame la Duchesse du Maine, dont cet ami avoit l'honneur d'être connu. M. de F. qui pensoit à un autre sujet, la refusa nettement. On me permettra bien d'ajouter que c'étoit à moi qu'il pensoit; & que depuis, il y a toujours pensé. Après une amitié qui alloit jusqu'à le séduire, dira-t'on encore qu'il étoit incapable d'amitié ?

J'aurois plus d'une anecdote à conter sur l'Académie Française, relativement à M. de F; mais cette digression n'est déjà que trop longue. Ce sera donc pour une autre fois.

En 1728 parut l'ouvrage intitulé, *Essai philosophique sur l'ame des bêtes*, un vol. in-12. Il fut réimprimé en 1737, & cette seconde édition en deux volumes, & ainsi considérablement augmentée, fut dédiée à M. de F. L'Auteur est M. Boullier, connu par plusieurs autres ouvrages estimés, & le même dont on a pu lire dans le *Journal des Sçavans* du mois de Mai dernier, une Lettre adressée aux Auteurs de ce *Journal*, contenant quelques remarques sur le *Traité des Animaux* de M. l'Abbé de Comdillac. M. B. très-Cartésien dans cette

Lettre, sur l'idée de Dieu & d'autres points de métaphysique, ne l'est point du tout sur l'ame des bêtes dans son *Essai philosophique*, & pas plus que M. l'Abbé de C. lui-même, puisque bien loin d'en faire de purs automates, il leur donne une ame immatérielle, mais d'un ordre inférieur à celle des hommes. Je fis l'extrait de ce livre dans le *Journal des Sçavans* 1737, auquel je travaillois alors. M. de F. me communiqua une Lettre assez étendue qu'il écrivoit à l'Auteur, pour le remercier de l'honneur qu'il lui avoit fait. Elle contenoit plusieurs réflexions sur l'ouvrage même, & j'en fis usage dans le compte raisonné que j'en rendis. M. B. avoit demandé ces réflexions à M. de F. « Je ne  
 » connois personne, lui dit-il dans l'Épître  
 » dédicatoire, à qui l'hommage de mon  
 » livre appartienne plus légitimement qu'à  
 » vous. Quoique l'usage ait établi parmi  
 » les Auteurs de mettre leurs productions  
 » à l'ombre du nom de quelque *Mécène*,  
 » la raison leur conseilleroit de les offrir  
 » plutôt aux maîtres de l'art, & de ne  
 » faire de pareils présens qu'en vue d'avoir  
 » l'instruction pour récompense. Cette  
 » seule idée, Monsieur, m'inspire la liberté  
 » que je prends de m'adresser à vous, & la  
 » justifie. »

XI. En 1695, il parut un petit ouvrage intitulé, *Histoire de la Conjuraton faite à Stockholm*, contre M. *Descartes*. A Paris, chez *Boudot*. Ce titre trompa d'abord, & l'on crut qu'il s'agissoit d'une vraie *conjuraton*. La méprise étoit d'autant plus naturelle, que M. *Descartes* avoit eu des ennemis à la cour de la fameuse *Christine*, ce qui étoit très-naturel aussi; son mérite & encore plus sa faveur, lui avoient fait des jaloux. L'ouvrage n'étoit pourtant qu'une plaisanterie philosophique. Il s'agissoit bien à la vérité d'une *conjuraton* contre la vie de M. *Descartes*; mais les prétendus conjurés n'étoient que des êtres & des manieres d'êtres physiques, que la nouvelle philosophie avoit voulu détruire ou du moins dépouiller de la plûpart des qualités & des vertus que la philosophie Péripatéticienne leur attribuoit. L'Historien les personifie, & leur fait tenir une assemblée générale pour concerter les moyens de se venger du Philosophe; & delà, la maladie dont il mourut à *Stockolm*; comme tout le monde le sçait, le 11 Février 1650. J'ignore l'Auteur de cette plaisanterie, assez ingénieuse pour avoir fait penser à un Journaliste estimable qu'elle pouvoit bien être de M. de F. C'est M. d'*Artis* que j'ai déjà cité. Voici comme il en par-

le dans le troisieme tome du *Journal de Hambourg*, page 297. « Je l'ai trouvé, » dit-il, très-bien écrite & très-heureusement imaginée. Quand ce seroit M. de F. qui y auroit mis la main, je ne pense pas qu'il eût pu mieux réussir, & peut être est-ce lui-même; car je ne puis en parler que par conjecture, &c. »

Je connois l'ouvrage, & quoiqu'ingénieux, comme je viens d'en convenir, il ne l'est pas assez pour M. de F., & ce qui est plus décisif, il ne l'est pas dans son goût & dans sa maniere. L'Auteur y a prodigué les termes de l'école, jusqu'à la pédanterie : (1) par-là, il s'est décelé. C'est un homme d'esprit, mais un homme de College. D'ailleurs la plaisanterie venoit trop tard pour les gens du monde en 1695. Voilà ce qu'un Philosophe, homme du monde, eût bien senti, & ce qu'un Philosophe de College pouvoit

(1) Voici comme M. d'Alembert parloit de M. de F. en 1751, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. « Un Ecrivain respectable que » notre siecle a le bonheur de posséder encore, & » dont je louerois ici les différentes productions, » si je ne me bornerois pas à l'envisager comme » Philosophe, a appris aux Sçavans à secouer le » joug du pédantisme, &c. »

J'invite mes Lecteurs à relire la suite de ce passage : jamais M. de F. n'a été mieux caractérisé.

bien ne pas sentir , même avec beaucoup d'esprit. Le Péripatétisme dominant encore dans les Ecoles , surtout dans celles des *Jésuites* , il y avoit encore pour eux du sel à en plaisanter , mais peut-être quelque péril. Aussi l'Auteur de la plaisanterie ne se nomma point. Je soupçonne donc un *Jésuite* ; & le mérite du style est un des motifs de mon soupçon. C'est peut-être le P. *Daniel* , Auteur du *voyage du monde de Descartes*. Ce *voyage* & la *conjuración* se ressembloit beaucoup par le style , & on les réimprima ensemble en *Hollande*. Plusieurs Journaux parlerent de la *conjuración* ; mais celui de *Hambourg* , est le seul où je l'aye vu attribuée à M. de F. *Placcius* cite ce Journal à cette occasion dans son *livre latin* sur les Auteurs anonymes.

*La suite pour un autre Mercure.*

## S T A N C E S

*A M. de B. . . . Conseiller au Parlement de Dijon.*

**V**ous , qui dans un âge encor tendre ,  
 Des arts & des talens connoissez tout le prix ,  
 Que ne pouvons-nous point attendre  
 De l'amour dont pour eux vous vous montrez  
 après ?

Du Parnasse au palais , du palais au Parnasse

Vous parcourez l'intervalle à grands pas ;  
Nourrisson de Thémis , Courtisan de Pallas ,  
L'une élève votre ame , & l'autre la délasse.

A ces Divinités on vous voit chaque jour

Rendre un alternatif hommage :

Vous avez leurs faveurs , elles ont votre amour ,

Ne devenez jamais volage.

Vous unissez par un accord heureux ,

A des travaux profonds une étude légère ;

Vous méditez Cujàs , vous commentez Homere ;

Vous profitez avec les deux.

Oui , votre main avec délicatesse ,

Aux fruits de la raison joint les fleurs de l'esprit ,

Et vous sçavez le chemin qui conduit

Au portique & près du permesse.

Dans l'âge où le plaisir promet mille douceurs ,

Vous fermez votre oreille à sa voix séduisante :

La seule gloire vous enchante ,

C'est la volupté des grands cœurs.

Digne fils d'un illustre pere ,

Vous aimez les talens , conversez avec eux :

Puisse ce goût héréditaire

Passer encore à vos derniers neveux :

Vous n'irez point dans les champs de Bellone

Recueillir , le glaye en main , de funestes lauriers ;

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Ceux que le cruel Mars vend si cher aux Guerriers,  
Ne valent pas ceux qu'Apollon vous donne.

Vous n'irez pas non , plus rampant avec fierté,  
Dans les palais des Rois briguer un rang d'esclave :

Non , la grandeur est une entrave ,  
Et le souverain bien est dans la liberté.

La Cour est une mer trop sujette à l'orage ,  
Sa surface à nos yeux couvre d'affreux rochers ;

Et les plus habiles nochers  
Avec tout leur sçavoir y font souvent naufrage.

Loin de ce climat orageux ,  
Vous vous retirerez au bord de l'hypocrène :  
De cette divine fontaine ,  
Il ne s'élève point de brouillards dangereux.

Dans cette source pure  
Vous boirez à longs traits l'oubli de la grandeur ;  
Vous vous rapprocherez de la simple nature ;  
Ce n'est qu'en la suivant qu'on trouve le bon-  
heur.

*Par M. DE VARENNE.*



---

---

HISTOIRE VÉRITABLE,  
QU'ON NE CROIRA PAS,

*Arrivée pourtant dans une ville de Normandie.*

**B**ÉLISE n'étoit plus jeune, c'est-à-dire, vouloit le paroître; les plis de l'âge commençoient à se calculer sur son visage, & sembloient plus faits pour loger des ridicules, que des prétentions. Bélise n'en avoit que de marquées, parce qu'elle n'en avoit que d'inutiles. Son miroir justifioit sans cesse cette mortification. Dans un de ces instans, où il dépoisoit trop méchamment contr'elle, Damis entra, & surprit sa douleur. Il feignit de la consoler, en feignant de la séduire; elle répondit à ses galanteries avec cette modestie enfantine, qui tranche si bien avec les rides. Ah! Damis, je compte vos épigrammes par vos louanges; quand la figure disparoît, on exerce bien plus le persiflage, que la sincérité. Madame, dit Damis, les agrémens de la beauté peuvent varier, mais ils ne s'effacent jamais. Dans la première jeunesse, les traits sont brillans, vifs & délicats; ensuite viennent le coloris mâle & la majesté. Par

## 90 MERCURE DE FRANCE.

exemple, Madame, il y a dix ans qu'on disoit de vous : Madame de. . . est d'une bien jolie figure ; aujourd'hui on dit : Madame de. . . est d'une figure bien noble. . . Bélise fut déconcertée de plaisir, & le rouge de sa joie prévint celui du pinceau. Cette sorte de reconnoissance n'échappa point à Damis : il hazarda ces libertés qui appartiennent quelquefois à l'amour, souvent à la fatuité, plus communément à l'usage, & qu'on peut appeller la monnoie de la toilette. Damis, dit Bélise, avec cette sévérité postiche, qui est la livrée de la prudence, la fausse sagesse de votre maintien m'a trompée; vous l'avez peut-être été vous-même par ma facilité à vous écouter. Quand la nature m'auroit disposée à goûter vos agaceries, j'appellerois la vertu, & je vous échapperois. Ah! Madame, dit brusquement Damis, dispensez-vous de la citer; Je ne mettrois pas vos difficultés sur son compte : ce n'est pas mon ton : une constitution bizarre m'a toujours paru en usurper la gloire. . . Sortez, dit Bélise en colere ; vous ne méritez pas d'entrer chez une femme vertueuse ; prenez garde surtout de vous vanter, . . . Me vanter, Madame, reprit vivement Damis ! Je ne serois pas cru; on sçait bien que je ne suis pas fait pour les figures nobles.

## V E R S

*A Mademoiselle D. . . le jour de sa Fête.*

**D**E Flore, les vives couleurs  
 Doivent vous peindre mon hommage :  
 Mais puisque les plus belles fleurs  
 Sont sur votre aimable visage ,  
 Pour votre fête , s'il vous *plait* ,  
 Souffrez que j'y cueille un bouquet.

## V E R S

*A M. D. . . en lui envoyant un Bouquet pour  
 le remercier d'un présent qu'il m'a fait.*

**P**UISSENT de ces aimables fleurs  
 Les plus éclatantes couleurs  
 Vous peindre ma reconnoissance !  
 Hélas ! de leur foible existence  
 Un instant va finir le cours ,  
 Et tout le soin qu'elles vont prendre,  
 Ne peut qu'un moment vous apprendre  
 Ce que je sentirai toujours.

**L**E mot de l'Enigmogogryphe du second Mercure de Juin est *Constantinopolitanensis*. On y trouve *constant*, *Ino*, *poli* : les dix autres lettres sont abandonnées ; cela est expliqué.

---

## E N I G M E.

**A**U rang d'être inutile on pourroit me réduire ;  
 Quoique presqu'en tous lieux, sous mes puissans  
 efforts ,

Je tiens renfermés de précieux trésors ,  
 Pour qui l'ambitieux dans un charmant délire ;  
 Et l'avare cruel ont oublié souvent ,  
 L'un, ses pompeux honneurs, & l'autre ses richesses ;  
 Quelle fatalité ! mon pouvoir se dément ,  
 Aussi-tôt qu'il commence : hélas ! des mains traî-  
 tresses ,

Dans plus de vingt prisons renferment tout mon  
 corps

En me faisant jouir de toute ma puissance.  
 Ma tête est seule armée ; & dans mon triste sort  
 Loin de pouvoir au moins servir à ma défense ,  
 Cette arme est contre moi d'un utile secours ;

Je peux contribuer à servir aux amours.  
 D'ordinaire on me trouve auprès de quelque belle :  
 Cherchez ce que j'y fais, & comment je m'appelle.

---



---

**LOGOGRYPHE.**

**J** suis faite , Lecteur , pour servir en tous lieux ;  
 Je procure la connoissance  
 Que ne peuvent donner ni la main , ni les yeux ;  
 A l'art je dois mon existence ;  
 Je n'inspire que l'équité ,  
**J**uge par tous ces traits de mon utilité.  
 Sept pieds composent ma structure.  
 J'offre d'abord ce fruit divin  
 Qui croit pour notre nourriture :  
 De la laine le nom Latin.  
 Le premier Juste dans le monde ,  
 Victime de l'envie , éprouvant sa fureur :  
 Un oiseau qui se plaît dans l'onde.  
 Je te présente une couleur ;  
 L'endroit où des Chrétiens l'oracle  
 Opéra son premier miracle ;  
 Un siege , un Hébreu très-brutal ;  
 Un ton dans la musique , un stupide animal :  
 Le nom d'un gros cordage ; une arme meurtrière ;  
 Ce qui nous sert à passer la rivière :  
**P**oursuis , tu trouveras par la combinaison  
 De la terre promise un fameux espion :  
 Une Ville jadis célèbre en Italie ,  
 Une autre dans la Normandie :  
 L'idole qu'adora le peuple d'Israël ;

## 24 MERCURE DE FRANCE:

Un proche parent de Rachel :  
Avant de finir ma carrière ,  
J'ajoute encore un plaisir très-flatteur ;  
Cherché dans la jeunesse avec beaucoup d'ardeur :  
Un . . . mais voilà trop de lumière.

---

### C H A N S O N .

LORSQUE sur ta musette  
Tu chantes ton ardeur ,  
Une langueur secrète  
S'empare de mon cœur.  
Ah ! sur un ton si tendre  
Pourquoi te faire entendre ?  
Pourquoi , Coffin , m'allarmer chaque jour ?  
Ne peut-on pas vivre heureux sans amour ?



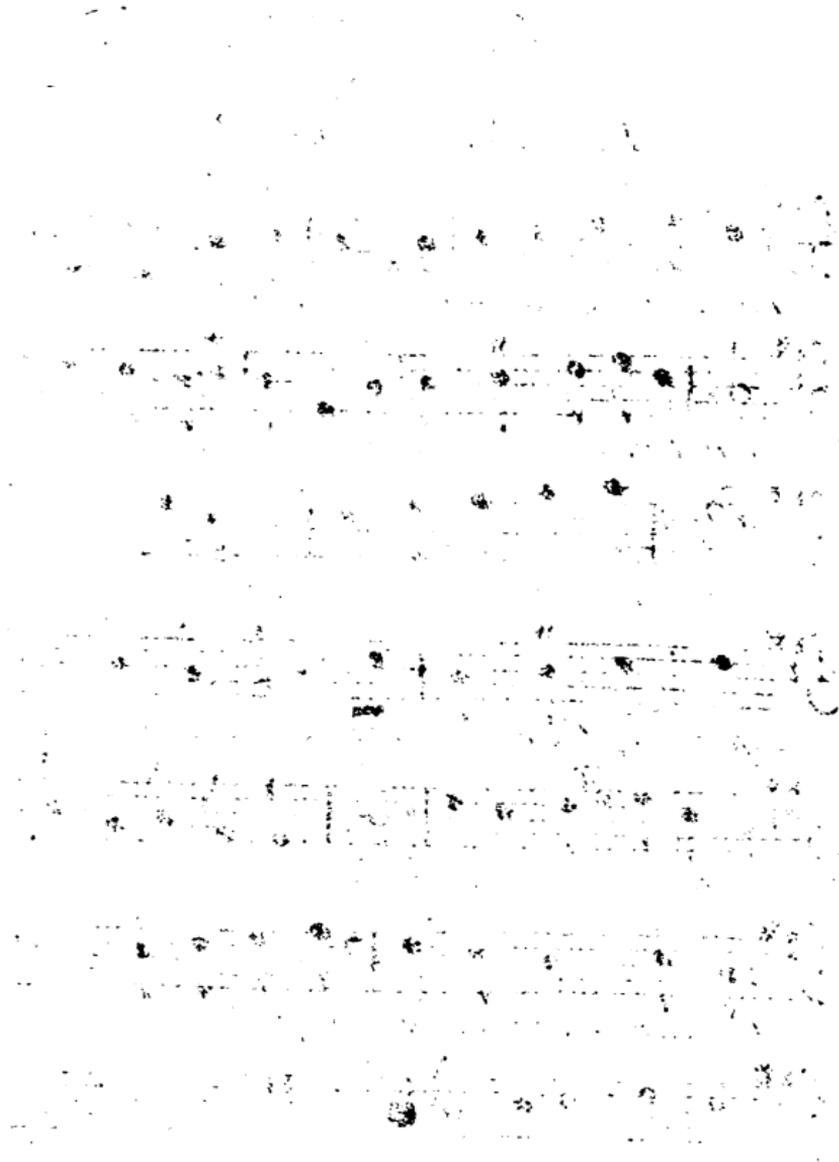
*Musette,*  
*Par M<sup>r</sup>. Légal.*

*Très gracieusement.*

Lorsque sur ta musette, Tu chantes ton air -  
deur, Une langueur secrète S'empare de mon  
cœur. Ah! sur un ton si ten - dre Pour =  
= quoi te faire en - ten - dre, Pourquoi Co =  
= tin, m'allaumer chaque jour? Ne peut on pas vivre  
heureux sans amour? Ne peut on pas vivre  
heureux sans a - mour?

Gravée par Labassée.

Imprimée par Tournelle.



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

**E**TABLISSEMENT d'une Société d'agriculture, de commerce & des arts dans la province de Bretagne, par délibérations des Etats, 1757. *A Rennes*, chez *Joseph Vatar*, Imprimeur ordinaire des Etats, place du Palais.

On ne peut trop louer un si bel établissement, ni M. de Montaudoïn, négociant de Nantes, à qui la Bretagne en est redevable. Il en a formé le premier projet. Son zèle & ses lumières lui méritent à juste titre celui de Citoyen dans toute l'étendue & la force du mot.

Nous allons joindre à cette annonce le Mémoire dont M. l'Abbé de Notre-Dame de Villeneuve a fait part aux Etats, pour lui & pour Messieurs ses Codéputés à la commission du commerce, avec le brevet qui confirme cet établissement. Rien n'est plus digne d'être consacré dans les papiers publics, & n'est plus honorable pour la province de Bretagne.

Messieurs, vous nous avez fait l'honneur

de nous renvoyer un excellent Mémoire de M. Montaudouin , sur l'agriculture , les arts & le commerce. Il propose , comme très-utile , l'établissement d'une Société , qui feroit son étude de ces trois objets. M. de Gournay , Intendant du commerce , nous exhorte à adopter ce projet. Nous avons pensé , comme lui , que rien ne pouvoit être plus avantageux à la province , que cet établissement ; nous l'avons même regardé comme essentiel. C'est sur ce plan que nous avons dirigé notre travail ; nous avons cru nécessaire de commencer par-là le rapport des affaires dont vous nous aviez chargé , & nous en avons fait la base de nos opérations.

Il n'est pas difficile de prouver l'utilité , & même la nécessité d'une pareille Association. Nous ne pouvons nous dissimuler l'état d'affoiblissement où l'agriculture & les arts sont réduits , surtout dans l'intérieur de la province. S'il y a un moyen de tirer nos cultivateurs de la léthargie où ils sont plongés , & d'animer nos artistes , c'est sans doute de les faire instruire par des personnes pour qui ils ont du respect & de la confiance. Des essais que le succès auroit justifié ; des expériences multipliées sous leurs yeux , les convaincroient à la fin que la routine qu'ont suivie leurs peres , peut n'être pas

pas la meilleure. L'expérience démontre que les laboureurs peuvent adopter des pratiques nouvelles, quand l'utilité en est prouvée : c'est ainsi que la culture du grand trefle & celle du lin s'établissent tous les jours dans des endroits où l'on n'en avoit jamais cultivé. Les laboureurs ont besoin d'être instruits, plus encore par des exemples, que par des leçons : l'un & l'autre feront l'objet principal de la Société que nous vous proposons de former.

Cette Société seroit composée, dans chaque Evêché, de six personnes choisies sans distinction d'ordre, parmi les sujets que l'on auroit lieu de juger par leur état ou leurs occupations être le plus au fait de chaque matiere. On chargeroit ces Commissaires d'examiner l'état de ces trois parties, de rechercher avec soin les causes de leurs progrès ou de leur décadence, les obstacles qui peuvent les arrêter, & les moyens de les faire cesser. Ils correspondroient avec le Bureau général, qui seroit établi à Rennes, où tous les Membres auroient séance & voix délibérative. Ils pourroient aussi s'assembler dans chaque Diocèse, quand ils le jugeroient convenable. Ils donneroient leurs avis au Bureau général, pour l'adjudication des prix sur ces trois objets, en cas qu'il fût arrêté d'en ac

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

corder pour augmenter l'émulation. Ils se communiqueroient respectivement leurs observations, surtout celles qui peuvent être d'une utilité générale, & se donneroient mutuellement les instructions relatives aux objets dont ils seroient chargés. Par ce moyen, si quelqu'un vouloit étendre dans une partie de la province une culture qui n'y seroit pas établie, & qui fût d'usage dans un autre canton, il seroit en état de se procurer facilement tous les éclaircissémens nécessaires pour la faire réussir. On exhorteroit les Commissaires à faire des expériences, à les suivre avec attention, & à faire part de leurs succès. Chaque Membre seroit obligé de remettre au Bureau général, avant la tenue prochaine, un Mémoire sur quelque partie de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ces Mémoires y seroient lus, examinés & comparés, & mettroient le Bureau général à portée de fournir aux Etats un corps d'observations très-précieuses sur des objets si intéressans & trop négligés. Les Etats auroient des connoissances sûres pour encourager les entreprises qui mériteroient de l'être, pour exciter l'émulation, & porter dans peu d'années l'agriculture, les arts & le commerce au plus haut point où ils puissent parvenir.

C'est par une Société pareille que l'Irlande, qui étoit une des plus pauvres contrées du monde, est devenue très-florissante. Nous ne sommes pas réduits au point d'anéantissement où étoit cette île ; nous pouvons donc espérer de réussir avec plus de facilité.

Cette Société a fait distribuer des instructions & des récompenses, & l'Irlande a pris une face nouvelle. Nous osons donc, Messieurs, vous indiquer un moyen qui a déjà réussi ailleurs, & dont le succès n'est pas douteux chez vous.

Nous ne nous sommes pas étendu sur les avantages qui en résulteroient pour le commerce : ils sont trop évidens. Le commerce est tellement lié à l'agriculture, qu'on ne peut perfectionner l'un, sans que l'autre en soit augmenté.

Les vues que répandroient sur les arts & dans les manufactures tant de personnes éclairées, produiroient les plus heureux effets ; les artistes apprendroient promptement les pratiques utiles des autres pays ; ceux d'entr'eux, qui se distingueroient par leurs talens, obtiendroient une considération, qui en est la plus agréable récompense.

Vous voyez, Messieurs, par le détail des opérations que nous avons eu l'honneur

de vous exposer, qu'il est nécessaire d'en charger une Commission particulière. La Commission intermédiaire, déjà fort occupée de travaux très-différens, ne pourroit pas donner une attention continuelle à des objets qu'il faut suivre avec persévérance.

Ce Mémoire qui a été approuvé de l'Assemblée, & en conséquence duquel la Commission du commerce a dressé un plan qui règle les occupations & la correspondance des associés, est de M. de Pontual, de l'Ordre de la Noblesse, secondé dans ce travail par M. de Prémion, Maire & premier Député de Nantes. Les États ont remercié l'un & l'autre. Le nom de ces Auteurs recommandables ne peut être trop publié : il honore l'humanité.

*Brevet qui confirme l'établissement d'une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts en Bretagne.*

Aujourd'hui vingt Mars mil sept cens cinquante-sept, le Roi étant à Versailles, s'étant fait rendre compte des délibérations prises par les États de Bretagne, assemblés à Rennes le 28 Janvier, 2 & 15 Février derniers, par lesquelles ils auroient approuvé l'établissement proposé à l'assemblée par les sieurs Députés à la Commission du Commerce, d'une Société d'Agriculture,

JUILLET. 1757. 101

ture , de Commerce & des Arts en ladite Province , laquelle seroit composée dans chaque Evêché de six personnes chargées de travailler au progrès de ces trois parties, & de correspondre avec un Buteau général établi à Rennes ; le tout en la maniere portée par le règlement pareillement proposé auxdits Etats ; & Sa Majesté jugeant à propos d'autoriser & d'encourager un établissement que l'expérience pourra conduire à une plus grande perfection , mais dont l'objet ne peut toujours être que fort utile à ladite Province & à l'Etat ; Sa Majesté a approuvé & confirmé, approuve & confirme lesdites délibérations des 28 Janvier, 2 & 15 Février derniers : permet aux Associés agréés par lesdits Etats de s'assembler dans les temps & les lieux, & en la maniere portée par ledit règlement, pour vaquer aux opérations y énoncées, sans que, pour raison de ce, il puisse leur être apporté aucun trouble, ni empêchement ; & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'expédier le présent Brevet qu'Elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi Conseiller Secrétaire d'Etat, & de ses Commandemens & Finances.

*Signé*, LOUIS.

*Et plus bas*, PHELYPEAUX.

E iij

## 102 MERCURE DE FRANCE.

LA veuve *Lamesle*, rue vieille Bouclerie, débite depuis peu un petit Ouvrage *in-12*, imprimé à *Cologne*, 1757, & intitulé, *Recueil curieux & édifiant, sur les cloches de l'église*, avec les cérémonies de leur bénédiction, à l'occasion de celle qui fut faite à *Paris*, le jeudi 3 Juin 1756, à l'Abbaye de *Panthemont*, sous le gouvernement de *Madame de Bethisy*, en présence & aux noms de *Monseigneur le Dauphin* & de *Madame Adélaïde de France*; & le mardi 14 Septembre suivant à l'Abbaye au Bois, sous le gouvernement de *Madame de Mornai*, en présence & aux noms de *Monseigneur le Prince de Condé* & de *Madame la Princesse son épouse*. Le prix est de 24 s. relié, & de 12 s. broché.

ON trouve chez *Ganeau*, rue *Saint-Jacques*, le *Supplément aux Réveries ou Mémoires de la guerre de Maurice Comte de Saxe*, &c. (1), 1757, par *M. le Baron d'Espagnac*, connu par d'autres ouvrages qui méritent qu'on en fasse ici une nouvelle mention. En voici les titres, *Campagnes du*

(1) Ces *Réveries* se vendent chez *Jambert*, rue *Dauphine*, en 2 vol. *in-12*, qui coûtent 6 liv. Il en a aussi une édition en un volume *in-8°*, à la fin duquel on a mis le *Traité des Légions*, & quelques *Lettres de M. le Comte Saxe*. Il se vend 9 liv. relié.

JUILLET. 1757. 103

Roi, en 1745, 1746, 1747, 1748, 4 vol. in-8°. *Essai sur la science de la guerre*, 3 vol. in-8°. *Essai sur les grandes opérations de la guerre*, 4 vol. in-8°. servant de suite au précédent. Ils se débitent chez le même Libraire.

Nous pensons, comme l'Auteur, que les *Rêveries* de M. le Maréchal de Saxe doivent être plus instructives, au moyen d'un supplément qui en concilie les principes, avec la forme, l'armement & le service de nos troupes, & qu'on doit sçavoir gré à M. le Baron d'Espagnac d'un Ouvrage dont l'objet est d'être utile, & qui d'ailleurs est une suite de ce qu'il a appris à l'école de ce grand Général. Ce sont ses propres paroles, que nous avons adoptées.

RELATION de l'Ambassade de Mehemet-Effendi à la Cour de France, en 1721, écrite par lui-même, & traduite du Turc. A Paris, chez le même.

---

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, l'intérêt que vous prenez aux progrès des sciences, m'engage à m'adresser à vous, au sujet de la nouvelle édition de *Plaute*, que le sieur *Barbou*, Imprimeur, vient d'annoncer. Cet ancien Comique n'a point encore été imprimé avec

E iv

route l'exactitude & le goût qu'il est possible de l'exécuter ; & je suis persuadé qu'il figurera parfaitement dans la collection des Auteurs Latins, commencés par *Contelier*. Comme *Plaute* est un Auteur très-difficile à entendre , il est nécessaire d'y ajouter un *index* , qui renferme les mots Latins qui lui sont propres , & ce qui a rapport aux cérémonies religieuses , & aux usages particuliers de son siècle. On désire fort, dans nos provinces , que le sieur *Barbou* veuille se prêter à cette augmentation , sans laquelle ce Poète seroit inintelligible pour un grand nombre de lecteurs. Un homme de lettres, & qui va donner la *Sarcothée* au Public, a écrit à un de mes amis qu'il se disposoit à composer cet *index*. C'est un sçavant , habile & capable de le bien exécuter. Nous souhaitons que le sieur *Barbou* en fasse usage. Je serois charmé , Monsieur , que vous pussiez insérer ma lettre dans votre *Mercur*. J'ai l'expérience qu'un avis donné publiquement à un Imprimeur , fait plus d'impression sur lui , que quand on le lui envoie dans le particulier.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DE LA BORBE.

D'Arras , ce 5 Juin 1757.

ON délivre actuellement chez *Lottin*,  
rue S. Jacques, au Coq, le tome second  
de *Saint Augustin contre l'incrédulité*, con-  
tenant le plan de la Religion expliquée  
& démontrée dans ses points fondamen-  
taux, par S. Augustin, tiré des divers écrits  
de ce Pere, spécialement de son grand  
ouvrage, *la Cité de Dieu*.

DE la préférence des vis aux chevilles,  
pour les instrumens de musique, & un  
Essai sur la maniere de changer *l'a mi  
la*, en tendant ou détendant toutes les  
cordes à la fois, sans détruire l'harmonie ;  
ce qui donne lieu à des manches d'une  
forme nouvelle, beaucoup plus commodes  
que les anciens. Présenté à l'Académie  
royale des Sciences, le 13 Août 1756 ;  
par M. Domenjoud, Avocat en Parlement.  
*Nam neque chorda sonum reddit quem vult  
manus & mens.* Horat. *de Arte poeticâ*, v.  
348. Avec figures, 1757.

Cette petite brochure de 22 pages se  
vend chez la veuve *Thibouft*, Place de  
Cambray. Les amateurs de violon doivent  
remercier l'Auteur d'avoir dérobé à une  
étude plus grave des instans précieux,  
pour les employer à la perfection d'un in-  
strument aussi agréable.

Nous joignons à cette annonce l'extrait

*Du premier Décembre 1756.*

M. le Roi & moi , qui avians été nommés pour examiner un Violon présenté par M. Domenjoud , Avocat au Parlement , dans lequel le manche est disposé de façon que chaque corde s'y tend par le moyen d'une vis au lieu de la cheville qui sert ordinairement à cet usage ; & qu'on peut , au moyen d'un mouvement de la tête du violon , hauser ou baisser le ton de l'instrument , ou , ce qui revient au même , tendre ou détendre les quatre cordes à la fois dans la proportion requise pour leur conserver entr'elles l'intervalle de quinte : en ayant fait notre rapport , l'Académie a jugé que la mécanique employée par l'Auteur pour hauser & baisser le ton de l'instrument , ne paroïssoit pas susceptible d'une grande précision par l'impossibilité de connoître assez exactement la grosseur des cordes , & le plus ou le moins de facilité qu'elles ont à s'étendre , & que par conséquent elle ne seroit pas aussi avantageuse qu'elle pourroit le paroître au premier coup d'œil ; *mais que la substitution des vis aux chevilles , proposée par M. Domenjoud , étoit bien imaginée , & utile , non seulement en*

**JUILLET. 1757.** N<sup>o</sup> 107  
ce qu'elle donnoit une plus grande facilité  
d'accorder , mais encore parce que les cordes  
une fois tendues de cette manière , ne peuvent  
ni se lâcher totalement , comme il arrive  
quelquefois à celles des violons ordina-  
ires , ni se détendre qu'en s'allongeant elles-  
mêmes ; ce qui ne peut qu'être avantageux.  
En foi de quoi j'ai signé le présent Certifi-  
cat. A Paris , ce 7 Décembre 1756.

*GRANDJEAN DE FOUCHY , Secrétaire  
perpétuel de l'Académie royale des Sciences.*

**IPHIGÉNIE en Tauride , Tragédie par  
M. de Vauvertrand , Avocat au Parlement.  
A Paris , sans nom d'Imprimeur , 1757.**

**ESSAI sur les vertus de l'eau de chaux ,  
pour la guérison de la pierre ; par M. Rob-  
ert Whyts , Docteur en Médecine , de la  
Société royale de Londres , Membre du  
College royal des Médecins , & Professeur  
en Médecine dans l'Université d'Edim-  
bourg ; avec un supplément contenant  
l'histoire de la maladie de M. Walpole ,  
écrite par lui-même ; celle de la maladie  
de M. Newcome , Chanoine de Windsor ,  
&c. traduit sur la seconde édition de l'An-  
glois , par M. A. Roux , Docteur en Mé-  
decine , auquel on a ajouté une méthode  
de dissoudre la pierre par des injections.**

**E vj**

## 108 MERCURE DE FRANCE.

de M. *Butter*, traduite par le même. *A Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin, à l'Ange, 1757, vol. in-12.

COLLECTION de Theses Medico-Chirurgicales, sur les points les plus importants de la chirurgie théorique & pratique, recueillies & publiées par M. le Baron de Haller, & rédigées en François par M\*\*\*. *A Paris*, chez le même Libraire.

ESSAI sur l'usage des alimens, pour servir de commentaire aux livres diététiques d'Hippocrate, tome second. *A Paris*, chez le même.

ABREGÉ chronologique de l'histoire universelle depuis les premiers Empires du monde, jusqu'à l'année 1725 de l'Ere chrétienne. *A Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez *Vincent*, 1757.

LE tome troisieme des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, & le tome second du Recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de la même Académie, se délivrent à *Paris*, chez la veuve *Delaguette*, rue S. Jacques, 1757.

Ce Recueil prouve les progrès de cette compagnie dans un art d'autant plus utile à la vie des hommes, qu'il est moins conjectural.

*PROSPECTUS d'un Cours sur l'Histoire Naturelle, relativement aux arts & aux métiers, par M. Bomare de Valmont.*

**A**TTACHÉ par état à procurer à presque tous les arts les substances qui leur sont nécessaires, j'ai cru devoir étudier ces arts, pour être mieux en état de juger de la qualité & du choix des substances qu'ils emploient. Je me suis ensuite flatté qu'on me sçauroit quelque gré de faire part des connoissances que j'ai pu acquérir. J'ai jugé enfin qu'en piquant la curiosité, je ferois naître l'envie de s'instruire, si je mettois sous les yeux les matieres même qu'il est si important de bien connoître.

En 1694 François Pomet, connu par son Histoire générale des drogues, animé d'un zele que je me fais gloire d'imiter, fit d'abord au Jardin Royal des plantes, & ensuite dans sa maison, des démonstrations publiques de toutes les drogues contenues dans son Histoire & dans un Catalogue séparé, qu'il en fit imprimer la même année.

M. Lemery, dans la préface de son Traité universel des drogues, Ouvrage dépendant de la Pharmacopée universelle, & imprimé pour la première fois le 8 Juillet 1698,

## 210 MERCURE DE FRANCE.

rend au frere Pomet la justice qui lui étoit dûe.

L'exemple du frere Pomet, les éloges donnés à ses entreprises, ont excité en moi la juste émulation de pouvoir être aussi utile qu'il a pu l'être. Mon dessein n'est point de faire un cours de matiere médicale, en indiquant les vertus générales des drogues, par rapport à la Médecine. C'est aux maîtres de l'art à discuter une matiere qui n'est point de mon ressort. La richesse du fonds qui me reste à traiter, me donne assez de confiance pour hazarder des leçons suivies sur les différens objets qui entrent dans le plan que je me suis fait; & si je peux joindre l'ordre dans la distribution, à la clarté dans l'explication, j'espere qu'on n'exigera rien de plus.

Je traiterai successivement tous les trois regnes.

Dans le regne minéral j'exposerai non seulement les terres dont on se sert pour la fayance & la porcelaine, mais encore celles dont on fait des pots de toutes especes, les briques, les tuiles, &c. J'expliquerai leurs propriétés, leurs différences & les qualités que chacune d'elles doit avoir pour être propre à chacun de ses travaux.

Ce détail me menera naturellement à parler des sables & de la marne, qui en-

trent dans la composition des poteries.

L'usage des sables est très-étendu, suivant qu'ils sont plus ou moins fins, plus ou moins nets, &c. On en fait du verre, du crystal : on s'en sert pour polir le crystal même, les marbres, les albâtres, & les autres pierres susceptibles de poliment.

La marne a différentes utilités, relativement à ses especes différentes, que l'on aura soin d'expliquer.

La craie dont on fait le blanc d'Espagne, art assez simple, mais qui a pourtant ses finesses, & son usage par rapport aux couleurs, feront un article séparé, ainsi que l'ochre jaune ou rouge, la terre d'ombre, la pierre pourrie, &c.

Les pierres passeront ensuite en revue depuis celles qu'on appelle précieuses, jusqu'aux plus communes qu'on emploie pour bâtir, avec les nuances qui les distinguent & les caractérisent. L'art de tailler les diamans, & de les imiter ; la description des différentes carrieres, des pierres de marbre, d'ardoise, trouveront ici leur place.

Les sels en général, ainsi que la figure & l'usage de chacun en particulier ; les pyrites variées entr'elles par leurs diverses combinaisons ; le soufre qui, indépendamment de ses autres propriétés, est nécessaire pour blanchir les laines, pour les ma-

## 112 MERCURE DE FRANCE.

nufactures de draps , de couvertures , &c. enfin les bitumes qui ont tant de rapport avec le soufre , par leur facilité à brûler & à s'enflammer , & les charbons de terre , qui suppléent au bois , feront connoître de plus en plus le regne minéral, qui sera terminé par une notice abrégée des métaux & des demi-métaux.

Il me seroit mal d'entreprendre de parler de toutes les plantes ; le regne végétal ne sera traité que relativement à l'objet que j'ai indiqué.

Après l'énumération des bois nécessaires à l'ébénisterie , à la menuiserie , à la charpente , au charonnage , &c. je me bornerai à parler des plantes ou des parties de plantes connues sous le nom d'épiceries , de celles qui donnent des teintures, ou qui entrent dans la composition des eaux de senteur & de beauté , ainsi que dans les vernis. On me reprocheroit peut-être de ne rien dire de ces arbres qu'on dit fournir le suc employé dans les vernis de la Chine : mais j'aurai occasion de m'étendre à ce sujet sur les gommés , les résines & les gommés résines. J'espère que la collection considérable, que j'en ai rassemblée avec grand soin , satisfera , par la beauté & par le choix , l'Artiste & le Naturaliste. La manière dont ces matières sont récoltées , tra-

finquées, altérées & employées, pourra présenter des détails curieux & instructifs.

J'observerai la même méthode par rapport au regne animal, dont je ne me propose d'emprunter & d'expliquer que ce qui peut être de quelque utilité aux arts & aux métiers, aux besoins & à l'agrément de la vie.

Les quadrupedes fournissent la laine, les poils, &c. La plume se tire des oiseaux. Les poissons donnent de l'huile. L'art se sert de leurs écailles pour imiter la nature, en faisant de fausses perles. Enfin c'est à de vils insectes que nous devons la soie, la cochenille, le kermès, le corail & la cire, &c.

Ce sont là les points principaux que je me propose de traiter. L'essai que je fais, dans la vue d'être utile, mérite quelque indulgence. Des efforts continués me mettront à portée de m'instruire davantage, & de rendre ce Cours sur l'Histoire Naturelle, plus complet, plus utile & plus intéressant.

Le sieur Bomare ouvrira ce Cours le samedi 16 Juillet 1757, à deux heures de relevée (dans son Cabinet, en l'hôtel de Hollande, vieille rue du Temple), & le continuera les jours indiqués.

On prie les personnes qui désireront as-

114 MERCURE DE FRANCE.  
sister à ce Cours , de souscrire avant qu'on  
en fasse l'ouverture.

On s'adressera au sieur Bomare de Val-  
mont , Marchand Epicier-Droguiste , rue  
de la Verrerie , à la Rose Blanche.

ACCORD de la Foi avec la Raison , dans  
la maniere de présenter le système physi-  
que du monde , & d'expliquer les diffé-  
rens Mysteres de la Religion : ouvrage di-  
visé en trois parties. *A Cologne* , & se  
trouve à *Paris* chez *Desaint & Saillans* ,  
Libraires , rue Saint-Jean de Beauvais  
1757 , 2. vol. in-12.

COLLECTION Académique , composée  
des Mémoires , Actes ou Journaux des  
plus célèbres Académies & Sociétés Litté-  
raires Etrangères , des Extraits des meil-  
leurs ouvrages périodiques , des traités  
particuliers , & de pieces fugitives les plus  
rares , concernant l'histoire naturelle , &  
la Botanique , la Physique expérimentale ,  
& la chimie , la médecine & l'anatomie ,  
traduits en François , & mis en ordre par  
une Société de gens de lettres , dédiée à  
S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé,  
tome quatrieme de la partie étrangère , &  
le premier volume de l'Histoire naturelle  
séparée. *A Dijon* chez François Desfontaines ,

Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, à l'Image de la Vierge, rue de Condée; & se trouve à Paris chez *Jean Desaint & Charles Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, *Louis Etienne Ganeau*, rue Saint-Severin, aux armes de Dombes, & *Pierre Guillin*, à l'entrée du quai des Augustins, au Lys d'or, 1757.

Les premiers volumes de cette collection n'ont pas platôt paru, qu'on a généralement reconnu son utilité, nous osons même ajouter la nécessité dont elle est pour les personnes qui veulent tant soit peu approfondir la partie des Sciences dont elle traite. Il seroit superflu de répéter ici ce que nous avons déjà dit des vues que l'on s'est proposé dans le plan de cet ouvrage, & des avantages qui doivent résulter de son exécution, lorsque nous avons rendu compte du discours préliminaire placé à la tête du premier volume de la *partie étrangère* donnée en 1755. Il suffit de renvoyer aux nouvelles littéraires du Mercure de cette année, ceux qui pourroient être dans l'ignorance à cet égard. Le dessein tenté par l'étranger, d'enlever l'honneur de cette entreprise à la France, nous semble une preuve non équivoque de son mérite. Heureusement il a été prévenu par l'activité des Auteurs qui y travaillent, &

## 116 MERCURE DE FRANCE:

il a été forcé d'abandonner ce projet, en voyant la rapidité avec laquelle les cinq volumes de cette collection se sont succédés, sçavoir les deux premiers volumes, publiés en 1754, sous le titre de *Recueil de Mémoires, ou Collection Académique, partie Française*, &c. suivis en 1755, de trois autres volumes, sous le titre de *collection Académique tirée des plus célèbres Académies, & Sociétés Littéraires étrangères*, &c. Les trois derniers ont été l'objet d'un précis que nous en avons donné dans un des Mercurus de cette année. Le volume qu'on publie aujourd'hui, est le sixième de cette collection, si l'on y comprend la partie Française; c'est le quatrième de la partie étrangère, & il forme le premier de la suite d'Histoire naturelle séparée. Son succès est annoncé par celui des volumes qui l'ont précédé, beaucoup mieux que par tous les éloges que nous en pourrions faire. Ainsi nous nous bornerons à dire qu'il ne le cede aux autres en rien de ce qui sert à caractériser la bonté d'un ouvrage de cette nature. On y trouve le même choix dans la distribution des pièces qu'on y fait entrer, la même exactitude dans les recherches dont-il est susceptible, & la même justesse dans l'analyse des faits, qui y tiennent. Il y a lieu de croire que le public

ne fera pas un accueil moins favorable à ce volume qu'aux premiers qu'on lui a donnés. Il doit sçavoir gré aux Auteurs d'une entreprise si importante, des soins qu'ils ont pris de la porter à sa perfection, quant au fonds, quant à la forme, c'est à dire quant à la partie littéraire.

Ce volume est composé de mémoires qui ont tous rapport à l'Histoire naturelle. Il contient les pieces suivantes :

1°. Le suplément des *Transactions Philosophiques*, quant à l'Histoire naturelle, depuis l'année 1665, jusqu'à l'année 1683 inclusivement.

2°. Le suplément des *Ephémérides des curieux de la nature*, quant à l'Histoire naturelle, depuis l'année 1670, jusqu'à l'année 1686.

3°. L'extrait de la sixieme année de la seconde Décurie de ces mêmes *Ephémérides*, quant à l'Histoire naturelle.

4°. L'extrait du *Journal littéraire*, de l'Abbé Nazari, quant à l'Histoire naturelle.

5°. L'extrait des actes de l'Académie de Copenhague, quant à l'Histoire naturelle, depuis 1671, jusqu'en 1679.

6°. L'extrait de la dissertation de Nicolas Stemon, *sur les corps solides qui se trouvent contenus naturellement dans d'autres corps solides.*

## 118 MERCURE DE FRANCE.

7°. Les expériences de François Rédi, *sur la génération des insectes.*

8°. Les observations du même Rédi *sur les animaux vivans, qui se trouvent dans d'autres animaux vivans.*

9°. Les observations du même Auteur *sur diverses choses naturelles, & principalement sur celles qui viennent des Indes.*

10°. L'extrait de quelques-unes de ses lettres, & de celles de plusieurs autres Naturalistes *sur divers points d'histoire naturelle.*

11°. Quelques descriptions d'animaux extraites de l'ouvrage de Willis intitulé, *de anima Brutorum.*

Ce nouveau tome de la collection Académique, renferme le dépouillement exact de plus de vingt volumes in-4°, & réunit ce qui s'y trouve de rares & d'excellens ouvrages écrits en différentes langues. Il est enrichi de trente cinq planches en taille douce, d'une table de matiere très-ample faite avec soin, laquelle, en rassemblant sous chaque mot, tout ce qui a rapport à la matiere désignée par ce mot, met le Lecteur à portée de s'instruire avec plus de méthode que n'en comporte ordinairement l'ordre chronologique auquel on a dû s'affujettir, pour des raisons dont on a déjà informé le public.

Nous avertissons que le sieur *Desventes*, Libraire de Dijon, qui avoit eu jusques-là quelques Associés, est actuellement seul propriétaire de cette dispendieuse entreprise. Il lui a fallu, avant que de parvenir à l'être, vaincre beaucoup d'obstacles, contre lesquels il lutte depuis plusieurs années. Comme il y a réussi, il se fait un devoir de satisfaire aux invitations réitérées d'un grand nombre de personnes, qui le pressent de donner & de prendre des engagements par la voix des souscriptions, pour la continuation d'une entreprise si considérable. C'est ce qui l'a engagé à présenter le nouveau genre de souscrire, dont il a exposé les conditions dans un avis qu'il a fait imprimer environ deux mois avant la publication de ce volume. Il se flatte d'obtenir pour cette souscription le suffrage du public, avec d'autant plus de confiance, que ce n'est point un simple projet qu'il lui annonce; mais six volumes *in-4°*. déjà imprimés, avec des notes, des additions, plus de cent soixante-cinq planches en taille douce, outre celles qui sont en bois.

Chaque tome fera d'environ sept cens pages, & chaque volume coûtera onze livres en feuilles, somme très-modique relativement à la dépense. On fera reçu à

souscrire jusqu'au mois d'Août prochain ; inclusivement ; passé lequel temps chaque volume sera du prix de *treize livres dix sols* en feuilles , tel que le payeront ceux qui n'auront pas fait usage de la voie de souscription.

Voici quelles sont les conditions proposées aux Souscripteurs.

*Conditions proposées aux Souscripteurs pour tous les volumes de la collection Académique , qui commence à l'établissement des Académies de l'Europe , jusqu'en l'année 1750 inclusivement :*

1°. Les Souscripteurs , en recevant dans les premiers jours du mois de Mai de cette année 1757 , les six volumes en feuilles , payeront *soixante six livres , & onze livres* d'avance , desquels ils recevront reconnaissance , pour le septieme tome actuellement sous presse. Total , ci . . . 77 liv.

2°. Ceux qui ne voudront acquérir que les quatre tomes en feuilles de la *partie étrangere* , de cette collection , payeront aussi , sçavoir , pour les quatre premiers volumes des Académies étrangères *quarante-quatre livres* , & pour le cinquieme volume *onze livres* d'avance , ci . . . 55 liv.

3°. En recevant , en Janvier prochain , le tome septieme , qui fera le cinquieme volume

volume de cette partie étrangere, on payera *onze livres* d'avance pour le volume suivant, ci . . . . . 11 liv.

Et ainsi de volume en volume, lesquels feront tous de même format, & au moins de même quantité de pages que celui que nous annonçons aujourd'hui, avec toutes les figures, avertissemens, tables nécessaires, &c.

Au moyen des *onze livres* que l'on donne d'avance pour un volume, le tome de la collection contenant l'année 1750, sera délivré aux Souscripteurs, sans nouveau paiement.

Ceux qui, avant l'ouverture de la présente Souscription, auront déjà acquis les cinq volumes de cet ouvrage, qui ont été publiés en 1754 & 1755, ou seulement les trois volumes de la *Partie étrangere*, pourront jouir du même bénéfice des Souscriptions, tant pour le volume qui doit être délivré en Janvier 1758, que pour tous ceux qui se feront par la suite, jusqu'à ce que l'on ait atteint l'année 1750, en payant pour eux *vingt-deux livres*; sçavoir *onze livres* pour le volume qui leur sera délivré en ce prochain mois de Mai, & *onze livres* d'avance pour celui qui sera mis au jour au mois de Janvier suivant, ci . . . . . 22 liv.

F

## 122 MERCURE DE FRANCE.

Et pour la suite de volume en volume ,  
tel que dessus, ci . . . . . 11 liv.

Ils recevront également , sans nouveau  
paiement , le volume qui contiendra l'an-  
née 1750 de cette collection.

Comme on a tiré un très-petit nombre  
d'exemplaires de cet ouvrage sur du grand  
papier raffiné d'Auvergne , on pourra sous-  
crire pour le peu d'exemplaires qui restent  
aux conditions ci-après , pour les six volu-  
mes complets , & le volume suivant ,  
payé d'avance , en feuilles , ci . . 130 liv.

Ou pour les quatre volumes de la *partie*  
*étrangere* , & pour le cinquieme d'avan-  
ce , en feuilles , ci . . . . . 92 liv 10 s.

Et ainsi de volume en volume , à rai-  
son de 18 liv. 10 s. en feuilles.

Les personnes qui ne souscriront point  
payeront 24 liv. pour chaque volume de ce  
grand papier , en feuilles.

Le sieur *Briasson* , Libraire , demeurant  
rue S. Jacques , à la Science , publie ac-  
tuellement le septieme tome de la Table  
générale des matieres contenues dans le  
Journal des Sçavans de l'édition de Paris ,  
depuis l'année 1665 qu'il a commencée ,  
jusqu'en 1750 inclusivement ; avec les  
noms des Auteurs , les titres de leurs ou-  
vrages , & l'extrait des jugemens qu'on en  
a portés.

*AVIS du sieur Barrois, Libraire, quai des Augustins, sur une nouvelle Bibliothèque historique de la France.*

UN particulier, qui ne veut pas être connu, m'a adressé un projet d'une nouvelle Bibliothèque historique de la France. J'ai cru, pour l'utilité du Public, devoir l'engager à lui en faire part par la voix des Journaux. Son ouvrage est fort avancé, il pourra composer quatre bons volumes *in-4°*, ou deux volumes *in-fol.* La première de ces deux formes semble la plus commode. Si le Public juge favorablement de cet ouvrage, le premier volume pourra paroître dans le courant de l'année 1758, & les autres les années suivantes, & dans ce cas je le proposerai par souscription. Je prie les personnes qui feront des remarques ou des observations, de me les adresser, & je les ferai parvenir à l'Auteur qui paroît les desirer avec empressement, & qui en fera un bon usage.

Plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire de France, presque personne n'y a réussi. Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé des hommes capables de s'en acquitter; mais les uns ont manqué de matériaux nécessai-

F ij

res pour un si grand ouvrage ; les autres, les ayant sous la main, ont négligé de les mettre à profit. Ces derniers ont été effrayés du temps qu'il auroit fallu employer à ramasser, à extraire & à mettre en ordre toutes les pieces qui leur eussent été nécessaires : comment ne l'auroient-ils pas été, puisque la vie d'un homme ne peut suffire à rechercher & à préparer ces matériaux, sans lesquels cependant il ne sera jamais possible de réussir dans une pareille entreprise ?

Pénétré de cette idée, réduit par état à fixer mon séjour dans une Province, & n'ayant d'autres secours que ceux que mon cabinet peut me fournir, j'ai senti sans peine qu'un tel ouvrage étoit au dessus de mes forces ; mais j'avoue que je n'ai pas perdu l'espérance de faire un usage utile au Public des soins que je me suis donné pour former une collection d'Histoire de France, & pour en arranger les différens morceaux ; soins qui seuls m'ont coûté plusieurs années de travail, par où l'on pourra juger de la vérité de ce que je viens d'avancer.

Cette collection n'est pas assez complète pour que le détail que j'ai entrepris d'en faire, puisse servir seul à ceux qui voudront travailler à une Histoire de

France. Il me manque même quelques livres des plus connus & des plus utiles : mais outre qu'il n'est guere possible à un particulier , éloigné de la Capitale , de ramasser une collection aussi complète & aussi parfaite que celle que M. Secousse a laissée en mourant , je peux ajouter que l'âge dans lequel je suis & les soins que je me donne journellement pour la compléter , me font espérer qu'elle sera par la suite poussée à une plus grande perfection. Je n'ai cependant pas cru que cet obstacle dût arrêter mon projet : mon intention est de laisser beaucoup à faire à d'autres , qui ajouteront à mon ouvrage ce qui lui manque.

Je compte donc que je trace le plan , & que je jette les fondations d'un bâtiment que plusieurs ouvriers continueront & conduiront à sa perfection : leur amour-propre flatté comme le mien du plaisir d'étaler aux yeux du Public les richesses historiques qu'ils auront amassées , les portera peut-être à suivre mon exemple. Je prévois même qu'ils me critiqueront dans l'ordre que j'ai suivi ; qu'ils tireront plusieurs articles de la place où je les ai mis , pour leur en donner une plus convenable ; qu'ils en ajouteront un grand nombre qui me manquent , ou qui m'ont

échappé ; qu'ils fouilleront pour cela , non seulement dans leur propre fonds , mais encore dans les trésors immenses de livres imprimés & manuscrits que renferment la Bibliothèque du Roi , & plusieurs autres du Royaume & de la Capitale : non seulement je le prévois , mais je l'espère , parce que de cet assemblage , il se formera une suite , une bibliographie complète d'histoire de France , qui mettra à portée tous les hommes capables de l'écrire , de s'en acquitter avec succès , de l'exécuter avec promptitude , & sans être rebuté par le dégoût de perdre beaucoup de temps à ramasser & ranger des matériaux , & de commencer une besogne dont il pourroit ne pas voir la fin. Si mes espérances ne sont point trompées , il sera vrai de dire que j'aurai contribué à procurer à la France une histoire digne d'elle , & mon objet sera rempli.

L'ouvrage que j'annonce n'est autre chose qu'un Catalogue de ma collection rangé par ordre & par détail , divisé par Chapitres , subdivisé par Sections , suivant les différentes parties appartenant à l'histoire de France dont elle est composée : non seulement on trouve sous chaque classe les numéros du Catalogue qui y appartiennent naturellement , mais encore tous les

morceaux épars dans les autres qui y ont rapport, & peuvent servir à l'éclaircissement des matieres dont il s'agit dans cette classe.

Je n'ignore pas que le P. le Long, long-temps avant moi, avoit conçu une idée à peu près pareille ; qu'il l'a même exécutée avec un grand détail & un travail qui ne peut manquer d'avoir été fort considérable ; que pour cela, il a fait des recherches beaucoup plus étendues que les miennes ; qu'il a fouillé, soit pour les livres imprimés, soit pour les manuscrits, dans les Bibliothèques les plus connues & les plus abondantes ; & je ne prétends pas égaler mon travail au sien, ni le donner pour une collection presque complète d'histoire de France, telle qu'est la sienne. La mienne ne forme guere plus de la septieme partie de celle qu'il a ramassée dans sa Bibliotheque historique ; mais je ferai deux choses qu'il n'a pas faites. 1°. Je ne parlerai que des livres que j'ai sous les yeux & en ma puissance, ce qui me mettra à portée d'en parler avec plus de certitude, de les détailler plus qu'il ne l'a fait, en rapportant les différens morceaux qu'ils contiennent à chaque matiere à laquelle ils peuvent servir, & de faire une courte analyse de tous ceux

qui sont le moins connus , soit qu'ils soient antérieurs aux Journaux , soit qu'ayant été faits depuis , ils n'en ayent pas parlé. 2<sup>o</sup>. On trouvera dans quelques-uns des Chapitres de mon Catalogue , un détail dans lequel le P. le Long n'est point entré & n'a pas pu entrer , ayant une bien plus grande quantité de livres à parcourir que moi : tel est celui du recueil de pieces, des tables généalogiques , de celle des portraits , des jugemens des sçavans , des vies des Auteurs & des prix des livres. J'ai jugé tous ces détails utiles , non seulement à ceux qui voudront travailler sur l'histoire de France , mais encore à ceux qui voudront s'en faire une collection ; & ils étoient d'autant plus nécessaires à mon ouvrage , que c'est , à dire vrai , ce qui en fait la plus grande différence d'avec celui du P. le Long : au surplus , j'ai presque toujours suivi son plan , qui m'a paru excellent ; c'est ce qui fait que je n'ai pas cru devoir lui donner un autre titre que celui qu'il avoit donné au sien , dont celui-ci , quoique plus étendu , formera une espece de supplément.

J'ai divisé mon Catalogue en onze Chapitres , dont quelques-uns contiennent plusieurs Sections. Il est composé de quinze à dix-huit cens numéros , que je

possède actuellement, & que j'ai détaillé, comme je viens de le dire : j'y en ai ajouté environ mille autres, qui m'ont paru les plus nécessaires pour compléter une collection de tout ce qu'il y a de bon, de rare & d'utile sur toutes les parties de l'Histoire de France. Je les ai placés chacun où il convenoit par redoublement de numéro distingués de ceux de mon Catalogue, par A, B, &c. Si je les acquiers par la suite, j'en ferai le détail & l'analyse comme des premiers, & ce sera l'objet d'un supplément que je donnerai par feuilles & morceaux détachés.

Je ferai imprimer mon Catalogue de façon que quiconque l'aura, pourra les y placer aisément à la fin, quand même il l'auroit fait relier.

Le Chapitre I. contient les Bibliothécaires, Introductions à l'Histoire de France, Traités concernant la vie & les ouvrages des Auteurs. Dans ce premier Chapitre, qui ne se trouve pas dans le P. le Long, je l'ai placé lui-même, l'Abbé Lenglet & autres Bibliographes de l'Histoire de France, ensemble quelques catalogues de bibliothèques abondantes en cette partie, entr'autres celui de M. Secousse, qui est sans contredit le mieux fourni, sur cette matière, qui ait jamais existé; celui de M. de Cangy,

### 130 MERCURE DE FRANCE.

& les Traités sur la façon d'écrire l'Histoire, & particulièrement celle de France, les vies des Auteurs qui en ont écrit, & le jugement de leurs ouvrages. J'y ajouterai deux Tables alphabétiques, qui rendront ce premier Chapitre d'une grande étendue, & qui en feront le principal mérite. La première contiendra les ouvrages connus sur toutes les parties de l'Histoire de France, portant chacun avec soi le nom de son Auteur, la citation des Journaux, Philologues, Polygraphes, Epistolaires, Mélanges & autres Ouvrages littéraires, qui seront venus à ma connoissance, dans lesquels il en sera parlé, soit pour les critiquer, soit pour en faire l'analyse. La seconde contiendra les noms de ces Auteurs, ce qui regarde leur vie & la suite de leurs ouvrages. Le P. le Long en a touché quelque chose, mais il en a beaucoup omis : d'ailleurs il les a dispersés dans sa collection. Pour moi, j'ai cru qu'il seroit plus utile & plus commode de les disposer dans deux tables particulières, qui pourront seules former un petit volume séparé, & par le moyen desquelles on trouvera d'un seul coup d'œil tout ce qui a rapport à chaque ouvrage & à son Auteur.

Cette Table rendra ce premier Chapitre beaucoup plus étendu que je ne l'eusse

voulu : mais j'ai cru qu'elle seroit aussi utile que nécessaire à ceux qui entreprendront de connoître & de travailler à l'Histoire de France, même à ceux qui se borneront à former un cabinet dans cette partie. Ils pourront, par le moyen de la table, réunir aisément, & combiner les différens jugemens qui ont été portés sur chaque ouvrage, & se décider plus sûrement sur son mérite, avant ou après l'avoir lu. S'ils n'ont pas le livre entre les mains, ils recourront aux analyses, qui leur apprendront ce qu'il contient, & l'utilité dont il peut leur être. Enfin, s'ils se portent à l'acquérir, la combinaison des différens prix auxquels il aura été porté, les conduira à connoître sa juste valeur.

Le second Chapitre regarde la Géographie ancienne & moderne des Gaules & de la France, les Cartes, Notices, Itinéraires & Voyages, Descriptions, Dissertations & autres Ouvrages géographiques. Je me contenterai d'y rapporter ce que je possède, qui n'est pas fort considérable. Si l'on veut voir cet article plus en détail, on pourra recourir au P. le Long, à la Méthode pour l'Histoire & la Géographie de M. Lenglet, au Catalogue de M. Seconffe, & à celui des Samsons.

Le troisieme Chapitre contiendra l'Hif-

toire Ecclésiastique, & tout ce qui peut y avoir rapport. La Description Ecclésiastique de ce royaume, Pouillés, Histoires & Libertés de l'Eglise Gallicane, Pièces concernant le Droit public ecclésiastique, & l'autorité des Rois sur l'Eglise Gallicane; Démêlés de la Cour de Rome à ce sujet; enfin ce qui peut avoir trait aux disputes & troubles survenus en France, à l'occasion de la religion. Je m'y bornerai, comme dans le précédent Chapitre, au détail de ce que j'ai. Celui du P. le Long est très-étendu; & c'est une partie à laquelle il s'est le plus attaché.

Dans le quatrième Chapitre se trouve l'Histoire des Gaules & des Gaulois, avant l'arrivée des François. Je me suis particulièrement attaché à compléter cet article, & il me manque peu d'ouvrages sur cette matière. J'y ai, comme dans le reste du Catalogue, rapporté non seulement les livres qui en traitent particulièrement, mais encore les différens morceaux qui y servent & se trouvent épars dans divers endroits de ma collection.

J'en ai usé de même dans le cinquième Chapitre, qui regarde l'origine des François, & leur établissement dans les Gaules. J'ai tâché de le compléter comme le précédent.

Le sixieme Chapitre contient les Histoires générales & les abrégés. Je les ai réunis; & je ne comprends pas qu'elle a été l'idée du P. le Long qui a séparé les abrégés, dont il a fait un article, sans y mêler les Historiens généraux, qu'il a placés dans l'Histoire des regnes sous lesquels ils finissent.

J'ai cru devoir placer dans un septieme Chapitre les Collections d'Historiens originaux, Cartulaires. Telles sont celles de du Chesne, le nouveau Recueil des Historiens de France, le Spicilege de Dacheri, le Thesaurus Anecdotorum de D. Martenne, & autres, dans lesquels il se trouve un grand nombre de morceaux servant à l'Histoire de France, particulièrement pour les deux premieres races. Le P. le Long n'a pas cru devoir en faire un Chapitre séparé. D'ailleurs la plûpart de ces Recueils n'ont été imprimés que postérieurement à sa Bibliotheque historique.

Le huitieme Chapitre a une grande étendue: il comprend les Historiens de la premiere, seconde & troisieme race. J'ai séparé sur chacune ce qui lui appartient, & partagé ce Chapitre en dix-sept Sections. Les cinq premieres contiennent les Traités de l'origine & généalogie de la premiere race, les Chroniques, les Ouvrages & Pieces qui servent à son Histoire; les Histoires

## 134 MERCURE DE FRANCE.

générales, qui commencent avant ou avec cette race; enfin les Histoires particulieres de chaque Roi ou de quelques regnes joints selon l'ordre des années auxquelles elles commencent.

Les six Sections suivantes sont disposées de même pour la seconde race.

La douzieme Section contient les Traités qui ont rapport à l'origine & généalogie de la troisieme race.

La treizieme, les Chroniques & Histoires générales qui commencent avant ou avec cette race.

La quatorzieme, les Histoires ou Mémoires purement historiques, qui embrassent plusieurs regnes, rangés selon l'ordre chronologique des années auxquelles ils commencent.

La quinzieme, les Vies des personnes illustres, ou Mémoires particuliers, rangés de même.

La seizieme contient un Recueil de Pieces historiques, politiques, Anecdotes, rangées aussi dans le même ordre. Je suis assez bien fourni dans cette partie. Il s'y trouve des morceaux précieux, entr'autres un Recueil manuscrit, de vingt volumes, tant *in-folio*, qu'*in-4°*. de Pieces Anecdotes en prose & en vers, qui ont paru depuis cent cinquante ans, avec des notes & ra-

bles. J'ai cru devoir rapporter à chaque Recueil l'énumération des pieces qu'il contient, avec un extrait de celles qui m'ont paru le mériter, & même y joindre dans son ordre celle de quelques-unes qui sont venues à ma connoissance, & que je ne possède pas; ce qui contribuera à donner beaucoup d'étendue à cette Section. Je me suis apperçu que le P. le Long s'étoit contenté de parler de quelques-unes des plus considérables. La plupart de ces Pieces sont d'une petite importance, & les autres doivent être lues avec précaution, comme étant faites dans des temps de troubles, & avec un esprit de chaleur ou de parti. Cependant il y en a plusieurs singulieres, curieuses & utiles à l'Histoire: c'est pourquoi je n'ai pas cru devoir négliger d'en faire le détail. Il pourra faire plaisir à ceux qui, comme moi, cherchent à compléter ce Recueil.

La dix-septieme Section comprend en autant d'articles les regnes de la troisieme race, & j'y ai rapporté sous chacun, non seulement les numéros qui y appartiennent particulièrement, mais encore une indication de tous les morceaux qui peuvent contribuer à l'Histoire de chaque regne, par ordre de date, autant que je l'ai pu.

J'ai suivi dans le Chapitre dont je viens de parler, un ordre différent de celui qu'a-voit pris le P. le Long. Outre qu'il conve-noit aux lieux, à mon catalogue, il m'a paru plus naturel, & surtout plus propre à mon dessein, qui est de disposer des maté-riaux pour ceux qui voudront composer; de façon qu'ils les trouveront placés sous leur main, à mesure qu'ils travailleront sur une partie ou sur une autre.

Le neuvieme Chapitre est encore fort étendu. On y trouve les Traités qui servent à l'Histoire de France. Il est divisé en dix Sections.

La premiere concerne le gouvernement, le devoir, pouvoir & prérogatives des Rois de France. J'ai cherché à me completer, autant que je l'ai pu, sur cet article qui m'a paru intéressant. J'y ai rapporté aussi tous les morceaux qui peuvent y avoir rap-port.

On trouve dans les cinq Sections sui-vantes, ce qui regarde la succession à la Couronne, les Régences & Majorités, les Etats Généraux, Parlemens & autres Cours du royaume, les Droits du Roi & Domaine de la Couronne, la Politique, Traités de paix, Alliances, les Finances, Monnoie & Commerce.

La septieme Section est intitulée, Char-

tes, Formules anciennes, Ordonnances, Diplomes, Glossaires, Médailles, Portraits & Estampes historiques. L'article des Portraits est le plus considérable. Ma Collection, qui est en dix-huit ou vingt gros volumes & porte-feuilles de différentes grandeurs, contient trois à quatre mille portraits de François illustres dans tous les états, Rois, Princes & Princesses, Ecclésiastiques, Gens de robe & d'épée, Artistes & Sçavans. Ils y seront détaillés dans deux tables fort étendues. La première, des personnes gravées, dont ce Recueil est composé. La seconde, des différens Graveurs, avec la suite par ordre alphabétique, des portraits qu'ils ont gravés, & que je possède. Ce Recueil n'est pas absolument complet : mais presque tout ce qu'il y a de cher & de bon en portraits François s'y trouve. Enfin, pour m'aider, ou tout autre, à le compléter, j'ai ajouté une troisième table des Hommes illustres qui me manquent, dont quelques-uns portent avec eux le nom du Graveur qui les a donnés au Public.

La huitième Section renferme les Ouvrages concernant la Noblesse, Chevalerie, Blasons, Généalogies. J'ai aussi cette partie assez entière. Il me manque un grand nombre de Généalogies particulières, mais peu d'Ouvrages de Généalogies générales,

Nobiliaires de Provinces. Ils seront placés sous chaque Province, dans le dernier Chapitre. Je les ai tous rassemblés dans celui-ci par une table alphabétique & extrêmement étendue de toutes les familles, sous chacune desquelles j'ai indiqué les différens numéro & la page où il en est parlé.

La neuvieme Section regarde les Offices, Dignités, Etats de la France & Maison du Roi, Milice Françoisse, &c. Et la dixieme, le Cérémonial, Fêtes, Sacres des Rois, Mariages, Obseques, Entrées, &c.

Dans le dixieme Chapitre, j'ai placé uniquement les mélanges, c'est-à-dire, les recueils qui contiennent une réunion de différens morceaux, appartenans à différens Chapitres de mon catalogue, & que je n'ai pu placer plus particulièrement dans l'un que dans l'autre, quoique j'y aye rapporté, comme je l'ai déjà dit, sous chaque classe ce qui lui appartenoit. Tels sont Limnæus, du Tillet, Faucher, Paquier & plusieurs autres: ce qui regarde les mœurs & les coutumes des François: ce n'est pas la partie la moins intéressante de leur histoire; j'y ai encore placé un morceau précieux, dont je suis possesseur: c'est un recueil de pieces presque toutes manuscrites, parmi lesquelles il y en a beaucoup d'originales, concernant,

pour la plus grande partie , l'histoire de France ou de la Province que j'habite. Elles sont enfermées dans 63 porte-feuilles *in-folio* très-épais , toutes disposées par ordre de matière, chronologique ou alphabétique , avec le détail de ce que contient chaque porte-feuille. Parmi les pièces manuscrites , il s'en trouvera quelques unes qui ont été imprimées , & quelques porte-feuilles qui n'appartiennent pas à l'histoire de France : tels sont les sept derniers intitulés Géographie , voyage , histoire étrangère , matières Ecclésiastiques ; Canoniques & morale ; Belles-Lettres , lettres de Sçavans , pièces de Poésie , histoire naturelle. J'aurois pu me dispenser de donner le détail de ce qu'ils contiennent ; mais j'ai voulu donner cet article entier , & tel que je l'avois : il me vient d'une si bonne source , qu'il ne peut qu'être bien reçu.

Le Chapitre onzième & dernier , contient en seize sections les histoires particulières des Provinces & Villes de France , Nobiliaires, &c. Je me suis attaché plus particulièrement à celles de la Province dans laquelle je suis né , & je n'ai rien négligé jusqu'à présent , pour en ramasser tous les morceaux égarés , & de tous les genres , tant imprimés que manuscrits. Lorsque je

n'ai pu avoir en propre l'original de ces derniers, je l'ai fait copier, & j'ai formé de tout une collection fort abondante, mais non encore complète. Pour ce qui est des autres Provinces, j'ai ramassé une partie de ce qu'il y avoit de meilleur sur chacune : à l'égard de l'autre, & des morceaux de détail, je renvoie à celui qui est contenu dans la Bibliothèque du P. le Long, & au catalogue imprimé de M. Secousse, qui ne laissent rien à désirer sur cet article.

Tel est le plan de mon catalogue ou de ma Bibliothèque historique, par lequel on pourra juger de son utilité : j'y ajouterai peut-être par la suite, & dans un volume séparé, quelques courtes dissertations sur les différentes parties qui me plairont le plus, ou qui me paroîtront les plus intéressantes, & les moins éclaircies : je souhaite que mon ouvrage plaise au public, je n'ai eu pour objet en le faisant, que de m'amuser. Mais s'il peut lui être utile : le jugement qu'il en portera, me décidera seul à le lui donner. Je prie ceux qui remarqueront quelques défauts dans mon plan, d'adresser au Libraire auquel je l'envoie, leurs observations à ce sujet, afin que je puisse en profiter, avant que d'y mettre la dernière main.

*DISCOURS prononcé le 2 Juillet 1756, par M. le Corvaissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers, à l'ouverture d'un Exercice public de Mathématique, soutenu par M. Amelot-de Château-neuf, fils de M. Amelot, Marquis de Chaillon, dans la grande salle du Collège de l'Oratoire d'Angers.*

L'ESPRIT juste est de tous les dons de la nature le plus essentiel. Il soutient les talens : sans lui tous sont inutiles, & trop souvent dangereux. Peut-être ne se glorifie-t'on pas assez de le posséder ; peut-être de nos jours donne-t'on trop de préférence au bel esprit ; au moins n'est-on pas encore parvenu jusqu'à croire que l'esprit juste n'ait pas des avantages plus réels & plus généraux dans la société. En effet, si le bel esprit est plus accueilli, ce ne peut être qu'à titre de pur agrément, & à raison de plaisir. Il tient essentiellement à l'un & à l'autre ; il participe de leur nature ; comme eux il est mal défini, ou plutôt on ne le définit point. Les choses agréables affectent, & on rend un compte peu exact de leur sensation. On goûte plus ou moins le plaisir, & on échoue toujours à le caractériser. Le bel esprit également fait

dans la société un effet agréable ; il intéresse même par occasion le sentiment , & l'on n'est point d'accord sur la vraie définition qui lui convient.

L'esprit juste , au contraire , s'annonce d'abord par le choix des objets qu'il embrasse , & surtout par la manière qu'il emploie à les traiter. Dès l'enfance , avant même l'aurore de la raison , il se fait entrevoir par un calme sérieux , par une tranquillité presque monotone , qui ne flattent pas toujours des parens ordinaires , parce qu'ils apperçoivent partout ailleurs une gaieté enfantine , dont tout plaît jusqu'au tumulte. Ils vont même jusqu'à s'en plaindre , & par un défaut de réflexion ils s'inquiètent sur l'avenir. Il est vrai que le coup d'œil n'en est pas si amusant. On pourroit comparer l'enfance taciturne & l'enfance pétillante , l'une à ces arbres naissans , revêtus d'un feuillage obscur & mal ordonné en apparence , confondus avec des plantes sauvages , que l'on distingue à peine , l'autre à ces tendres arbuttes , cultivés dans un terrain préparé , qui ne font encore que naître , & qui charment déjà par leur tendre verdure. Les premiers cependant doivent un jour élever une tête altière , braver les injures des temps , se fortifier encore après des siècles échappés devant eux ,

& devenir utiles jusques dans leur décadence. Les seconds, pendant quelques années seulement, décoreront un parterre chéri, porteront des fleurs passagères, donneront quelques fruits dont on ne jouira qu'un instant, se soutiendront par industrie, auront à redouter chaque année la fureur des aquilons, & feront regretter un peu, par leur totale destruction, le soin que l'on prit à les cultiver.

Mais suivons l'esprit juste dans ses différens progrès. Dans la jeunesse, sitôt que la raison s'est fait entendre, il se manifeste par un dégoût constant pour tout ce qui est purement frivole; l'équivoque & l'erreur sont ses fléaux. Il est vrai qu'il se prête aux connoissances agréables; elles ne peuvent lui être indifférentes; il les apperçoit même les premières, parce qu'elles sont plus proches de tous les hommes. Elles contiennent un principe de vérité, dont l'esprit juste s'empare avec ardeur. C'est de ce point fixe, lorsqu'il en est saisi, qu'il se déploie & qu'il se replie, pour ainsi dire, sur les autres parties de ces mêmes connoissances que les ornemens redoublés semblent en avoir éloigné. Il les dépouille de leur parure, s'il veut n'envisager que la vérité; ou il leur laisse tout leur éclat, après les avoir appréciées, s'il veut amuser l'imagina-

tion. C'est cette maniere de traiter les objets qui appartient à l'esprit juste, & qui le caractérise.

Le temps approche, où les connoissances sérieuses vont l'occuper & faire ses délices; déjà la raison a ses droits. Les sciences contiennent des vérités simples; l'esprit juste s'y livre sans réserve, avec un plaisir qui tient presque de la volupté.

Vous l'éprouvez, Monsieur, vous qui donnez aujourd'hui à cette province un monument glorieux de votre application; à cette ville, un spectacle intéressant d'une érudition prématurée; à la partie du public indolent, un motif pressant d'émulation, un sujet de joie à cette petite portion d'hommes occupés; à vos maîtres, la douce consolation qu'ils ambitionnent toujours de voir leurs travaux & leur zèle dignement secondés; à votre maison, une assurance publique que vous êtes digne d'elle & de vos ayeux.

Les Mathématiques vous ont intéressé; elles forment votre triomphe aujourd'hui. Il n'y a point de partie de nos connoissances qui soit si propre à entretenir l'esprit juste; il n'y a point d'objet qui lui soit si analogue que celui des Mathématiques. L'application constante qu'on y donne, suppose déjà de grands talens réunis à l'esprit juste, & les

les fruits qu'on en retire, sont infiniment précieux dans tous les états de la société.

Il est si généralement connu combien les Mathématiques sont nécessaires dans la profession des armes, qu'il est presque inutile d'en parler. On convient également qu'elles sont indispensables dans les plans raisonnés de ces hommes livrés par goût à l'agrandissement des arts, à la culture plus exacte de nos terres, à la perfection des manufactures, à l'augmentation du commerce, & à tous les projets intéressans au bien public.

Dans la Magistrature, où il semble que l'étude seule des loix suffise, l'esprit géométrique a des droits essentiels: celui qui dès sa jeunesse a cherché la vérité, qui s'est persuadé ne pouvoir la trouver qu'à l'aide de la démonstration; celui qui a contracté l'habitude d'appercevoir dans un dernier principe tous ceux dont il dérive par degrés jusqu'à une première vérité plus connue; celui qui par crainte de l'erreur, lorsque la certitude n'est pas complète, repasse scrupuleusement l'*enchainure* souvent immense des principes qu'il a laissés derrière lui. Ce génie si exact & si méthodique, établi juge sur sa partie, n'employera-t'il pas avec plus d'exactitude encore cette manière d'analyse & de comparaison, lorsqu'il s'agira

G

de la fortune , de la vie & de l'honneur de ses concitoyens ? Ne réussira-t'il pas plus sûrement qu'un autre à développer la vérité, souvent accablée sous une masse effrayante de formes , de procédures & d'écrits ?

Dans la littérature même , & jusques dans l'éloquence , l'esprit géométrique a des avantages. C'est lui qui avertit l'orateur que son sujet est assez embelli , que la digression , quoique permise , est poussée trop loin , & que le sujet principal commence à s'éloigner. C'est cet esprit géométrique qui réforme la *redondance* dans les termes, le faux brillant dans les expressions, pour y faire entrer la justesse & la clarté. C'est lui qui resserre la diction , qui presse le style quelquefois aux dépens des plaisirs d'un auditeur distrait, ou d'un lecteur froid & indolent , mais toujours à l'avantage du goût & de la vérité.

Consultez , Monsieur , sur cette maxime le grand Maître (1) d'éloquence, que cette maison possède encore , que la province applaudit jusques dans les momens de repos qu'il s'est ménagé , que cette ville a toujours aimé , malgré la supériorité de ses talens , que les vrais citoyens estiment par

(1) Le P. du Frou , ancien Professeur de Rhétorique au Collège de l'Oratoire d'Angers , maintenant Préfet , qui a professé plus de 30 ans.

les agrémens & la sûreté de son caractère, & que l'on respecte à titre de bienfaiteur, puisque la Société dans cette capitale lui doit ses orateurs dans tous les genres. Il vous confirmera dans cette opinion que la véritable éloquence & la belle littérature sont soumises au pouvoir géométrique jusques dans les efforts d'une belle imagination, & qu'elles tiennent de lui leur solide valeur. Ainsi, Monsieur, dans toutes les situations, & dans tous les temps, vous ressentirez les avantages des Mathématiques, & vous vous applaudirez de vous y être appliqué. Votre naissance vous porte aux premiers emplois; vos talens & votre éducation vous les promettent, les Mathématiques vous serviront toujours utilement.

Si vous consacrez vos jours à la défense de l'état, à l'exemple de plusieurs de vos auteurs, & surtout de celui qui vous a donné le jour, de ce citoyen respectable, grand sans hauteur, éclairé & intelligent sans affectation, toujours simple, toujours modeste, vous trouverez à chaque instant l'occasion d'employer vos connoissances. Si vous êtes flatté de suivre les traces glorieuses de tant d'hommes célèbres de votre nom & de votre sang, qui dans les premiers tribunaux ont exercé les charges de

## 148 MERCURE DE FRANCE:

la haute Magistrature, vous y apporterez; Monsieur, cet esprit scrutateur, cet esprit de discussion, d'ordre & de méthode dans le détail journalier des affaires, & vous vous souviendrez de ce que vous devez aux Mathématiques. Si dans des temps la volonté du Maître vous appelloit à ces fonctions célèbres, mais délicates, où il faut négocier les intérêts des Souverains & des Etats, où le talent de la parole, où cette éloquence insinuante & persuasive sont si nécessaires, vous sentirez encore le pouvoir & les droits de l'esprit géométrique. Je perce un avenir sans doute incertain & reculé; mais la perspective au moins n'offre rien de chimérique. Le Public est habitué à voir de votre nom, & dans votre famille, des Ambassadeurs, des Envoyés, des Conseillers d'Etat. Il n'a point encore perdu de vue les talens & l'équité de ce ministre, à qui vous appartenez de si près, qui avoit pour lui le cœur du Souverain, & qui conserva l'estime de son Roi. Il avoit eu un goût décidé pour les Mathématiques; il s'y étoit appliqué avec fruit. L'Académie des Sciences développa l'homme sçavant en cette partie, au travers de toute la grandeur du ministère; elle désira le posséder parmi ses Membres, & il remplaça l'illustre Cardinal de Polignac. Des observations

curieuses furent le tribut qu'il paya à cette Compagnie : elles sont conservées dans le Public comme le gage de l'amour constant que M. Amelot avoit pour les sciences.

Vous allez , Monsieur , mettre ce même amour en évidence ; cette Assemblée en a prévu l'instant avec plaisir ; elle ambitionne de vous entendre ; vous devez vous-même être empressé de lui rendre compte de vos connoissances , par la raison qu'elles coûtent beaucoup à acquérir. On convient généralement qu'elles supposent un travail opiniâtre. Il est vrai que d'heureuses dispositions, & une singulière facilité, vous ont servi de concert : mais vous ne vous dissimulerez point , Monsieur , & la bonté de votre cœur sera d'intelligence avec moi, lorsque j'avancerai que le sçavant Professeur (1), dont vous écoutez les leçons , a beaucoup adouci vos travaux. Son aménité, sa douceur ont été pour vous un premier attrait; sa précision, sa clarté dans les idées, ont abrégé vos exercices ; son exactitude à enseigner , sa complaisance à revenir plus d'une fois sur ce qu'on ne peut saisir d'abord , vous ont encouragé , & ont accéléré vos progrès. Ce grand art d'instruire & de plaire en même temps , ces mœurs douces ,

(1) Le P. de Verdier , Professeur de Mathématique au College de l'Oratoire d'Angers.

ces talens aimables sont à lui, & lui appartiendroient dans toutes les situations; mais il semble qu'en les possédant il remplisse les vœux & l'esprit de cette congrégation, dont le sçavoir n'effarouche point la politesse, & n'interdit point l'usage du monde, de cette société d'hommes indépendans entr'eux, mais heureusement esclaves du devoir, des mœurs & de la vertu. Travailler sous de pareilles Maîtres, c'est avoir déjà trouvé la compensation & le soulagement si nécessaires au travail. Lorsque je rends justice à des Sçavans aimables, dont l'un d'entre eux a mis en œuvre vos riches dispositions, je ne prétends point oublier votre gloire. Pour être solidement sçavant, il faut avoir des Maîtres; pour avancer aussi rapidement que vous le faites dans la carrière des sciences profondes, il faut des talens supérieurs, & des secours aussi considérables, qui les soutiennent. Je ne crains donc pas, Monsieur, d'avoir blessé votre amour-propre: mais j'apprends maintenant d'allarmer votre modestie. Je dois vous apprendre que nous allons véritablement vous être redevables. Un citoyen qui se consacre tout entier, & avec fruit à l'étude des sciences utiles, a des droits incontestables sur la reconnoissance, & sur l'estime de la Société.

## ARTICLE III.

## SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

## GRAMMAIRE.

*SUITE du Discours historique sur l'origine  
de la Langue Française.*

DEPUIS Charles le Chauve, le Latin fut beaucoup moins en crédit à la cour. Ce Prince lui avoit porté une première atteinte par les sermens dont je viens de parler. Il lui en porta une seconde à la paix de Coblents, qui fut proclamée en Langue Romane (1). Ces deux traités interrompirent la possession où étoit le Latin de toutes les affaires d'état. Bientôt l'ignorance des temps le bannit tout-à-fait de l'usage familier entre les courtisans.

La Germanie, échue en partage au Roi Louis, étoit alors divisée de la France, &

(1) *Hac eadem d. Carolus Romanâ Linguâ annuntiavit . . . iterum Linguâ Romanâ de pace commouit.* Capitul. de Charles le Chauve, t. 7, de la Collect. de l'hist. de France.

passa ensuite dans une Maison étrangère. Le Tudesque devenu inutile dans le royaume, y tomba à son tour en oubli. Cette Langue, qui avoit été jusqu'alors l'idiome maternel de nos Rois, commença à perdre la vogue, ainsi que le Latin, sous l'empire de Charles le Chauve même, qui lui préféra le Roman, dans les deux occasions d'éclat qu'on vient de rapporter. La décadence de ce Tudesque fut si prompte & si entière, qu'en peu de temps il n'en resta plus de vestiges en France; & la nation, suivant Fauchet (1), ne montra tant de répugnance pour le gouvernement de Charles le Gros, que parce qu'il parloit Allemand. La même raison fit exclure Charles de Lorraine du trône de ses ancêtres, dont Hugues Capet se mit en possession.

Par la chute du Latin & du Tudesque, le Roman, que nous avons regardé comme une altération du Gaulois, devint la Langue commune du souverain & des sujets; & de même qu'il avoit pris plus de teinture du Latin, quand cette dernière Langue étoit seule en honneur, il retourna alors de plus en plus à sa première nature. Les Sçavans conviennent tous que vers le milieu du regne des Carlovingiens, il se fit

(1) Liv. 1, de la Lang. Franç. ch. 4.

une révolution dans le langage : mais ils confessent qu'ils ne sçauroient dire avec certitude en quoi elle a consisté. Peut-on l'expliquer plus vraisemblablement que par le retour du Gaulois, qui réunit enfin tous les suffrages. Le commun du peuple n'avoit pas changé d'idiome. Le Gaulois se retrouva chez lui. La Cour, ni les Grands n'avoient pu l'ignorer tout-à-fait, & il fut aisé d'en reprendre l'usage. On dit même qu'il s'étoit conservé particulièrement dans les pays que la Somme sépare du reste de la France, en Artois & dans les autres provinces voisines, qui ont la gloire d'en avoir été les principaux asyles (1).

Cette Langue, si long temps négligée, reparut au commencement de la troisieme race de nos Rois, dans les actes publics & solennels. Elle y reprit son ancien nom de Gaulois, nom qui réclame toujours sa premiere origine. Sous Hugues Capet, il se tint un Concile à Mouson sur Meuse. Aimon, Evêque de Verdun, y harangua en cette Langue (2), sous le Roi Robert. Nantere, Abbé de Saint Michel, en avoit fait une étude particuliere ; & il la parloit

(1) Fauchet, *loc. cit.* ch. 4, à la fin. Pasquier, *Rech. de la France*, l. 8, ch. 1.

(2) *Aimo Episcopus surrexit, & Gallicè concionatus est. Concil. Harduin. t. 6, p. 734.*

si bien, que par cette raison le Duc de Lorraine l'employoit volontiers dans les ambassades (1). Du temps de Philippe premier, les Loix de l'Angleterre furent redigées dans cette même Langue, par les ordres de Guillaume le Conquérant; & si le texte que nous en avons, n'est pas, comme on le prétend, une version faite depuis, le style en est encore intelligible. On peut placer, sous Louis VI, la traduction des vies de plusieurs Saints, que Thibaud de Vernon fit, dit l'Historien, avec assez d'élégance (2): mais ce fut principalement sous Louis le Jeune que la Langue reçut un nouvel éclat. Le goût du Latin, qui avoit repris dans ce siècle, n'empêcha pas que le langage maternel ne fût cultivé (3). Alors on vit éclore le Poëme des Bretons, composé par Eustache, le Roman du Chevalier

(1) *Quoniam noverat eum . . . Lingua Gallicæ peritiâ facundissimum.* Chron. sancti Michaelis, Analect. t. 2, p. 391.

(2) *Hic multorum gesta sanctorum à suâ Latinitate transulit, atque in communis Lingua usum satis facundè refudit.* Act. Bened. Sect. 3, part. 1, p. 379.

(3) Nous avons quantité de lettres de S. Bernard, toutes en Latin, écrites en ce temps-là à des Princesses, à d'autres femmes & à des Religieuses, qui entendoient communément cette Langue. Il est pourtant certain que la vulgaire

au Lion, celui du Rou ou Raoul de Normandie, qui furent suivis d'une foule d'autres; & depuis ce temps on écrivit communément en Langue vulgaire. Ces Ouvrages, les plus anciens de ceux qui nous restent, sont d'un style où nous reconnoissons très-bien notre Langue actuelle. Eustache & Gasse, Auteur du Rou, la nomment alternativement Romanse ou François (1). On y apperçoit une grammaire qui commence à s'arranger, des déclinaisons, des conjugaisons, enfin une syntaxe assez régulière; & si je l'ose dire, des endroits bien écrits pour ce temps-là (2).

étoit alors fort en vogue, d'où l'on peut juger que c'est un mauvais raisonnement d'inférer du cours général du Latin dans les siècles précédens, l'extinction de la Langue Gauloise. On voit au contraire, par cet exemple, que les deux Langues ont très-bien pu avoir cours ensemble, même parmi le peuple.

(1) *Urbs est* Latins cités romans,

Tant dit Angleterre en *François*,  
Comme engellande en Anglois.

(2) En voici un exemple tiré d'Eustache; on auroit pu en citer de meilleurs, si on avoit l'ouvrage entier sous les yeux.

En cette grand paix que je di  
Furent les merveilles trouvées,  
Qui d'Artus sont sans racontées.

G vj

Mais est-il bien vrai que ce langage étoit le même, j'entends pour le fonds, que celui qu'on avoit toujours parlé auparavant ? La plupart soutiennent qu'il étoit moderne. Nous avons déjà vu qu'ils en supposoient un nouveau, créé vers le temps de Charlemagne. Celui-ci en est-il un dérivé, ou faut-il lui chercher une source encore plus récente ? Plusieurs fixent sa naissance vers le déclin de la Maison Carlovingienne, après la décadence du Latin & du Tudesque; d'autres, sous les premiers Rois Capétiens (1); & toutes ces époques ne sont fondées que sur des raisonnemens vagues & arbitraires, dont on ne produit aucune preuve. Excepté les sermens dont j'ai parlé,

Ne tout mensonge, ne tout voir,  
 Ne tout faute, ne tout sçavoir;  
 Tant ont li compteour compté,  
 Et li fableour tant fablé,  
 Pour les comptes embeleter,  
 Que tout ont fait fable sembler.

*Autre de Gasse.*

Toute rien se tourne en déclin :  
 Tout chiet, tout meurt, tout met à fin :  
 Homs meurt, fer use, fust pourist :  
 Tour font, mur chiet, rose flétrit.

(1) Bouhours, Entretiens d'Ariste & d'Eugene.  
 Fauchet, l. 1, de la Lang. Fr. ch. 4.

qui me paroissent sujets à beaucoup de discussions, nous ne connoissons aucun monument entier de l'idiome populaire, ni avant l'arrivée des Francs, ni sous la première & la seconde race de nos Rois. Par conséquent nulle trace de ses variations, nulle piece de comparaison pour juger si au temps de Charlemagne, de Charles le Gros, ou de Louis le Jeune, la Langue des Gaulois devenus François, étoit nouvelle ou ancienne. Ce n'est pourtant que sur les preuves les plus certaines qu'on doit prononcer qu'une nation a perdu son premier langage. Point d'argumens négatifs en pareil cas, surtout quand la nation est grande, & qu'elle n'a jamais essuyé de transmigration.

Cette Langue, qu'on suppose moderne, soit dans l'un ou dans l'autre de ces siècles, étoit, dit-on, composée du Latin, & mêlée de Tudesque. C'est du moins l'opinion d'un grand nombre de Sçavans, & la seule que j'entreprends ici de réfuter; car celle des autres qui admettent aussi le Gaulois pour un des principes du François, s'accordant en ce point avec la mienne, & n'étant question entr'eux & moi, que du plus ou du moins, ce que je dirai contre les premiers, pourra servir de réponse à tous.

J'en appelle à toutes les regles de la vrai-

semblance. Comment est-il possible que parmi les Langues qu'on prend pour l'origine de la nôtre, la Gauloise soit la seule qui n'y ait point eu de part, ou qu'elle n'y ait eu que la moindre? Est-il croyable que chez un peuple toujours permanent, il se fera formé un langage nouveau, imité de plusieurs autres, excepté du seul national? Voilà pourtant ce qu'on a prétendu. Mais avant que d'entrer dans cet examen, expliquons-nous sur ce qu'on entend par une Langue nouvelle.

Quelques-uns ont pensé qu'on pouvoit l'appeller ainsi quand elle avoit éprouvé un changement considérable; de sorte que, selon eux, la Langue du temps de François premier doit être regardée comme nouvelle, par rapport au temps de Saint Louis, & de même celle que nous parlons aujourd'hui, par rapport au temps de François premier, quoiqu'on reconnoisse dans ces diverses époques un même fonds de langage, soit pour les mots, soit pour la construction des phrases. Dans ce sentiment, il n'est point d'idiome qui ne soit devenu successivement nouveau, étant comparé à lui-même dans ses âges différens. D'autres qualifient seulement de Langue nouvelle celle dont la forme ancienne n'est plus intelligible; mais cela

demande encore une explication ; car les personnes peu familiarisées avec leur ancienne Langue, ne l'entendent point du tout, tandis que ceux qui en ont quelque habitude, l'entendent très-bien, & y découvrent facilement tous les germes de leur langage moderne. Ce n'est donc ici qu'une question de nom ; mais qu'il falloit remarquer pour fixer les idées, & je dis à mon tour qu'une Langue est la même, malgré ses variations, tant qu'on peut suivre ses traces, & qu'on trouve dans son origine une grande partie de ses mots actuels, & les principaux points de sa grammaire. Que je lise les Loix des douze tables, Ennius ou Cicéron, quelque différent que soit leur langage, n'est-ce pas toujours le Latin ? Autrement il faudroit dire qu'un homme fait n'est pas la même personne qu'il étoit dans son enfance. J'ajoute qu'une Langue est véritablement la mere ou la source d'une autre, quand c'est elle qui lui a donné le premier être, que la dérivation s'en est faite par succession de temps, & que les changemens qui y sont arrivés, n'ont pas effacé tous les anciens vestiges.

Ces principes posés, voyons si notre Langue n'étoit dans le douzieme siecle, sous le regne de Louis le Jeune, qu'un mélange de Latin & de Tudesque.

Il n'est pas douteux que le long usage de la Latinité, dans les Gaules, n'ait beaucoup influé sur le langage de nos ancêtres. Delà, sans contredire, nous sont venues bien des façons de parler, & une grande quantité de mots. Peut-être même en avons-nous adopté davantage, à mesure que notre Langue s'est formée. En effet, à compter des temps de Saint Louis, & ensuite de François premier, combien n'a-t-on pas banni de termes propres au Gaulois, pour en substituer de nouveaux, empruntés du Latin ? Les Sçavans long-temps prévenus contre leur Langue maternelle, & ne pouvant la supporter qu'autant qu'ils la rapprochoient de celle de Rome, l'ont plus dénaturée par ce caprice injurieux, que n'avoit fait toute l'autorité des Romains. De nos jours même nous y avons vu insérer plusieurs termes mandés chez eux. Nos Traités de Physique & de Sciences abstraites en sont remplis ; & s'il faut dire la vérité, notre Langue étoit plus Françoisse du temps de Louis le jeune, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Je répète pourtant que dès-lors, & bien auparavant elle avoit contracté dans ses mots beaucoup de Latinisme. En est-ce assez pour conclure, comme on a fait, que le Latin en est la base & le fondement.

Je pourrois dire qu'en empruntant des mots, nous leur avons donné un tour & une terminaison analogues à notre maniere de prononcer; que par-là nous nous les sommes rendus propres, & qu'il a toujours été permis de s'accommoder des termes étrangers; que c'est ainsi qu'on façonne les Langues, sans pour cela les subordonner aux autres, ni les abâtardir.

Mais pour ne pas insister là-dessus, sont-ce les mots qui caractérisent tant les Langues, & qui les distinguent principalement? N'est-ce pas plutôt ce génie original & singulier qui leur ôte toute ressemblance avec les autres? Si nous tenons du Latin un grand nombre de termes & d'expressions, ce n'est pas chez lui que nous avons été chercher notre grammaire, notre construction, notre syntaxe. Les déclinaisons, sans inflexions de cas; les conjugaisons & leurs verbes auxiliaires; l'usage des articles devant les noms; celui des pronoms devant les verbes; la particule, qu'on nomme dans les Ecoles Latines *que retranché*, aussi commune dans notre Langue, pour la liaison des verbes, que le *quod* des Romains l'est peu dans la leur; la haine des inversions, qui leur sont si familières; la prononciation de l'*u* voyelle, cet *e* féminin, monument de l'ancienne promptitude

du langage , & qui met une variété si admirable dans les terminaisons de nos mots ; toutes ces choses nous appartiennent en propriété , & constituent l'essence de notre idiome. Qu'on traduise mot à mot une page de François en Latin , cette traduction aura-t'elle la moindre apparence de Latinité ? Qu'est-ce donc qu'on a voulu dire que le François n'est qu'une copie, une émanation corrompue du Latin ? On en a dit autant de l'Italien, de l'Espagnol : mais avec plus de raison , puisqu'ils ont pris des terminaisons Latines. Et cependant , si on y fait attention , on trouvera dans la composition générale de toutes ces Langues un caractère commun, indice d'une même origine , & directement opposé au goût , au tour & à l'esprit du Latin (1). Mais de qui tenons-nous notre constitution particulière de langage ? Du Gaulois sans doute. Et qu'on n'objecte pas que nous n'avons aucun titre subsistant pour le prouver. Nous n'avons pas besoin de preuve ; la présomption de droit est pour nous. Toujours un

(1) Une grande partie de l'Italie a été conquise & habitée par les Gaulois , de qui elle a reçu le nom de Gaule Cis-alpine. Ce fait connu pourroit servir de fondement à une recherche fort intéressante sur les rapports & les similitudes de l'Italien & du François.

peuple fera sensé parler la Langue de ses peres, tant qu'on ne lui démontre le contraire.

Dans les discussions littéraires, il n'est point d'opinions qu'on ne se croie autorisé de proposer. Nous avons parlé jusqu'ici de ceux qui attribuent l'influence du Latin sur le François, au séjour des Romains dans les Gaules, & au goût de Charlemagne pour la première de ces Langues. D'autres se sont imaginé que la nôtre ne s'est formée du Latin, que lorsque celui-ci altéré & gâté par les Barbares qui inonderent l'Italie, en vint au point de perdre ses genres, ses nombres & ses cas. Mais pour donner quelque couleur à une telle idée, il faudroit que cette révolution du Latin fût arrivée dans un temps où l'Italie & les Gaules eussent encore été gouvernés conjointement par les Romains. On diroit en ce cas que la corruption s'étant communiquée de proche en proche dans toute l'étendue de l'empire, a donné l'être à notre ancien idiome : mais cela n'est pas possible. Lorsque les Gaules furent conquises par les Francs, les Romains parloient encore la vraie Langue Latine, quoique bien déchue de son ancienne pureté. L'altération totale de leur Langue, dans des temps postérieurs, n'a pu pénétrer chez des peuples séparés d'eux,

ni engendrer un nouveau langage dans un royaume qui depuis Clovis , n'a rien eu de commun que par intervalles avec l'Italie. Cette réflexion seule détruit , ce me semble , tout le fondement de ce système.

Le Tudesque, qu'on nous présente pour l'autre source de notre Langue, y a eu bien moins de part que le Latin. La domination des Francs , je l'ai dit , a dû y introduire quelques-unes de leurs locutions : mais cela n'a pu faire un changement bien remarquable. Quelque nombreuse qu'ait été l'armée de ces conquérans, qu'étoit-ce que leur nombre , comme je l'ai observé au commencement de ce discours , en comparaison d'une nation entière, pour que leur langage ait étouffé le sien ? Ils l'auroient bien plutôt adopté eux-mêmes, s'ils n'avoient eu sous leur obéissance une partie de la Germanie , qui leur fit conserver la Langue, ou si le Latin n'eût été pour les deux peuples une Langue commune dans routes les affaires. Les Francs employoient peu la leur dans les actes publics , & sa grossièreté n'invitoit guere à la mettre en crédit. Nos Rois, à la vérité, & les Grands du royaume la parloient dans le commerce ordinaire de la vie : mais ils en faisoient peu d'estime. Et d'ailleurs le style de la Cour ne se transmet pas au peuple aussi ai-

fément qu'on le pense. J'en atteste le pa-  
 tois de nos provinces, & surtout de nos  
 campagnes. Ces confusions de langage,  
 qu'on suppose entre les vainqueurs & les  
 vaincus, ne sont bien souvent que des fic-  
 tions imaginaires. Le Grec qui, après la  
 conquête d'Alexandre, s'est répandu dans  
 tout l'Orient, n'y a éteint ni l'Arabe, ni  
 le Syriaque. La Provence, le Languedoc,  
 depuis si long-temps soumis à la France,  
 n'ont-ils pas encore leurs Langues particu-  
 lieres? Les Provinces les plus voisines  
 conservent encore leurs idiotismes, leurs  
 accens, sans jamais les confondre. Si le  
 François s'est chargé de tant de latin, c'est  
 aux sçavans, plutôt qu'aux Romains, que  
 le reproche en est dû. Quant au Tudesque,  
 si l'on excepte quelque partie de la Belgi-  
 que, jamais il ne fut d'usage pour les Gau-  
 lois. Ils eurent toujours leur idiome à  
 part; & malgré des racines communes,  
 il étoit bien différent de l'autre, qu'ils n'en-  
 tendoient même pas. Les Historiens ont  
 eu soin d'en faire la distinction. Nous  
 avons vu qu'ils nommoient le nôtre Gau-  
 lois ou Romain, & le Concile de Tours  
 n'auroit pas ordonné de traduire les ho-  
 mèles dans les deux langues, si l'une d'el-  
 les avoit été sçue de tout le monde. Ce  
 trait décisif marque bien que sous Charles

166 MERCURE DE FRANCE.  
magne la nôtre étoit encore fort éloignée  
du Tudesque.

Mais comment s'en seroit-elle rappro-  
chée vers la fin de la Race Carlovingien-  
ne ? Depuis long-temps le Tudesque étoit  
négligé , ou même oublié à la Cour par  
le démembrement de la Germanie. Au-  
roit-il dans cet état de décadence abso-  
bé le Gaulois , & donné naissance à une  
autre Langue , tandis que dans le temps  
où il étoit le plus en vogue ; c'est-à-dire ,  
sous nos premiers Rois , sous Charlema-  
gne même , il avoit laissé ce Gaulois se  
perpétuer librement parmi le peuple ? Il  
me semble que c'est mal choisir une épo-  
que.

Au reste, pour se résoudre à penser que  
telle est l'origine du François , il faudroit  
sans doute lui trouver une grande ana-  
logie avec cette Langue , qui n'est autre  
que l'Allemande. Je ne sçais pas la der-  
nière ; mais à l'exception de ce qui a été  
remarqué ci-dessus , je n'ai jamais oui-dire  
que la nôtre lui ressemblât. Si cette condi-  
tion manque , que devient le système ?  
Un Auteur célèbre a avancé que nous avons  
tiré des Germains nos articles & nos ver-  
bes auxiliaires (1). Pour prouver le fait ,

(1) Le P. Bouhours , Entr. d'Arist. & d'Eugene.

il falloit montrer quelque ancien monument qui fût privé de ces parties de notre Grammaire. Il a cru le rencontrer , du moins pour les articles , dans les sermens de Louis de Germanie & de l'armée de Charles le Chauve : on y voit à la vérité , plusieurs mots sans articles ; mais il s'en trouve un dans un endroit , & même deux , suivant la leçon de Fauchet (1). A l'égard des verbes auxiliaires , l'affertion reste sans preuve ; il n'y en a pas dans les sermens , & il ne doit point y en avoir ; les phrases étant construites de maniere qu'aujourd'hui même nous n'aurions pas lieu de les y placer. Mais seroit-ce sur de pareils actes qu'on devroit décider de l'origine d'une Langue ? J'ai annoncé plus haut l'examen qu'on pourroit leur faire subir ; le latinisme qui y regne suffit seul pour qu'on s'en défie.

Supposons pourtant qu'on dût les prendre pour un exemple authentique de l'ancien françois , ils feront la preuve qu'il ne doit rien au Tudesque. Il n'y a pour cela qu'à les comparer avec les sermens que Charles le Chauve lui-même & les gens de son frere prêterent en même-temps dans cette dernière Langue. Je ne pense

(1) *Il un autre. Serm. de Louis de Germ.*

pas qu'on y apperçoive aucune ressemblance.

Après tout, quelle manie de chercher une origine dans le langage des Francs ou des Germains, plutôt que dans l'idiome naturel & primitif du pays ? Les autorités & les faits que nous avons cités, témoignent assez qu'il a toujours existé de siècle en siècle jusqu'à l'élévation de la Maison Capétienne. Nous l'avons vu reprendre alors le nom de Langue Gauloise, & nous l'y retrouvons encore sous celui de Langue Romaine (1). Ceux-là même qui le distinguent de la Romanse, nous certifient de la continuation de son existence ; car ils disent qu'il s'est retiré vers ce temps-là dans nos contrées & dans les autres voisines de la Flandre, tandis que le Roman se retirait de son côté vers les pays méridionaux. (2)

Dans cette supposition, ils ajoutent que les grands Seigneurs de France ayant dépouillé les descendans de Charlemagne des plus belles portions de leur domaine, eurent chacun des Cours à part, où la Lan-

(1) *Rotomagensis civitas Romanâ potiusquam Daciscâ utitur eloquentiâ.* Dudon, Histor. Norm. lib. 3. L'Historien parle ici du temps de Guillaume le Conquérant.

(2) Fauchet, lib. 1 de la Lang. Fr. ch. 4.

que se partagea dans une multitude de dialectes, sur quoi ils imaginent que, par succession de temps, il se forma dans le centre du Royaume un langage mitoyen, composé partie du Gaulois, partie du Roman, mais surtout de ces différens dialectes, dont il ne fut que le résultat.

(1) Ce système, comme on voit, ne s'accorde guere avec l'origine Tudesque; mais il n'en est pas moins extraordinaire, ni moins rempli d'incertitude & de confusion.

Quant aux dialectes, on ne peut contester que chaque canton n'ait eu le sien. On trouve dans les Auteurs du douzieme siecle, & dans ceux qui les ont suivis, des manieres de parler différentes, des mots diversement terminés, une orthographe presque arbitraire, jusques dans les mêmes écrits; mais cela ne fait point des langages distincts & séparés, puisqu'encore aujourd'hui nous les entendons tous également. Si dans la perfection où est maintenant notre Langue, nous avons des mots que nous composons différemment, & qui se servent en quelque sorte de synonymes; (2) si dans les Provinces où l'on

(1) *Ibid.* Voyez aussi Pasquier, Rech. de la Fr. liv. 8, ch. 3.

(2) Valeur, vaillance; espoir, espérance;

ne parle que François, il y a tant de termes & de dictions étrangères à la Capitale, est-il étonnant que les mêmes variétés se soient vues dans un siècle où notre Langue n'avoit dans sa Grammaire rien de bien fixe ni de bien certain ? Est-ce là enfin une chose qu'on puisse regarder comme l'origine d'un langage mitoyen, ou comme l'établissement d'une Langue nouvelle ?

Je reviens au Gaulois ; à la bonne heure, qu'il se soit maintenu plus constamment dans les environs de la Flandre, dans l'Artois & dans les autres endroits qui en ont pris le nom de pays Vallon ; mais sa retraite absolue dans ces pays est une idée qu'on n'appuie d'aucune preuve. Je ne vois nulle part que sous les premiers Rois Capétiens on distinguât le Vallon du langage de la France, ou du Roman ; en tous cas il n'en pouvoit être distingué que comme dialecte, de même qu'il l'est encore à présent : je crois même qu'on prouveroit aisément que cette distinction ne s'est faite que depuis Louis le Jeune, & lorsque la Langue ayant été plus cultivée dans la Capitale, elle a reçu des changemens qui ne sont point parvenus dans nos cantons. Alors on a traité l'ancien langage de Gaulois, tel qu'il étoit en effet, & les innova-  
 tions, usage, je peux, je puis, &c.

tions ont marqué la différence du Val-  
lon & du François.

Ces révolutions de la Langue font une suite de celle du Royaume. La longue séparation de nos Provinces d'avec le Domaine direct de la France, les Cours que tinrent les Comtes de Flandre & d'Artois, furent cause que leurs vassaux fréquentoient moins Paris, où ils n'étoient appelés par aucun intérêt. Nous appartenions même à l'Espagne, & tout commerce étoit rompu avec les François, quand la Langue prit de nouveaux accroissemens sous le Regne de François I. Ces éclipses ont conservé parmi nous le vieil idiome & sa première prononciation. Les gens du bas peuple y disent encore *Wetter* pour *guetter*; *Warder* pour *garder*; *j'avoas*, *j'avoés*, ou *j'avos* pour *j'avois*. Ceux du côté de Bapaume prononcent au pluriel *avoint*, *disoint*, &c. Mais si l'on veut y prendre garde, on remarquera que les mots même de pays qui font regarder notre idiotisme comme barbare, sont autant de vieux termes, reste précieux du langage de nos ancêtres, & qui se retrouvent tous dans les écrits du temps de Louis le jeune & de Saint Louis. Une recherche exacte de ces locutions seroit donc un ouvrage utile, où l'on découvreroit le génie, les

172 MERCURE DE FRANCE.  
articulations , & la plûpart des mots  
propres de notre ancien François.

Dans toutes les réflexions que nous ve-  
nons de faire , nous avons vu ce même  
langage toujours subsistant dans la Nation,  
mais sujet , comme les autres , aux variations  
que le cours des années , la chaîne des  
événemens , les caprices de l'usage lui ont  
fait subir. Divisé en dialectes dès le temps  
de Jules César , négligé sous les Romains,  
degradé , livré à l'ignorance sous les deux  
premières Races de nos Rois , cultivé de-  
puis , & perfectionné sous différens Re-  
gnes , dix-huit siècles revolus ont dû le  
rendre bien différens de ce qu'il fut autre-  
fois. Ce n'est plus , si l'on veut , la langue  
de Vercingetorix , ni de Commius. Trop  
de changemens l'ont rendue méconnoissable.

Mais dans ce degré d'élevation où nous  
la trouvons aujourd'hui , seroit-il impossi-  
ble d'appercevoir à travers les ténèbres de  
l'antiquité , quelque vestiges de son pre-  
mier état ? A-t-elle perdu jusqu'aux traces  
de son origine ? & ne lui reste-t-il aucun  
trait de ressemblance avec le langage de  
nos anciens Gaulois , de ces braves Gaulois  
qui sçurent joindre la parole aux actions ,  
& qui ne succomberent sous la politique  
des Romains , qu'après les avoir fait trem-

bler tant de fois par la force de leurs armes ? Outre cette construction Grammaticale , cette syntaxe qui ne sçaitroit provenir que d'eux , puisqu'elle ne vient ni du Latin , ni du Tudesque , tant de termes que le temps a abolis ou conservés , & qu'aucune autre langue ne peut réclamer , ne sont-ils pas censés propres à la nôtre de toute ancienneté ? Les étymologistes, nous ont donné des catalogues des mots qu'ils prétendent puiser chez nos voisins. Mais parce que nous en avons qui ressemblent aux leurs, est-ce une preuve que nous les ayons reçus d'eux ? Ne les ont-ils pas eux-mêmes empruntés de nous. Les habitans de la grande Bretagne , les Iberes , les Germains , étoient en partie descendus des Celtes. (1) Ils avoient par conséquent dans leurs idiomes , des racines communes avec celui des Gaules. (2) *Pourquoi leur rendra ce qui nous appartient ?* Il en est de même des langues sçavantes. On découvre jusque dans le Grec & dans le Latin,

(1) Ce nom dans sa signification étendue appartenoit à tous les Gaulois.

(2) Des Auteurs de poids ont soutenu que le Germain , & toutes les Langues de l'Europe descendoient du Gaulois. C'étoit la Langue de tous les anciens peuples de l'Angleterre , comme Davies & Boxborn l'ont prouvé.

des racines Celtiques. (1) Comptons les termes, tant surannés qu'encore en usage, qui sont sûrement à nous, ceux qui doivent être réputés communs avec les étrangers, enfin ceux que nous avons certainement pris chez eux; nous verrons ce que nous possédons par droit d'héritage, & ce que nous devons aux autres. L'histoire nous rappelle un certain nombre de mots Gaulois, dont plusieurs sont encore usités, & nous trouvons dans des actes aussi anciens que la Monarchie, bien des lieux dont les noms ne sont point changés. Le bas-Breton, le Gallois sont, dit-on, des Dialectes du Celtique, le Flamand & le Hollandois ont succédé au langage des Belges septentrionaux, comme le Biscayen à celui d'Aquitaine. C'est de ces sources qu'il faut tirer nos véritables étymologies, & si l'on s'en donnoit la peine, peut-être verrions-nous avec étonnement dans notre Langue actuelle une grande partie de celle de nos premiers

(1) *Merk, mon, arat, ter, wal, nos, &c.* dont nous faisons *marché, mont, arable, terre, vallée, nuit*. On tireroit sans doute ces mots du latin *merces, mons, aratrum, terra, vallis, nox*, si on n'avoit des preuves de leur origine Gauloise. Il en est peut-être de même des mots *bas-Bretons, flam, flamme, fals, faulx, curunn, couronne, &c.* qu'on voudroit tirer de *flamma, falx, corona,*

yeux. (1) Ce n'est pas à moi à former une entreprise si au dessus de mes lumie-

(1) Cette recherche est bien avancée, au moyen des ouvrages qu'on nous a déjà donnés sur le Biscayen, le Gallois, le bas-Breton, & sur la Langue Celtique. Il ne s'agiroit plus que de leur comparer notre Langue, en y comprenant les mots qui ne sont plus d'usage. Nous avons une partie de ces derniers dans les Dictionnaires de Borel & de Nicod, & dans les vocabulaires qu'on trouve à la fin des poésies du Roi de Navarre, imprimées à Paris en 1742, & à la suite des anciens Fabliaux qui viennent d'être mis au jour par les soins d'un Sçavant illustre. Il faudroit ajouter à ces vocabulaires ce qui peut y manquer, même les termes particuliers à chaque Province. Avec tous ces secours, on verroit aisément quels sont les mots François, soit vieux, soit encore usités, qui paroissent dériver du Gaulois, ou qui étoient communs à celui-ci avec d'autres Langues. Les mots qui n'ont point d'étymologie étrangère, ou dont l'étymologie est douteuse, seroient censés d'origine Gauloise. On parviendroit ainsi à composer un Dictionnaire François-Celtique, qui nous mettroit sous les yeux tout ce qui est resté du langage primitif.

Cette entreprise seroit encore plus utile, si on pouvoit nous y donner quelque idée de la grammaire & de la syntaxe des Gaulois: Les Espagnols & les Portugais ont exécuté quelque chose de plus difficile. Aldrete, Chanoine de Cordoue, dans son traité intitulé, *Del Origen y principio de la Lengua Castellana ò Romance*; Covarruvias, dans son *Trésor de la Langue Castillanne*, & Nufiez de Liao, dans ses *Origines de la Langue Portugaise*;

res. Je me contente de l'avoir indiquée. Ce seroit sans doute le meilleur service, & le devoir le plus juste qu'on pût rendre à la littérature Françoisé.

Mais les Sçavans ont pris une route toute contraire. On diroit qu'ils ne se sont attachés qu'à dépouiller leur langue, & à en faire un ramas confus de toutes les autres. Rien n'est plus utile que la recherche des étymologies; mais rien de plus insensé que les étymologies forcées. Tous ces doctes se sont donné bien des embarras à chercher au loin chez l'étranger la racine de nos mots. Etoit-ce pour déployer l'étendue de leurs connoissances, ou pour faire briller leur sagacité? Ce n'étoit pas certainement pour l'honneur du François, à qui ils n'auroient laissé, s'ils l'avoient pu, aucun mot en propriété. Ils ont mieux aimé retrouver ces mots dans les sources les moins ressemblantes, que de les reconnoître pour originels parmi nous, comme si notre Langue n'avoit jamais eu

ont distingué ce que leurs Langues ont tiré du Grec, du Phénicien ou Carthaginois, du Gaulois, du Latin, des Visigots, des Vandales & des Arabes, &c. Il seroit seulement à craindre dans dans l'exécution d'un pareil ouvrage, que l'Auteur n'eût trop de penchant pour les étymologies étrangères.

de termes à elle , & une première origine aussi bien que les autres. La Latinité s'est-elle corrompue par un mélange bizarre avec d'autres idiomes , avec notre ancien Gaulois ? Ils lui font honneur des mots même qu'elle nous a dérobés. Tant il est vrai que l'étalage de la science s'accorde souvent bien peu avec le jugement , & que l'on voit tout dans les recherches sçavantes , excepté la vérité. Les objets les plus éloignés sont apperçus. L'objet présent est le seul qui échappe.

Ce Discours a été lu dans une Séance publique de la Société Littéraire d'Arras. Nous ne sçaurions lui donner trop d'éloges : il est aussi bienfait qu'il est écrit. Clarté , précision , élégance , recherches , goût , érudition , tout s'y trouve réuni. Il ne manque à l'ouvrage que le nom de l'Auteur. Nous désirerions le connoître pour le remercier du riche présent qu'il nous a fait. Il a eu le suffrage des vrais Littérateurs , & tout Lecteur François qui aime sa langue , doit souhaiter qu'un aussi bon Ecrivain exécute lui-même le projet qu'il a la modestie de conseiller à d'autres.

## CHIRURGIE.

A M. DE BOISSY.

**M**ON<sup>S</sup>IEUR, de tous ceux qui ont éprouvé les bons effets des bandages élastiques du sieur Blakey, on pourroit s'étonner qu'aucun ne se soit encore adressé à vous pour en rendre un témoignage public, si on ne sçavoit que les incommodités qui demandent ce secours, sont du nombre de celles qu'on ne déclare qu'avec répugnance. Comme j'ai eu occasion d'examiner les différens ouvrages du sieur Blakey, qui se distingue depuis long-temps par son habileté en matiere de ressorts, j'ai été singulièrement frappé de l'application qu'il a faite des forces élastiques aux bandages, & il m'a paru que cette découverte n'étant pas aussi connue qu'elle mérite de l'être, je rendrois service à bien des personnes, en exposant au Public les raisons qu'il y a de préférer les bandages de cette espece à tous les autres. C'est le motif de la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

La descente, hernie ou rupture, est un relâchement de fibres, causé par la foi-

blesse des muscles ; qui ne pouvant résister à l'impulsion de l'intestin dans les efforts de la nature , le laissent échapper. Pour le contenir , le premier moyen qui s'est présenté , a été une pelote attachée à une ceinture. Lorsque cette pelote ne comprimoit point assez , on y ajoutoit une bande, qu'on appelle *sous - cuisse*. L'incommodité de la sous cuisse, qu'on étoit obligé, quand l'hernie étoit considérable , de tenir extrêmement serrée , a donné lieu d'imaginer les bandages de fer fixes , construits forts ou foibles , selon le besoin. Ces bandages n'étant point élastiques , ou ne l'étant que très-peu , ont nécessairement un défaut essentiel. Foibles , ils cedent trop facilement , & on est continuellement obligé d'y porter la main pour les rétablir. Forts & par conséquent roides & pesans , ils mettent la personne hors d'état d'agir , lui écorchent les hanches , lui pincent quelquefois l'hernie , de maniere à lui causer une vive douleur & une défaillance ; ce qui ne manque guere d'arriver dans les mouvemens de côté , en montant à cheval , en faisant un exercice qui demande de l'agilité. En un mot , quelle que soit leur construction , ils ne peuvent réunir les deux avantages d'être sûrs & commodes.

Quelques-uns, au lieu de fer, se servent de lames d'épées, après les avoir rendues les plus roides qu'il est possible par la trempe. Si par ce moyen ils évitent la pesanteur, ils manquent la poussée, faute de connoître le degré de trempe, qui donne l'élasticité convenable. D'ailleurs ces bandages, dans les mouvemens du corps un peu forcés, sont sujets à se rompre; accident auquel on n'est pas toujours à portée de remédier promptement.

On fait aussi des bandages de fer, dont la ceinture est brisée par des charnières. Outre que les effets n'en sont pas meilleurs que ceux des précédens, il s'y trouve un désavantage de plus, qui est que la ceinture portant sur moins de parties, l'incommodité qu'elle cause en est plus sensible.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'un particulier, sentant la nécessité d'une pression forte contre l'hernie, inventa une pelote rendue mobile par une charnière, & soumise à l'action d'un ressort. Il employoit des bouts de ressorts de montre les plus forts, qu'il assembloit en quantité suffisante derrière la pelote. Ces bouts de ressorts étant droits, ne pouvoient s'ajuster que très-difficilement; & comme ils n'avoient que très-peu de poussée, ils ne

comprimoient point assez l'hernie. On substitua aux ressorts de montre des ressorts de fil d'acier trempé, & assez revenu pour n'être point cassant; ils étoient de figure spirale; mais ce dernier moyen n'eut pas plus de succès, la poussée n'étant pas assez longue.

Tels ont été les bandages de toutes les sortes; jusqu'à ce que les réflexions que le <sup>Mr</sup> Blakey a faites sur leurs défauts, l'ont conduit à juger que la ceinture même devoit être élastique. Il s'est appliqué en conséquence à imaginer des ceintures construites de façon, que la poussée de la pelote pût avoir jusqu'à six pouces d'étendue, & il a réussi d'abord parfaitement pour les cas qui ne demandoient pas une grande pression. Quand l'hernie étoit forte, comme il falloit un ressort proportionné, ses premiers essais ont trompé son attente: le ressort appuyoit tellement sur la partie des reins directement opposée à l'hernie, qu'il n'étoit pas possible d'en supporter l'effet plusieurs jours de suite. Ce n'est qu'après bien des recherches qu'il a découvert le remède à cet inconvénient. J'ai vu chez lui des bandages capables de soutenir l'impulsion de l'hernie la plus forte, & de se prêter à tous les mouvemens du corps dans les exercices les plus violens,

182 MERCURE DE FRANCE.  
sans aucun risque, sans la moindre incommodité, sans que la pelote se déränge. Il peut porter la force de ses bandages au point de résister à une pression de soixante livres & plus. C'est une expérience dont j'ai été témoin.

Je suis avec respect, &c.

NOEL.

*A l'Abbaye S. Germain-des-Prés, le 8  
Mai 1757.*

Le sieur Blakey demeure dans le Cul-de-fac de la cour de Rouen, rue de l'Eperon, quartier S. André-des-Arcs.



## ARTICLE IV.

## BEAUX-ARTS.

## ARTS AGRÉABLES.

## MUSIQUE.

**O**PERA, nouveau de M. Rameau, intitulé, *les Surprises de l'Amour*, Ballet en trois Actes; l'enlèvement d'Adonis, la Lyre enchantée, Anacréon. Cet Opera est rempli de détails agréables, & tous les airs de violon sont d'une gaieté piquante. On le trouve gravé chez M. le Clerc, rue du Roule, à la Croix d'or. Prix en blanc 18 l.

SEI Sinfonie dei Varri Autori, à quatre parties. Ces Symphonies sont de Bech, Priali, Martini, Rebuzi, Jomelli & Stamitz.

Ce Recueil est le neuvieme de ceux qui ont été mis au jour sous le même titre, par M. Venier, Editeur de plusieurs collections choisies de musique instrumentale Italienne & Allemande, des meilleurs

184 **MERCURE DE FRANCE.**

Auteurs, & qui ont été goûtées de tous les connoisseurs.

On les trouvera aux adresses ordinaires de Musique.

**PREMIER** Recueil de pieces Françaises & Italiennes; petits Airs, Brunettes, Ménuets, &c. avec des doubles & variations accommodés pour deux flûtes traversières, violons, par dessus de viole, &c. par M. Taillart le jeune. Le tout recueilli & mis en ordre par M. \* \* \*.

Chez M. Taillart, rue Pierre Sarrazin; chez M. de Cosme, Procureur en Parlement, & aux adresses ordinaires.



---

---

ARTICLE V.  
SPECTACLES.

---

---

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique, continue les *Surprises de l'Amour*, que le Public revoit toujours avec le même plaisir. Nous en donnerons l'Extrait le mois prochain.

---

COMEDIE FRANÇOISE.

LE samedi 25 Juin, les Comédiens François ont donné la dixième représentation d'*Iphigénie en Tauride*. L'affluence y étoit presque aussi grande qu'à la première. Il y a vingt ans qu'on n'a vu un succès aussi brillant & aussi soutenu. C'est en été une réussite d'hiver : tout est plein à quatre heures, & les loges sont retenues d'avance. Le mérite de l'Ouvrage, tout grand qu'il est, est encore rehaussé par le jeu des Acteurs. M. le Kain y représente *Oreste* avec

I vj

toute la force que ce rôle demande , & Mademoiselle *Clairon* est supérieure dans celui d'*Iphigénie* , comme dans tout ce qu'elle joue. Nous ne pouvons mieux terminer cet article , que par des vers qui lui sont adressés , & qui célèbrent son triomphe.

## V E R S

*A Mademoiselle Clairon , jouant le rôle d'Iphigénie en Tauride.*

QUEL Dieu du sein des morts évoque Iphigénie ;  
Et retrace à nos yeux ces charmes , ces attraits ,  
Qui du vainqueur d'Hector charmoient l'âme  
attendrie !

C'est toi , fière Clairon ; oui , je te reconnois.  
Ces Succès n'étoient dûs qu'à ton puissant génie ;  
Et nos plaisirs sont tes bienfaits.

Tu veux en vain nous peindre une Prêtresse  
Qui consacre à la mort ses douloureux accens :  
Le charme qui te suit , trouble , confond mes  
sens.

Mon œil en toi ne voit qu'une Déesse  
Dont nos suffrages font l'encens.  
Un geste nous émeut , un regard nous enflamme ;  
Nos yeux se plaisent dans tes pleurs ;  
Tu nous charmes alors que tu nous perces l'âme ;  
Ton art nous force à chérir nos douleurs.

Quels que soient son destin funeste ,  
 Ses maux , son désespoir , l'appareil du trépas ,  
 Occupé de toi seul , on ne plaint plus Oreste ,  
 Dès qu'on apprend qu'il mourra dans tes bras.

*POINSINET , le jeune.*

*COMEDIE ITALIENNE.*

**L**E samedi 18 Juin , les Comédiens Italiens ont donné *Arlequin Prothée* , Comédie Italienne en quatre actes , qu'on peut appeller la suite , ou le second tome des *Métamorphoses d'Arlequin*. Ce sont toujours des changemens successifs qui en font toute l'intrigue. Le nouvel Arlequin a le même succès dans cette piece que dans la premiere. Rien n'égale la promptitude avec laquelle il change de figure & d'habits. L'éclair n'est pas plus rapide. Ce qu'il y a de plus surprenant est sa chaussure qui , dans deux secondes, varie totalement. On le voit en bas blanc , & en un clin d'œil il reparoit en bas noirs; les souliers de même. Il nous a paru rendre très-bien tous les rôles de charge , surtout ceux qu'il joue à visage decouvert. Il est facé comiquement : le masque ne lui est pas si favorable. Il y perd même au point , que le personnage d'Arlequin

est celui où il a le moins de réussite. La naïveté & les graces balourdes, en font le caractère. Ces qualités manquent au nouvel Acteur. Son début dans cet emploi fait mieux sentir le prix du sieur Carlin.

C'est un ombre au tableau qui lui donne du lustre.

Cette farce Italienne est suivie d'un joli ballet, intitulé les *Vendanges de Normandie*.

### CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi 9 Juin, jour de la Fête-Dieu, le Concert a commencé par une symphonie; ensuite *Judica, Domine*, nouveau Motet à grand chœur de Monsieur Fanton. Madame Vestris-de Giardini a chanté deux airs Italiens. M. Stamitz à joué un Concerto de cors de chasse. M. Muguet a chanté un petit motet de M. Mourret. M. Balbastre a joué sur l'orgue l'ouverture de *Daphnis & Alcimadure*, qui a fait un grand effet, ainsi que *Dominus regnavit*, motet à grand chœur de M. Mondonville: ce dernier morceau a terminé le Concert.

---



---

## ARTICLE VI.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

---

#### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, le 24 Mai.

**L'**IMPÉRATRICE de Russie a envoyé à tous ses Ministres dans les Cours Etrangères le rescrit suivant. « Ayant déjà témoigné suffisamment par » plusieurs Déclarations à toutes les Cours, com- » bien Nous sommes mécontente de la maniere » dont le Roi de Prusse attaque nos Alliés, & que » Nous sommes résolue de faire une puissante di- » version pour leur secours; Nous ne le répéte- » ront point ici. Mais comme on ne peut aider » nosdits Alliés, ni détourner de chez eux le » fléau de la guerre, qu'en attaquant pareille- » ment le Roi de Prusse dans ses possessions, » Nous avons ordonné de bloquer d'abord tous » les Ports de son Royaume, afin d'y empêcher » toute entrée & sortie de provisions, & même » tout commerce, suivant l'usage de la guerre. » Ainsi S. M. Imp. charge tous ses Ministres dans » les Cours Etrangères, de communiquer ceci, » en ajoutant que non-seulement on ne permettra » à aucun Bâtiment d'entrer dans les Ports Prus- » siens; mais que même, si quelque Maître de » Navire se laissoit employer pour y transporter » des troupes Prussiennes, de l'artillerie ou des » munitions de guerre, le Bâtiment sera, selon les

## 208 MERCURE DE FRANCE.

» loix de la guerre, déclaré de bonne prise, sans  
» autre formalité. Et l'on a donné en conséquence  
» une note à tous les Ministres Etrangers, qui  
» résident à Petersbourg. »

Conformement à ce recit, plusieurs Vaisseaux de l'Impératrice de Russie croisent depuis quelques jours devant les Ports de Memel & de Pillau, & dans les environs de l'Isle de Hela, située à l'embouchure de la Vistule. Ils se sont emparés de quatre Navires Prussiens, dont deux alloient de Königsberg à Stettin. Les équipages de quelques Bâtimens ont rapporté qu'ils avoient rencontré dix-huit Galeres chargées de troupes Russiennes, faisant route vers la Poméranie.

### DE DRESDE, le 2 Juin.

Par une nouvelle Ordonnance, qui vient d'être signifiée aux différens cercles de cet Electorat, le Directoire Général de Torgau leur demande une nouvelle fourniture de recrues, montant à quatre mille deux cens hommes. Il exige que chaque homme ait au moins cinq pieds cinq pouces de hauteur, & qu'aucun ne soit au-dessous de vingt ans, ni au-dessus de trente; & qu'ils soient tout-prêts à être livrés dans trois semaines.

On assure que la nuit du 27 au 28 du mois dernier les troupes Autrichiennes, qui sont dans Prague, ont fait une seconde sortie. Divers avis confirment que dans celle du 24 elles ont tué beaucoup de monde aux Prussiens.

Il paroît deux nouvelles Ordonnances du Roi de Prusse. Par la première, ce Prince demande à la Noblesse de l'Electorat de Saxe une avance de six cens mille écus, qu'il promet de rembourser après la guerre. La seconde porte que, si l'esha-

bitans de Léipsick ne fournissent pas sans délai la somme qui leur a été imposée, on arrêtera dix d'entr'eux, pris en partie parmi les Magistrats, en partie dans le Corps des Négocians, & que ces dix personnes seront détenues en prison jusqu'à l'entier paiement de cette somme.

DE FRANCFORT, le 5 Juin.

Par les lettres reçues du haut-Palatinat, on a appris qu'un Corps de 1500 Prussiens s'est emparé de la petite ville de Schwabach, appartenante au Margrave d'Anspach, & qu'ensuite ce Corps s'étant présenté aux portes de Nuremberg, il a demandé que les habitans de cette dernière Ville eussent à déclarer s'ils étoient amis ou ennemis, & au cas qu'ils prissent le premier parti, qu'ils remissent toute l'artillerie de la Place, sinon qu'on agiroit hostilement contr'eux. Les villes de Bamberg & d'Aichsted sont dans la dernière frayeur. Presque tous les habitans prennent la fuite. Cependant le bruit vient de se répandre que ce détachement Prussien s'étoit retiré, pour se porter dans la Principauté d'Anspach.

DE WARENDORFF, le 7 Juin.

Le Maréchal d'Estrées a porté l'armée du Roi sur l'Embs, où elle est campée en différens Corps, dont les mouvemens ont été successifs. Il a laissé à Telligt une réserve de huit Bataillons de Grenadiers Royaux, & d'un Régiment de Dragons. L'abondance des pluies a tellement gâté les chemins, que ce Général n'a pu encore être joint par le Corps séparé, que commande le Prince de Soubize.

Les ennemis se sont rassemblés à Brackwede. Ils campent sur deux lignes, ayant devant leur cen-

## 210 MERCURE DE FRANCE.

tre ce village , & en avant un ruisseau & des marais. Le Duc de Cumberland a laissé douze cens hommes dans Rittberg , dont les abords sont aussi très-marécageux.

### E S P A G N E.

DE LISBONNE, le 7 Mai.

Les habitans d'Oporto , en punition de leur révolte , sont condamnés à avoir chez eux , pendant un temps illimité , un nombre considérable de troupes entretenus à leurs dépens. On a ôté au peuple la prérogative d'avoir voix dans le Sénat. Les Procureurs de la Ville , & les Corps de métiers , sont supprimés à perpétuité. Plus de trois cens personnes de tout rang ont été renfermées dans diverses prisons. Quoique le Juge du peuple n'ait présenté la requête des Bourgeois , qu'après y avoir été contraint par les séditieux , la Sentence prononcée contre lui , porte qu'il fera amende honorable , la corde au col , & qu'il sera conduit ainsi dans les principales rues par le Bourreau.

DE MADRID, le 31 Mai.

Un Corsaire Anglois , ayant rencontré un Vaisseau des Caraques , a voulu le visiter. Sur le refus que ce dernier Bâtiment a fait d'amener , l'Anglois lui a tiré sa bordée , qui a tué deux Espagnols , & en a blessé plusieurs.

### GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 7 Juin.

La Compagnie des Indes vient de recevoir des nouvelles très-facheuses par ses Vaisseaux le *Portland* , l'*Edgcote* & le *Chesterfield*. Selon le rapport

des équipages de ces Bâtimens, qui reviennent des côtes de Malabar & de Coromandel, Sourajée Doulah, petit-fils & successeur de feu Aliverdée Kan, Nabab de Bengale, a demandé des sommes considérables aux Anglois établis dans le voisinage de ses états. Les Anglois n'y ayant point satisfait, il a marché dans le mois de Juin de l'année dernière avec soixante mille hommes à Calécut, dont il s'est rendu maître, ainsi que de tous les autres établissemens de la compagnie sur la côte. Il y a exterminé tout ce qu'il y a rencontré, & il a enlevé l'argent & les marchandises de tous les comtoirs. Les Gouverneurs de Madras & de Bombay ont fait partir sur l'Escadre de l'Amiral Waston un Corps de troupes, pour tâcher de rétablir le Fort Guillaume, que le Nabab a détruit. On a été informé par les mêmes équipages que le Vaisseau *le Doddington*, appartenant à la Compagnie, avoit fait naufrage près du Cap de Bonne-Esperance, & qu'on n'avoit pu sauver que vingt-sept des personnes qui étoient à bord. Un autre Vaisseau de la Compagnie, nommé *le Protecteur*, & armé en course, s'est emparé d'un Navire François, parti de Pondichery.

---

## F R A N C E.

---

### *Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L** Le 29 Mai, fête de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi; Sa Majesté tint un Chapitre. L'information des vie & mœurs,

## 212 MERCURE DE FRANCE.

& la Profession de Foi du Marquis d'Ossun , qui avoient été proposées le premier janvier de cette année pour être Chevalier , furent admises. Ses preuves de noblesse ayant été faites auparavant ; Sa Majesté lui avoit envoyé la permission de porter les marques de l'Ordre , en attendant qu'il pût se faire recevoir. Le Comte de Stainville , qui avoit été proposé le premier janvier de l'année dernière , pour être Chevalier , & qui avoit obtenu cette même permission , après avoir satisfait aux preuves de religion & de noblesse ; & à l'information des vie & mœurs , fut introduit dans le Cabinet de Sa Majesté ; & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Le Roi sortit ensuite de son appartement , pour aller à la Chapelle. Sa Majesté , devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses , étoit en manteau , le collier de l'Ordre par-dessus , ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'Or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Prince de Conty , du Comte d'Eu , du Duc de Penthièvre , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le nouveau Chevalier , en habit de Novice , marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Après la grand'Messe , qui fut célébrée par l'Archevêque de Narbonne , Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit , Sa Majesté monta sur son Trône , & revêtit des marques de l'Ordre le Comte de Stainville , qui eut pour pareins le Maréchal de Clermont-Tonnerre , & le Marquis de Beringhen. Cette cérémonie étant finie , le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée.

## A L'AUTEUR DU MERCURE.

**M**ONSIEUR, vous avez consacré dans vos fastes, comme un monument précieux de sagesse & d'humanité, l'Ordonnance de M. de Brou, qui a réglé & adouci les opérations de la corvée. Voici une autre Ordonnance du même Magistrat, qui enchérit encore sur la première, en réduisant à moitié la tâche imposée aux Corvéables de cette Généralité. Je crois, Monsieur, que vous déposerez avec plaisir ce nouveau trésor dans le prochain Mercure, & que vous me sçavez gré de vous l'avoir mis entre les mains. M. de Brou me fournira souvent, à ce que je pense, l'occasion de vous faire de semblables présens. Il n'est pas homme à se lasser de bien faire. Jamais Intendant n'a joint à l'esprit & aux talens, autant d'envie de soulager les peuples & de les rendre heureux. C'est une justice que toute la Province lui rend, & dont je vous prie de publier ce témoignage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Lemarié.*

*De Magny, ce 13 Juin 1757.*

**ORDONNANCE** de M. l'Intendant de la Généralité de Rouen, qui réduit à moitié la tâche qui avoit été imposée à tous les Corvéables de cette Généralité. Du 12 Mai 1757.

**A**NTOINE-PAUL-JOSEPH FEYDEAU-DE BROU, &c. Etant informés des maux que la cherté des bleds, occasionnée par la mauvaise récolte de l'année dernière, a produit dans un grand nombre de Paroisses de notre Généralité, employées aux travaux de la corvée, quoique les approches de la récolte, les ordres que nous avons donnés

## 214 MERCURE DE FRANCE.

pour empêcher l'exportation des grains à l'Etranger, la liberté & la protection que nous avons promise & que nous ne cesserons d'accorder au commerce des bleds dans l'étendue de notre Département, les mesures même que nous avons prises pour l'exciter par des encouragemens, & engager par des récompenses à en faire venir, soit d'autres Provinces, soit des pays étrangers, doivent nous faire espérer une diminution prochaine; Nous n'avons pas cru devoir cependant différer plus long-temps de donner aux habitans de notre Généralité, les soulagemens que nous chercherons toujours à leur procurer. Nous avons voulu aller au devant de leurs besoins, & prévenir par une diminution générale sur les travaux de la corvée, les représentations qu'ils auroient été dans le cas de nous adresser. A ces causes, Nous avons ordonné ce qui suit :

**ART. I.** La tâche de tous les Corvéables, tant Laboureurs que Journaliers de toutes les Paroisses de notre Généralité, demeurera réduite à la moitié de celle qui leur avoit été imposée par les Mandemens que Nous leur avons ci-devant envoyés.

**ART. II.** Il sera à cet effet par Nous adressé des ordres à tous les sous-Ingénieurs, chargés de l'inspection des différentes routes pour faire ladite déduction sur les Mandemens qui ont été remis entre les mains des Syndics des Paroisses employées aux travaux desdites routes.

**ART. III.** Nonobstant ladite déduction, pourront néanmoins les Syndics & les Paroisses, qui auront rempli les conditions prescrites par les articles XVIII, XIX, XXI & XXII de notre Ordonnance du 15 Novembre dernier, au sujet des corvées, prétendre aux récompenses qui leur ont été par Nous promises, notre intention étant que lesdites

récompenses leur soient accordées pour la moitié de leur tâche, comme si elles avoient rempli leurdite tâche en entier; & sera au surplus notre précédente Ordonnance exécutée selon sa forme & teneur. Sera aussi notre présente Ordonnance imprimée, lue, publiée & affichée partout où besoin sera dans l'étendue de notre Généralité.

---

*ERRATA du second volume de Juin.*

**P**AGE 164, ligne 27, chantée supérieurement; lisez, chanté.

Page 167, lig. 26 & 27, M. de la Touche, jeune homme âgé de vingt-deux ans, lisez, de vingt-huit ans.

Page 214, lig. 24, on a corrigé une faute par une autre, au lieu de, il a continué dans l'Andrienne, dans l'Enfant prodigue & Mahomet, le rôles de Simon, &c. lisez, par les rôles de Simon, d'Euphémon pere & de Zopire.

---

*APPROBATION.*

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier; le Mercure du mois de Juillet, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Juin 1757. GUIROY.

---

*TABLE DES ARTICLES.*

*ARTICLE PREMIER.*

*PICES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.*

**L'**IMPIS & la Statue, Fable, page 5  
Vers à mon voisin Silene, 7

Les quatre Flaçons , ou les Aventures d'Alcidonis de Mégare ,	8
L'Existence de Dieu & l'immatérialité de l'ame ,	
Ode ,	39
Suite sur M. de Fontenelle , par M. Trublet ,	45
Stances à M. de B... ,	85
Histoire véritable , qu'on ne croira pas ,	89
Vers à Mademoiselle D... le jour de sa Fête ,	91
Vers à M. D... en lui envoyant des fleurs... <i>ibid.</i>	
Explication de l'Enigmogogryphe du second Mercure de Juin ,	92
Enigme ,	<i>ibid.</i>
Logogryphe ,	93
Chançon ,	94

#### ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Précis ou Indication de livres nouveaux ,	95
Discours de M. le Corvaissier , &c.	141

#### ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Grammaire.</i> Suite du Discours historique , &c. 151	
<i>Chirurgie.</i> Lettre au sujet des Bandages ,	177

#### ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i>	183
<i>Mécanique.</i> Lettre à M. de Vaucanson , sur l'insuffisance du nouvel établissement , &c.	184

#### ART. V. SPECTACLES.

Opera ,	203
Comédie Françoisé ,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne ,	205
Concert Spirituel ,	206

#### ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	207
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	211

*La Chançon notée doit regarder la page 94. C'est par erreur qu'on en a indiquée une pour le second volume de Juin , à laquelle il ne doit point y avoir de musique.*







